L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1490 - VENDREDI 24 AOÛT 2018 — 2,10 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232



Installations photovoltaïques
Professionnels & particuliers
« Bâtiment + Centrale Solaire Clef en Main »



Photo : P. Bourgault

Du foin à 10 millions d'euros la tonne…

Les agriculteurs français pourront-ils produire cet « *or vert* » dans une filière officielle ?

Le calcul est aisé : sur le marché clandestin, le gramme « d'herbe » ou de « résine » compressé nommée haschisch coûte environ 10 euros. La drogue est le produit agricole le mieux valorisé au monde, de même que l'alcool à l'époque de la Prohibition américaine, car l'interdiction justifie le tarif.

Cependant, dans de nombreux pays, un parfum de libéralisation flotte dans l'air. L'ouest des États-Unis qui autorise sa vente se réjouit aujourd'hui des taxes encaissées et de l'accroissement du tourisme. Si la législation sur le cannabis évolue, les agriculteurs français pourront-ils produire cet « or vert » dans une filière officielle ? *P. 3*

Encart : Foire de Châlon (21 et 89)

Côte d'Or

› Fête du charolais à Saulieu

Du beau monde et des belles bêtes



Nièvre

› Nouvelle Technologies

Ma Smart Agri : le rendez-vous de l'agriculture connectée

Rendez-vous mercredi 5 septembre à l'Agropole du Marault

Yonne

› Prédateurs

Le loup est bien passé dans l'Yonne



Photo : © Dominique Hommel/Parlement européen.





Sommaire

Côte-d'Or

04 • Fête du charolais à Saulieu: Du beau monde et des belles bêtes
05 • Arnay-le-Duc: Des béliers par centaines
06 • Élevage: Le chien dressé au troupeau : un auxiliaire de travail indispensable

Nièvre

07 • Soufflet: Des résultats hétérogènes
08 • #Agri Demain: Le succès se confirme
09 • Jeunes Agriculteurs: Un concours de labours réussi

Yonne

10 • Grêle: Un an de dispositif anti-grêle
11 • Prédateurs: Le loup est bien passé dans l'Yonne

France-Monde

12 • Coûts et marges: Le gouvernement veut accélérer le travail sur les indicateurs des coûts de production

Dossier

13-17 • Spécial Moissonneuses batteuses

Filières

18 • Élevage Filières bovine et ovine: La France à l'écart d'un marché nord-africain en pleine expansion
19 • Élevage Comment mieux connaître la flore naturelle de nos prairies!

Infos Services

20-21 • Analyses & Tendances
22-23 • Petites annonces
24-25 • Annonces légales
26 • Vie quotidienne
27 • La P'tite graine

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail : redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale : Jean-Yves Blondat - mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale : SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries : Roto Centre - 348, Rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - « Eutrophisation » : P tot 0,01 kg/tonne

Filières agricoles européennes

L'agriculture urbaine assurerait au plus 3 % de la consommation des villes européennes

Plus les villes s'étendent, plus les produits agricoles et agro-alimentaires proviennent de régions éloignées. Si la géolocalisation de la production agricole s'impose, les produits locaux ne pourvoiront jamais à tous les besoins des consommateurs urbains. À Paris, l'agriculture urbaine est en vogue et s'étend au rythme des lancements d'appels à projets « Pariculteurs» de la ville de Paris visant à végétaliser la capitale. Les résultats techniques sont prometteurs mais les structures sont rarement rentables. Par ailleurs, l'activité agricole requiert de l'espace pour produire du blé, des pommes de terre ou des betteraves sucrières afin d'extraire le sucre, l'amidon et la farine. Dans un article du quotidien Le Monde daté du 30 mars 2018, Roland Vidal, enseignant chercheur à l'école nationale supérieure de paysage Versailles-Marseille, affirme que l'agriculture urbaine *« pourrait assurer au maximum 3 % de la consommation des villes européennes et seulement en fruits et légumes »*. Il faudrait plus de 660000 hectares pour nourrir la capitale, rapporte encore Roland Vidal et plus de 3 millions d'hectares pour alimenter les Franciliens. *« N'acheter que des produits locaux ne suffira jamais à pourvoir à tous les besoins »*, ajoute Nicolas Bricas, de la *«Chaire Unesco alimentation du monde»*(1). Aussi, l'agriculture bio et la relocalisation de l'activité agricole, en général, ne doivent pas conduire à des replis sociaux et sociétaux. Ils aboutiraient immanquablement à des pénuries et à une inflation des prix de l'alimentation. Par ailleurs, défendre une agriculture de proximité durable ne peut se faire au détriment des zones éloignées où les méthodes de production seraient éventuellement moins vertueuses. Dit autrement, *«il ne faut exporter les problèmes agricoles loin des villes »*, explique Nicolas Bricas.

Relocaliser pour redonner du sens

Toutefois, la reterritorialisation n'est pas sans contraintes. *«La moitié de l'énergie dépensée tout au long de la chaine agroalimentaire est le fait des trajets domicile – supermarchés »*, défend encore Nicolas Bricas. De plus, les produits issus de l'agriculture locale ne sont pas systématiquement meilleurs. Enfin, l'essor de l'agriculture urbaine et périurbaine ne peut se faire au détriment des zones dépeuplées, où la seule activité agricole est une activité économique. Les citoyens cherchent à redonner un sens à l'agriculture et aux produits agricoles consommés. Pour répondre à ce besoin de sens, les politiques des villes prennent de plus en plus en main les questions d'alimentation. Au niveau mondial, le Pacte de Milan signé lors de l'exposition universelle en 2015 réunit une centaine de villes, de métropoles et de capitales soucieuses d'organiser l'approvisionnement de leur population en produits sains et issus d'une agriculture durable. Ce pacte vise aussi à assurer une restauration collective de qualité et à réduire le gaspillage alimentaire. *«La gestion des marchés urbains, qui facilite l'accès aux petits producteurs, n'exclut pas la contractualisation avec des groupes d'agriculteurs plus éloignés pour livrer des produits répondant à un cahier des charges bien précis »*, explique Nicolas Bricas. La consommation des produits agricoles retrouverait alors un sens. Leur localisation à 100, 200 ou 300 kilomètres éviterait leur délocalisation à l'étranger. Et ces villes pourraient lancer des programmes de crowfunding urbains pour mobiliser les fonds nécessaires et orienter le développement des exploitations dans ce sens. D'ici 2020, la prise en main des questions alimentaires, par les grandes villes, conduirait à un recentrage local de la politique agricole commune. Si les États et les régions gèrent les aides, pourquoi les villes ne seraient-elles pas maitresses d'œuvre du volet alimentaire de la prochaine PAC ? Elles feraient alors pression pour réorienter les aides agricoles en faveur des filières et des agriculteurs qui contractualiseraient, avec elles, leur approvisionnement par exemple.

(1) Il participait au séminaire international organisé par l'Agence bio, le 29 mars dernier, intitulé « L'alimentation bio dans le monde : au cœur des territoires, saine et accessible».

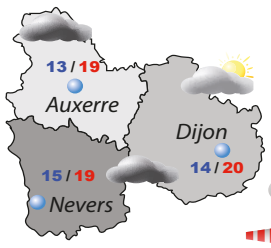
▶ Rendez-vous

01/09 Innover dans ses pratiques culturales avec les JA BFC

Dans le cadre de la fête régionales de l'agriculture « La Terre vous parle », organisée à Champagney (à proximité de Dole), les JA BFC vous invitent à répondre à cette question : « Comment innover dans ses pratiques culturales pour limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et redonner de la vie dans les sols ? ». Intervenants au débat : l'Inra, l'Apad, le groupe des 30000 (JA BFC), le GIEE Autonomie protéique (JA 70), le GVA du Chemin de dole et de la Plaine doloise. Vin d'hinneur offert à l'issue de la conférence. Inscriptions jusqu'au 31 août à : accueil.jabfc@gmail.com

la météo présentée par Dijon Céréales

Vendredi 24 Août

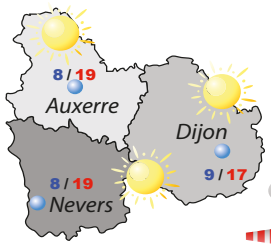


Très nuageux
Un ciel très nuageux à couvert s'annonce, avec de rares éclaircies par endroits.

T° mini : 12 à 14°C
T° maxi : 16 à 20°C
Vents : Ouest 20 km/h

Saint Barthélémy
Soleil : 06h57 - 20h50
Lune : 20h04 - 04h39

Samedi 25 Août



Ensoleillé
Un ciel clair et un soleil généreux pour ce samedi. Les vents seront faibles.

T° mini : 7 à 9°C
T° maxi : 17 à 20°C
Vents : Ouest 10 km/h

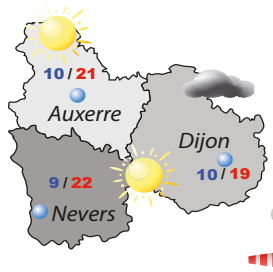
Saint Louis
Soleil : 06h59 - 20h48
Lune : 20h36 - 05h38

AGATE météo

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Dimanche 26 Août



Beau temps
Le soleil sera dans l'ensemble bien présent mais quelques passages nuageux sont attendus localement.

T° mini : 9 à 11°C
T° maxi : 18 à 22°C
Vents : Ouest 10 km/h

Sainte Natacha
Soleil : 07h00 - 20h46
Lune : 21h03 - 06h40

Prévisions à 7 jours

Lundi 27 Août au Mercredi 29 Août

Un temps bien ensoleillé pour cette période.

Vents : Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini : 13 à 15°C T° maxi : 25 à 27°C

Du Jeudi 30 Août au Dimanche 2 Septembre

Le soleil restera bien présent pour ces prochains jours.

Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini : 18 à 20°C T° maxi : 26 à 28°C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Chanvre

Du foin à 10 millions d'euros la tonne

Les législations sur le cannabis évoluent. Les agriculteurs français pourront-ils produire cet « or vert » dans une filière officielle ? Économistes et policiers témoignent.

Le calcul est aisé : sur le marché clandestin, le gramme « d'herbe » ou de « résine » compressé nommée haschisch coûte environ 10 euros. La drogue est le produit agricole le mieux valorisé au monde, de même que l'alcool à l'époque de la Prohibition américaine, car l'interdiction justifie le tarif. Et non la qualité, souvent déplorable : nombre de consommateurs ont cessé de fumer ce haschisch coupé avec des ingrédients toxiques (paraffine, cirage…) et préfèrent l'herbe aux feuilles identifiables. L'absence de contrôle de qualité par un organisme officiel découle bien sûr de cette interdiction. Nombre d'amateurs cultivent donc eux-mêmes leur pot, un coin de jardin, un placard éclairé d'une lampe. Les motivations varient : du « joint » occasionnel un soir de fête à l'usage anxiolytique quotidien, antidouleur pour sportifs, boxeurs ou jockeys, « tisane de tilleul » des jeunes générations. Certains l'utilisent dès le matin pour affronter un travail stressant. Or, comme pour l'alcool, le problème s'évalue à la mesure de la quantité consommée. En France, 17 millions de personnes de 11 à 75 ans fument du cannabis, dont 700 000 quotidiennement (source ofdt.fr). Le vocabulaire évolue : « usage thérapeutique, récréatif, de détente », mais le fumeur de joints garde une mauvaise image : « punk à chiens » ou zadiste aux yeux rougis, passif et planant, il ne correspond pas aux valeurs de notre époque « dynamique ».

Fiscalité et calories

Cependant, un parfum de libéralisation flotte dans l'air. L'ouest des États-Unis qui autorise sa vente se réjouit des taxes encaissées et de l'accroissement du tourisme. Au Canada, l'officielle SAQ qui distribue les vins se charge aussi de l'herbe planante. L'Uruguay permet son commerce. Une motivation encore plus inattendue que la fiscalité et le tourisme stimule le marché américain : l'alcool apporte des calories et fait grossir, pas le cannabis. Selon un sondage cité par VSNews, « La marijuana est perçue comme meilleure que l'alcool pour la santé. » Un effet des campagnes anti-alcool ? Les vignerons redoutent cette concurrence.

En 2018, pour la première fois, l'Insee intègre la consommation de stupéfiants au calcul du produit intérieur brut – tout est bon pour gonfler la croissance, ou du moins ses chiffres. Les Français auraient dépensé 2,8 milliards d'euros en drogues diverses (50 % cannabis, 35 % cocaïne, 10 % héroïne), soit 0,1 % du PIB. La production française de drogues avoisinerait 100 millions d'euros, complétée par 400 millions d'importations, offrant un bénéfice estimé à 2,3 milliards pour les dealers.

Un tel marché excite les initiatives. La Hollande dope ainsi son tourisme depuis des années. En Italie, Zoesseeds.com vend des graines par correspondance et en boutique. De même, l'Espagnol CannaWine distribue des vins aromatisés au chanvre dans six pays d'Europe, sauf la France.

CBD et THC

Les cultivateurs de chanvre textile le savent bien : les variétés autorisées qu'ils sèment contiennent moins de 0,2 % de tétrahydrocannabinol (THC). Or une autre molécule de la plante, le cannabidiol (CBD), « relaxante et euphorisante », n'est pas interdite. C'est sur cette base que les magasins Bluedreamlab et Cofyshop estiment vendre un produit autorisé, tout en affichant « Ne pas fumer ». Des gardes à vue ont été ordonnées.

La police témoigne

Sous couvert d'anonymat, des policiers du terrain révèlent leur point de vue : *« Le prix élevé vient de l'interdiction, légaliser diminuerait des tarifs. »* C'est probable à long terme, mais les magasins récemment ouverts vendent l'herbe « sans THC » à 12,50 €/g, plus cher qu'un trafiquant. *« L'achat officiel ringardisera le cannabis auprès des bad boys. »* Certes, mais il existe une population intéressée qui n'ose en acheter illégalement, comme le prouvent les files d'attente à la porte des boutiques.

Fumer un joint risque-t-il d'entraîner vers les drogues dures ? Non, de même que boire une bière ne condamne pas au whisky et à la cirrhose. La police s'alarme cependant : *« Concurrencés sur le cannabis, leur entrée de gamme, les dealers vont baisser les prix de la cocaïne et autres substances chimiques plus addictives et dangereuses. »* Les effets euphorisants, anti-fatigue, dynamisants de certains produits sont en phase avec notre société de la performance. *« Et depuis les campagnes anti-tabac, fumer devient démodé »*. La légalisation du THC est-elle possible ? *« Pas dans le paysage politique français, aucun parti ne l'assumera. Même les Socialistes n'ont pas osé. »* Seul un vide juridique, tel la non-interdiction du CBC, est envisageable.

PIERRICK BOURGAULT



Photo : P. Bourgault

En Italie, la chaîne de magasins Cannabis Store Amsterdam (italienne, comme son nom ne l'indique pas), est en pleine expansion. Elle a ouvert une centaine de boutiques qui distribuent une large gamme de produits comestibles, buvables, parfumés, élaborés et cultivés en Italie.

Repères

Peut-on produire « l'or vert » en France ?

En France, la législation est stricte, comme l'a constaté un jeune cultivateur de Désertines (Mayenne) condamné à trois ans de prison ferme en octobre 2017 pour ses 900 m² de serre. Pourtant, les initiatives se multiplient : des parfums pour cigarette électronique, des magasins BlueDreamLab et Cofyshop à Paris (ils assurent que leur taux de THC est légal). Petite-fille d'agriculteurs fournissant du chanvre à la papeterie de Quimperlé, Laure Bouguen a fondé Ho Karan (Nantes) et vend des crèmes de beauté à base de cannabis. En rentrant du salon mondial Canna-Tech, consacré à l'usage médical et récréatif, Laure Bouguen constate l'avancée des États-Unis, du Canada et d'Israël, tandis que Maroc et Espagne améliorent leur production. Elle déplore le retard pris par la France. Il serait dommage qu'un tel rendez-vous sociétal et un marché aussi prometteur échappent aux agriculteurs.

Gamme de produits Ho Karan.



Photo : Ho Karan

Coûts et dangers du cannabis

Le dernier rapport de l'OFDT* annonce 49 000 décès annuels dus à l'alcool et 73 000 au tabac, mais aucun à cause du cannabis. La somnolence au travail, au volant et les pathologies liées au tabac des « *joints* » existent cependant. L'achat illégal finance des réseaux maffieux, banditisme et terrorisme et ne génère aucune rentrée fiscale. Mobiliser police, gendarmerie et justice coûte cher au contribuable. La prison brise des vies. Selon Renaud Colson, juriste : « *Les drogues sont dangereuses et la prohibition les rend encore plus dangereuses* ».


Photo : P. Bourgault

*Observatoire français des drogues et des toxicomanies.

HERD BOOK CHAROLAIS
CUFRA EC
LA JOURNÉE CHAROLAISE
RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER LE MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2018
De 8h00 à 13h30 : CONCOURS NATIONAL DES VEAUX
À partir de 15h00 : Vente Nationale aux enchères
Toute la journée Portes Ouvertes de la Vitrine à Herbe
Entrée gratuite - Restauration sur place
À L'AGROPÔLE DU MARAULT - 58470 MAGNY-COURS
Renseignements : Tel. 03 86 59 77 00 ou 06 26 32 77 08
mail: contact@charolaise.fr site: www.charolaise.fr

Fête du charolais à Saulieu

Du beau monde et des belles bêtes

La dernière édition de la Fête du Charolais à Saulieu a montré que les années n'altèrent pas le dynamisme de l'ensemble. La participation des éleveurs de tous poils et de toutes plumes ne fléchit pas et l'intérêt du public ne se dément pas. L'édition 2018 aura tenu ses promesses, enrichie par le concours national des moutons Texel et la visite d'un représentant du ministre des ressources agricoles et halieutiques de Côte d'Ivoire.



Le prix de l'Excellence bouchère va à Anne-Marie Bondoux

« Un beau et bon concours, des ovins en grand nombre avec la tenue du concours national Texel, une grande diversité d'exposants et des visiteurs qui n'ont pas boudé leur plaisir, encouragés par le beau temps… » Il n'en fallait pas plus pour satisfaire pleinement Jean-Michel Cap, président du Comice agricole de Saulieu. *« Cette année encore et en dépit des difficultés liées à la sécheresse, les éleveurs ont mis un point d'honneur à présenter la crème des crèmes de leurs élevages »* remarquait le président, non sans indiquer que le tout nouveau site internet lié à la manifestation a produit ses effets et renforcé la dynamique d'ensemble. Les connexions ont été nombreuses et elles ont joué en faveur d'une plus grande attractivité pour de nombreux visiteurs de passage dans la région.

Saulieu ne se résume pas à ses concours bovins et ovins et avicoles, la manifestation doit aussi permettre aux consommateurs de rencontrer les éleveurs, de mieux apprécier et comprendre leur travail, leurs problèmes et de s'informer afin de démêler le vrai du faux. Les éleveurs présents se sont ainsi montrés disponibles et accueillant pour les visiteurs. Michel Bureau, vice-président du comice et responsable du concours bovin, souligne *« la bonne tenue des participations et la confiance que les éleveurs manifestent ainsi à un concours dont la notoriété a largement dépassé les frontières du département »*. Autre fait marquant : *« Saulieu attire toujours de nombreux acheteurs et les ventes sont très actives grâce à la qualité rare des animaux présentés »*. Cette édition 2018 aura donc tenu toutes ses promesses et satisfait en termes de vente et de résultats les éleveurs primés.

AMK

Tombola Terres de Bourgogne : Samedi 18 août le panier de produits du terroir est gagné par Yves LIMBARDET 21 110 Aiserey
Dimanche 19 août le panier de produits du terroir est gagné par Guy MOREAU 21 350 Arnay-sous-Vitteaux.

Interbev remet les pendules à l'heure

Explication de texte ou plutôt de chiffres sur le stand d'Interbev où certains posters interpellent le visiteur et pas seulement les éleveurs. Trois courbes illustrent parfaitement le paradoxe bien français du marché de la viande depuis plusieurs décennies : les courbes des prix à la consommation et des charges pour les élevages ne cessent pas de croître, tandis que la courbe des prix payés au producteur connaît une baisse tendancielle bien marquée. Autre schéma évocateur : parmi les États membres, la France se situe au 20ème rang en ce qui concerne les prix moyens pratiqués pour les mâles R3, par rapport à ceux pratiqués dans d'autres pays européens. Les éleveurs français ont décidément la vie plus dure que leurs collègues anglais, irlandais ou autres… 20ème sur 28, la place n'est pas enviable et une explication s'impose…



Prix d'honneur et prix d'ensemble pour le Gaec Loiseau de Meilly sur Rouvres et Flora, Guy et Gautier. Une belle récompense pour 50 ans de fidélité au concours.



Un prix d'honneur mâle naisseur pour le Gaec de la Croix Cageot, représenté par Sylvain Fleury qui signe là sa vingtième participation depuis 1998.



Le prix de l'Ambassade du charolais va au Gaec Renon de La Cour d'Arcenay. Il rafle la mise avec une seule vache présentée.



Un prix de championnat, des premiers et des seconds prix pour le Gaec de Cherchilly, Francis et François Michot de Marcheseuil. Six animaux en compétition et six récompenses, six ventes.

Saulieu : un écrin pour le concours national des moutons Texel

Leur concours ne se déroule que tous les deux ans, pas question pour les éleveurs de louper ce rendez-vous. Ils étaient huit élevages en compétition les samedi et dimanche à Saulieu, présentant en tout 175 animaux béliers et brebis de toutes catégories, sélectionnés pour leur excellence en laine comme en conformation. Ce mouton de plein air est une référence en élevage ovin, du fait de sa conformation et de la qualité de sa viande. Sur le ring ovin, on a pu apprécier l'allant des jeunes éleveurs passionnés par une race reconnue pour ses très bonnes qualités bouchères et souvent utilisée en croisement.



Prix de championnat mâle pour Olivier et Corentin Albert (conformation), élevage nivernais et pour le Gaec Pariot, représenté par Philippe Pariot (laine) élevage de l'Allier.



Une belle présentation pour le prix de famille par le père.

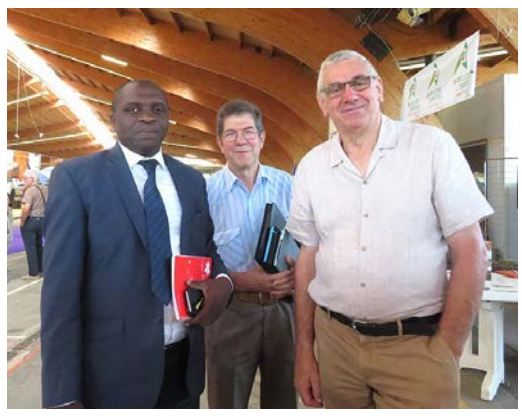
Le nouveau visage de Charolais de Bourgogne

Représentante de l'IGP-ODG Charolais de Bourgogne, Priscilla Papon-Manessier épaule Régis Taupin et son conseil d'administration pour le développement de cette IGP récemment acquise. Charolais de Bourgogne rassemble 850 éleveurs et 11 établissements viande (sites d'abattage et transformateurs), tous unis autour du même objectif de promotion de cette filière de qualité à haut niveau d'exigence de l'amont à l'aval. Les attentes commerciales sont à la mesure de l'engagement des uns et des autres depuis 20 ans à faire aboutir cette demande de reconnaissance. Pour certains éleveurs, c'est le combat de toute une vie professionnelle, les adhérents sont donc totalement impliqués dans le développement de la filière. « Ce sont tous des ambassadeurs de la qualité et du savoir-faire propres à Charolais de bourgogne » insiste Priscilla Papon Manessier. À ce titre ils participent activement à des événements sur les points de vente, au plus près des consommateurs et de leur questionnement.



La Côte d'Ivoire parie sur le charolais

Le pays sort à peine de dix années de guerre civile qui ont ravagé son économie. Plus de fermes, des filières élevages dévastées, une économie agricole à reconstruire… Depuis 2014, les professionnels de l'élevage de Côte d'Ivoire ont pu apprécier les qualités et la facilité d'adaptation de la race charolaise. À l'occasion de la Fête du Charolais, le représentant du ministère des ressources agricoles et halieutiques ivoirien est venu poser les bases d'une collaboration sous forme de transfert de savoir-faire entre la France (plus précisément la Maison familiale et rurale de Liernais) et son pays. L'objectif c'est de permettre à de jeunes éleveurs de Côte d'Ivoire candidats à l'installation de parfaire leurs connaissances au sein de la MFR, tout en étant accueillis dans des familles d'éleveurs du canton. En retour, le pays espère susciter des vocations à visées pédagogiques chez des éleveurs retraités de Côte d'Or qui pourraient mettre leur expérience au service des jeunes en Côte d'Ivoire. Les voyages ne forment pas que la jeunesse, ils peuvent aussi enrichir les aînés. La Côte d'Ivoire maîtrise actuellement sa production avicole, reconstruit sa production porcine, mais repart de zéro en ce qui concerne l'élevage bovin. Tout est à faire et cette initiative représente une belle opportunité de collaboration entre les responsables professionnels de l'élevage des deux pays. La fête du charolais a ainsi été l'occasion de signer un mémorandum entre le représentant du ministre de Côte d'Ivoire et la MFR de Liernais.



Le palmarès

Palmarès Bovins

Prix d'honneur
Femelle non naisseur : Gaec Brazey
Femelle naisseur : Gaec Flety
Culardе non naisseur : Vollot Etienne
Culardе naisseur : Bondoux Anne-Marie
Culard naisseur : Gaec Loiseau
Mâle naisseur : Gaec de la Croix Cargeot
Mâle non naisseur : Simon Aliette & Jean
Vache naisseur moins de 5 ans : Gaec Renon
Vache naisseur entre 5 et 8 ans : Luneau Pierre
Vache non naisseur : Vollot Etienne
Prix d'excellence bouchère
Bondoux Anne-Marie
Prix de la Ville de Saulieu
Gaec Flety
Prix du Comice agricole de Saulieu
Simon Aliette & Jean
Prix de l'Ambassade du Charolais
Gaec Renon
Prix d'ensemble
1er prix mâles naisseurs : Gaec Loiseau
2ème prix mâles naisseurs : Gaec Guenot père & fils
1er prix mêles non naisseurs : Gaec du Montceau
2ème prix d'ensemble mâles non naisseurs
Lorre Alexandre
1er prix femelles naisseurs : Gaec Guenot père & fils
2ème prix femelles naisseurs : Gaec du Thureau
1er prix femelles non naisseurs : Gaec Brazey
2ème prix d'ensemble femelles non naisseurs : Lorre Alexandre
1er prix culardes non naisseurs : Gaec Brazey
2ème prix culardes non naisseurs : Lorre Alexandre

Palmarès Ovins

Agneaux de boucherie
Prix d'honneur
Gaec Bertrand (Marcilly Ogny)
Meilleur agneau
Gaec Bertrand (Marcilly Ogny)
1er prix : Gaec Sivry (lots n°30 et 37) – Gaec Guenot (lot n°4)
2ème prix : Laurier Agnès & François (Vic sous Thil) – Gaec Ferroux (Savilly)
3ème prix : Desserteau Jean-Marie (Saint-Martin de la Mer) – Gaec Bertrand (Marcilly Ogny)
4ème prix : Gaec Desplantes (Beurey Baugay)
5ème prix : Pane Julien (Dampierre en Morvan)
6ème prix : Gaec Desplantes (Beurey Baugay)
7ème prix : Fleury Jean-Paul (Censerey)
8ème prix : Desserteau Jean-Marie (Saint Martin de la Mer)
9ème prix : Gaec de la Croix Cargeot (Saint Martin de la Mer)
10ème prix : Gaec Thouviot père & fils (Brazey en Morvan)

Concours national Texel

Prix de championnat mâle
Conformation : Albert Olivier et Corentin
Laine : Gaec Pariot (Allier)
Prix de championnat femelle
Conformation : Camus Jean-Paul (Asine)
Laine Prugneau Sylvain (Allier)
Prix d'ensemble
Conformation : Gaec Pariot Philippe (Allier)
Laine : Gaec Pariot Philippe (Allier)
Prix de famille mâle
Conformation : Prugneau Sylvain (Allier)
Laine : Prugneau Sylvain (Allier)
Prix de famille femelle
Conformation : Dufour Daniel et Guillaume (Aisne)
Laine : Gaujour Jean-Marie (Allier)
Challenge départemental
Conformation et Laine : Allier

Arnay-le-Duc

Des béliers par centaines

Le comice agricole d'Arnay-le-Duc et la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or organisent leur grand concours de reproducteurs vendredi 31 août.



Le Gaec du Moulin de Jonchery avait remporté le prix de championnat Charollais en 2017.

Une quarantaine d'éleveurs venus de toute la France devraient faire le déplacement à Arnay-le-Duc à la fin du mois, à l'occasion du grand concours national ovin du comice agricole arnétois. *« Les inscriptions se terminent le 20 août, nous attendons un peu plus de 400 béliers comme l'an passé »*, annonce Aurore Gérard, conseillère en élevage ovin à la Chambre d'agriculture. L'évènement s'intéressera à toutes les races ovines et remettra l'accent sur l'exposition-vente d'agnelles, quelque peu délaissée ces dernières années au profit des béliers. *« Les éleveurs ne doivent pas hésiter à en présenter. Ce n'est pas une nouveauté, nous souhaitons juste relancer cette exposition »*, ajoute Aurore Gérard, rappelant les taux de vente intéressants réalisés à Arnay-le-Duc.

Le Charollais en force

Le Charollais devrait être une nouvelle fois majoritaire, lui qui concernait près des deux tiers des effectifs de la précédente édition. Le prix de championnat 2017 dans cette race avait été remporté par le Gaec du Moulin de Jonchery, de Diancey, qui sera une nouvelle fois de la partie le 31 août. Comme à ses habitudes, Jean-Marie Guyot présentera quinze à vingt animaux avec son fils Baptiste : *« Arnay est un peu notre concours local, il est le seul à s'intéresser aux reproducteurs dans le département. Ce rendez-vous est une belle vitrine ovine »*. Entre six et dix ventes sont généralement réalisées par l'éleveur sélectionneur : *« ce sont principalement des agneaux. Il y a aussi et surtout des ventes en ferme qui s'effectuent après le concours. L'important est de nouer des contacts. En plus des clients locaux que nous retrouvons chaque année, les éleveurs du quart nord est de la France sont de plus en plus nombreux à se déplacer. Il n'existe pas beaucoup de rendez-vous de ce type dans leur secteur et Arnay est souvent le premier concours sur leur route, cela tombe plutôt bien »*.

Informations pratiques : entrée libre de 9h à 13h, restauration sur place, primes à l'achat par tirage au sort, renseignements au 06 87 85 06 99 ou 03 80 90 68 81.

AURÉLIEN GENEST



Élevage

Le chien dressé au troupeau : un auxiliaire de travail indispensable

Avec l'agrandissement des exploitations, les éleveurs sont contraints d'organiser au mieux leur temps de travail. Que l'on soit éleveur de bovins, de petits ruminants ou de volailles, un chien de troupeau correctement dressé est un auxiliaire précieux pour gagner du temps au quotidien.



Véritable prolongement de la main de l'éleveur, le chien dressé au troupeau permet, d'une part, de réduire la pénibilité du travail relative au maniement du troupeau et, d'autre part, de manipuler plus sereinement et rapidement ses animaux. Mais pour que l'aide ne se transforme pas en entrave dans le travail, deux conditions sont à respecter : bien choisir son chien et apprendre à l'utiliser en suivant une formation au dressage.

Bien choisir son chiot

Pour dresser plus facilement un chien au troupeau, il faut l'avoir adopté jeune, entre 8 et 12 semaines. Le choix du chiot est une étape primordiale, d'abord parce que tous les chiens n'ont pas les mêmes aptitudes naturelles pour devenir de bons chiens de troupeau et ensuite parce qu'on s'engage pour de nombreuses années. Il faut donc veiller à respecter quelques conseils pour ne pas se tromper. En premier lieu, il faut privilégier des chiots de race bergère, dont les parents travaillent sur troupeau. Il est indispensable de pouvoir observer les chiots dans la portée, pour identifier ceux qui sont en bonne santé et sociables.

En Côte d'Or, les éleveurs qui souhaitent acquérir un chien de troupeau peuvent, pour plus d'informations, contacter l'Association des Utilisateurs de Chiens de Troupeaux de l'Yonne et du Morvan (A.U.C.T.Y.M.). S'ils le souhaitent, ils peuvent également participer à la première journée de formation d'initiation au dressage du chien de troupeau, où la thématique du choix du chien est également abordée.

Une formation pour apprendre à connaître et à conduire son chien

Pour pouvoir travailler efficacement et en sécurité avec son chien, il est indispensable de suivre une formation d'initiation au dressage du chien de troupeau. Cette formation, qui a pour objectif de constituer un couple de travail maître/chien comporte deux parties :

- L'éducation du chien : le chien doit obéir à son maître. Il faut donc mettre en place la hiérarchie entre le maître et le chien et lui apprendre à comprendre et exécuter les ordres de base.
- Le dressage au troupeau : cette phase va permettre de développer les aptitudes naturelles du chien et le rendre apte au travail.

Pour faciliter l'apprentissage du chien, celui-ci doit être âgé de 6 mois à 2 ans. En Côte d'Or, la formation d'initiation au dressage du chien de troupeau se déroule sur 5 jours et est dispensée par un moniteur agréé par l'Institut de l'Élevage. Chaque journée de formation est espacée d'un mois, ce qui permet aux stagiaires de travailler avec leur chien sur leur exploitation entre deux journées et de pouvoir revenir la séance suivante sur les difficultés rencontrées.

Enfin, afin de perfectionner leur technique, les couples maître/chien qui ont suivi une session d'initiation peuvent suivre, quelques mois plus tard, une session de perfectionnement de deux jours, là encore espacés d'un mois.

La preuve est faite que l'utilisation d'un chien permet de gagner du temps, de travailler plus en sécurité et en sérénité. Alors, pourquoi vous en passer ?

Paroles d'éleveurs…

«Des explications très claires» -«Conseils adaptés en fonction de chaque personne» - «*Formation très intéressante, permet de gagner du temps dans la manipulation des bêtes»*

JA21

Les gagnants du concours photos



① **Audrey Dumontier gagne le prix *«moissons 2018»* avec cette photo prise lors de la récolte du blé à Chazeuil.**

Les Jeunes agriculteurs ont organisé un concours photos «foins et moissons» cet été. Les internautes étaient invités à envoyer leurs plus beaux clichés des récoltes. Pas moins de 130 photos ont été reçues et partagées sur la page Facebook des JA. Le jury s'est réuni pour désigner les quatre gagnants de cette première édition. Chacun recevra un petit cadeau en guise de récompense. Suivez les JA21 sur leur page Facebook «Jeunes Agriculteurs Côte d'Or».



② **Le prix *«Facebook»*, récompensant la photo la plus *«likée»* sur internet, est attribué à Julien Gaunet, de Pouilly-en-Auxois avec 112 *«j'aime»*.**



③ **Le coup de cœur du jury pour Aurélia Walter, lors d'une récolte d'orge à Chaignay.**



④ **Le prix *«foins 2018»* est remporté par Benoît Prost, de Braux.**

Soufflet

Moissons : des résultats hétérogènes

Alors que débutent dans le département les récoltes de maïs, le groupe Soufflet livre un bilan quasi définitif de la campagne de 2018 en orge, blé et colza. Explication avec Hubert Allard, le chef de région chez Soufflet.



Hubert Allard, chef de région chez Soufflet devant le silo de Clamecy

C'est un résultat mitigé. Globalement les récoltes du groupe Soufflet dans la Nièvre sont légèrement supérieures à celle de l'an passé. Néanmoins, lorsque l'on zoome culture par culture, on peut s'apercevoir que les fortunes sont parfois diverses. C'est le cas avec l'orge d'hiver où les rendements varient entre 45 et 75 q/ha. *« Sur les terres filtrantes nous sommes à 75 q/ha. En revanche sur les parcelles hydromorphes, nous sommes plutôt à 45 q/ha »* détaille Hubert Allard. Le blé a également subi les aléas de la météo. *« Deux phénomènes sont venus perturber les récoltes. Nous avons eu d'abord un excès d'eau sur toutes les terres limoneuses et argileuses. Ensuite les pluies d'orages au stade de la floraison ont entraîné un problème de fécondation. Les agriculteurs qui avaient semé du Fructidor ou du Némo ont de très bons rendements en revanche, pour ceux qui ont fait le choix du Boregar, il y a une perte importante »*. Du nord du département jusqu'au secteur de Saint-Benin-d'Azy le blé atteint 75 q/h, en revanche sur les autres secteurs, il oscille de 65 à 70 q/ha.

« Des gros dégâts pour le colza »

C'est l'une des cultures qui a le moins bon rendement cette année. *« Le colza a subi à la fois une grosse attaque d'altises qui a été mal maîtrisée de la part des agriculteurs. Le gel a également amplifié ses dégâts. Conséquence nous avons un rendement qui varie entre 20 à 35 q/ha avec une moyenne à 30 q/ha »* déplore Hubert Allard. La dernière culture concerne l'orge de printemps où les récoltes sont comparables à 2017. *« Pour les semis de février, nous estimons les volumes à 70 q/ha. Mais les 2/3 des exploitants du département ont semé en avril. Il ne faut pas espérer des niveaux supérieurs à 65 q/h »*. Enfin, les prévisions concernant le tournesol sont catastrophiques, avec une fourchette qui varie entre 15 à 25 q/ha.

« Les prix s'envolent sur les marchés »

Impossible de parler de rendements sans évoquer la situation du marché international. La tendance générale est à la hausse des prix. *« La sécheresse a touché le nord de l'Europe où aucune récolte ne se fait actuellement »* précise Hubert Allard. Il poursuit : *« l'Ukraine va aller jusqu'à limiter ses exportations de blé à hauteur de 8 millions de tonnes. Elles étaient de 15 millions en 2017. La production de la Russie est également touchée. 68 millions de tonnes contre 85 l'année dernière. Enfin en Australie, où c'est la pleine période des semis, il n'y a pour l'instant pas de récoltes car il n'a pas plu depuis un moment »*. À écouter ce responsable de Soufflet, notre pays va pouvoir tirer son épingle du jeu. Certains agriculteurs ont d'ailleurs souhaité anticiper la fluctuation des prix. Ils sont quelques-uns à avoir vendu une partie de leur production lorsque les prix ont dépassé de 20 euros ceux de 2017. Depuis 15 jours, ils sont de 30 euros supérieurs à l'an passé. Hubert Allard précise *« ceux qui ont vendu en avance ne profiteront que d'une partie des volumes »*.

« Pour conclure, on peut signaler que ces hausses de prix sont marquées par la présence de fonds de pensions qui ont pour conséquence de gonfler artificiellement les cours. Sans ces organismes, le retour à l'agriculteur serait bien meilleur » estime-t-il.

THÉOPHILE MERCIER

Nouvelle Technologies

Ma Smart Agri : le rendez-vous de l'agriculture connectée

L'Agropole du Marault en partenariat avec la Chambre d'agriculture, CERFrance Alliance Centre, le Herd-Book Charolais et AgroNov organisent la première journée consacrée aux nouvelles technologies et à l'agriculture connectée, le mercredi 5 septembre de 09 h 30 à 17 h 30.

C'est un rendez-vous innovant. Pour la première fois ce type d'évènement se déplace dans notre département et vient à votre rencontre !

Cette journée va permettre aux acteurs du territoire de se familiariser sur les évolutions technologiques qui gravitent autour du monde agricole, mais sera aussi l'occasion pour les start-up de rencontrer leurs utilisateurs, d'envisager des partenariats et des possibilités de se déployer sur nos territoires.

Au programme : une trentaine d'entreprises réunies autour de 5 thématiques : Surfaces agricole ; Commercialisation promotion ; Eau, déchets et énergie ; Mon élevage connecté ; Transformation.

Venez découvrir des solutions innovantes pour gérer vos cuves à fioul, suivre votre parc matériel, piloter votre exploitation, promouvoir et vendre vos produits fermiers, répondre pleinement aux attentes en matière de bien être animal… On peut d'ores et déjà annoncer la présence de Groupama qui présentera une solution d'expertise parcellaire par drones, Flipagri qui présentera un carnet d'entretien électronique pour machines agricoles.

Actuellement des groupes de visites se constituent pour bénéficier d'un parcours personnalisé avec les start-up. Si vous avez une start-up, vous avez encore la possibilité de venir exposer gratuitement votre produit ou votre concept. N'hésitez pas à contacter la Chambre d'agriculture.

Contact :
Noémie Sansoit ,Chambre d'agriculture : 03 86 20 20 09



Toutes nos solutions pour vous accompagner dans votre activité.

Assurance Climats
à retrouver sur groupama-agri.fr

Groupama
la vraie vie s'assure ici

Pour les conditions et les limites des garanties, se reporter au contrat disponible en agence.

Groupama Rhône Alpes Auvergne - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr - 69251 Lyon Cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon - Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout - 75009 Paris.
Crédit photo : Aurélien Chauvaud -Pao Lyon - Février 2017

▶ Agenda

25-26/08 Comice à Fours
Ce week-end, ne manquez pas le comice de Fours avec au programme le samedi dès 9h30 au lieu-dit le Terrain, randonnée, concours de labours des JA, présentation de drone, exposition d'animaux et animations pour enfants. Le repas du comice est organisé à Cercy-la-Tour. Dimanche rendez-vous à 9h30 place Pouyat à Fours pour la messe en pleine aire. 15h00, défilé de chars, animations de rue et fête foraine. Le groupe Claguiba'zik proposera un concert. Le soir, feu d'artifice.

31/08-01/09 N'en jetez plus
La communauté de commune Loire, Nièvre, Bertranges organise le premier festival consacré au zéro déchets. Il se déroule le vendredi 31 août et le samedi 1er septembre à Saint-Benin d'Azy. Au programme, conférence, projection de films, animations ateliers et dégustations de produits locaux. L'objectif est de vous apporter des solutions pour réduire vos déchets et apprendre à consommer autrement. Renseignements : 03 86 69 69 06

01/09 Concours de labours à Authiou
Les JA de Brinon-sur-Beuvron organisent un concours de labours le samedi 1er septembre à Authiou à partir de 13 h 30. Buvette et restauration sur place. Renseignements et inscriptions au 06 81 17 02 21.

08/09 Concours de labours à Aunay-en-Bazois
Les JA de Châtillon-en-Bazois organisent leur concours de labours le samedi 8 septembre à partir de 13h à Aunay-en-Bazois. Le concours à lieu chez Monsieur Bourgeois. Repas et animations le soir. Tarif : 15 euros. Renseignements au 06 22 93 86 95.

08/09 Concours de labours à Poil
Les JA de Luzy organisent leur concours de labours le samedi 8 septembre à partir de 13h00 au Gaec Montcharmont au lieu-dit « les châtaigniers ». Repas champêtre en soirée à 15 euros. Renseignements et inscriptions au 06 24 69 00 33.

#Agri Demain

Le succès se confirme

La fête des moissons se poursuit dans le département. Samedi 18 août, deux rendez-vous ont eu lieu à la Chèvre'rit d'Amandine à Garchy et chez Marie-Bernard et Marinette Benoist à Alluy.



Marie-Bernard et Marinette Benoist (t-shirt noir) au moment de l'accueil des visiteurs.

Le succès de la fête des moissons se confirme. Ce samedi 18 août, les deux rendez-vous programmés dans le cadre de #Agridemain ont fait le plein. À Alluy, 70 personnes se sont réunies chez Marie-Bernard et Marinette Benoist pour la randonnée à travers le canton de Châtillon-en-Bazois. Le couple a fait le choix de se tourner vers l'homéopathie et les huiles essentiels pour les soins de leurs bêtes. C'est cette démarche qu'ils ont tenté d'expliquer durant toute l'après-midi.

Le groupe s'est d'abord arrêté au pont-canal Mingot pour une pause orientée sur le patrimoine local. Puis direction la station de pompage de la Diennes où le Maire d'Ougny, Michel Durand a expliqué le principe de l'installation. *« Cette promenade a permis au public de poser beaucoup de questions sur l'exploitation. J'ai même pu échanger avec une infirmière qui utilise aussi de l'homéopathie pour son travail. Globalement, les gens étaient satisfaits de leur visite »* a estimé Marinette Benoist. Le soir, c'est plus d'une centaine de personnes qui sont venues déguster un repas à base de viande charolaise. Le groupe de danse country Baz'line situé à Châtillon-en-Bazois a assuré spectacle. *« Ce qui est satisfaisant, c'est part la part des visiteurs qui ne sont pas issus du monde agricole »* se réjouit Marinette Benoist. Elle a tenu en guise de conclusion à remercier le comité des foires de Châtillon-en-Bazois, les JA et la section locale de la FDSEA pour leur soutien logistique.

De l'autre côté du département avait lieu, toujours dans le cadre de #Agridemain, une visite de l'exploitation d'Amandine Lafranchise, la Chèvre'rit d'Amandine. Environ 70 personnes ont pu découvrir son élevage de chèvres et le travail de transformation fromagère.

Le prochain rendez-vous pour #Agridemain, c'est le 6 septembre pour la clôture. Stéphane Aurousseau, le président de la FDSEA vous donne rendez-vous à 16h à Charrin, au 10 rue de Tingeat. Il sera question entre autre d'élevage de porcs en plein air et de vente directe. Pour l'occasion, un foodtruck sera présent, et le réseau de la FDSEA vous proposera quelques animations. Renseignements au 03 86 93 40 92.

THÉOPHILE MERCIER


70 personnes ont participé à la randonnée.


Plus de cent personnes ont dégusté le repas charolais organisé par les JA et la section locale de la FDSEA.

PORTES OUVERTES
ELEVAGE BOVINS CHAROLAIS
Laëtitia et Benoit LAMARRE
Creusevaux
71540 RECLESNE
(à 15 min d'Autun)
Vendredi 31 Août et
Samedi 1er Septembre 2018
Vidéo de l'élevage
avec un aperçu des reproducteurs
disponibles à la vente sur les sites
Benoit Lamarre ou Simongenetic.com
Catalogue sur demande :
06.86.77.59.38 ou
benoitlamarre@orange.fr
PHILICOT


Les randonneurs à la station au pont-canal de Mingot.

Jeunes Agriculteurs

Un concours de labours réussi

Les Jeunes Agriculteurs de Château-Chinon ont organisé, mercredi 15 août, leur concours départemental de labours. Une journée placée sous le signe de la bonne humeur.





▲ Un laboureur en pleine action.

◀ Maxence Devouard, le plus jeune participant du concours.

▼ Les participants aux concours posent avec leurs récompenses aux côtés de Colette Lanson, la nouvelle sous-préfète de Château-Chinon.

Il y avait du monde ce mercredi 15 août pour assister au concours départemental des Jeunes Agriculteurs de Château-Chinon. Une centaine de personnes s'est réunie à Châtin dans une parcelle de Jean-Michel Dussaule prêtée pour l'occasion. Du côté du concours, 13 participants ont été répartis dans deux catégories : un classement brabant et une charrue. La compétition démarrée à 10 heures par l'ouverture de la raie, s'est achevée aux alentours de 18 heures Un jury composé cette année de Frédéric Allaire, secrétaire général adjoint des JA, Jean-Denis Haghebaert, Jean-Michel Dussol et Olivier Bernier.

Résultats dans la catégorie brabant, victoire de Valentin Jean-guyot avec un total de 86 points. A noter dans ce classement, la belle troisième place de la seule fille du concours, Julie Grandjean qui totalise 67 points. Dans l'autre tableau, celui de la charrue, Julien Marquis l'emporte avec 97 points. Les organisateurs ont également remis une coupe au plus jeune laboureur de la compétition, Maxence Devouard âgé de seulement 5 ans. Prochains rendez-vous pour les labours, le 25 à Fours et le 8 septembre à Luzy, Tannay, Châtillon-en-Bazois, Brinon-sur-Beuvron. Avec en ligne de la finale départementale le 15 septembre prochain à Pazy.

TM

Foire aux vins

Une fréquentation en hausse à Pouilly

Le syndicat viticole de Pouilly a organisé le mercredi 15 août la 66ème édition de la foire aux vins à Pouilly-sur-Loire. L'occasion pour sa présidente, Katia Mouroy de revenir sur les faits marquants de l'année.



Le sous-préfet de Clamecy, Michel Robquin aux côtés de Katia Mauroy et du Maire Jean-Jacques Lété au moment de l'inauguration officielle.

C'est un bon cru. Gilles Blanchet, l'un des membres du comité d'organisation de la Foire était satisfait à l'issue de la journée. *« Le public a été au rendez-vous. Nous avons même constaté une fréquentation en hausse. Du côté des exposants, l'effectif est constant à l'an passé. Nous avons eu environ une cinquantaine d'exposants dont dix-huit producteurs de vins »*.

La journée a débuté vers 10h30 par l'inauguration officielle de la Foire par le Sous-Préfet de Clamecy, Michel Robquin. La délégation officielle emmenée par la confrérie des Baillis de Loire est ensuite allée à la rencontre des visiteurs mais surtout des producteurs viticoles. Les exploitants ont ainsi pu présenter leur production mais aussi pour certain évoquer les problématiques du moment. Pour Katia Mauroy, présente également dans la délégation, *« ce millésime s'annonce moins chaotique que les deux années précédentes. Nous avons ainsi vécu un hiver extrêmement humide avec de très gros cumuls de précipitations sur les mois de décembre, janvier et février. Ensuite le beau temps a été de la partie et le débourrement a été assez précoce. Heureusement, plus de peur que de mal et associé à une belle sortie de grappes, les dégâts liés au gel devraient être négligeables. Enfin nous avons dû faire face à des attaques très virulentes de mildiou. Conséquence, la floraison ne s'est pas trop bien passée avec de la coulure et du millerandage. Mais globalement le millésime se présente bien, et avec maintenant des nuits plus fraîches, pour une vendange qui sera certainement précoce nous pouvons espérer le mieux pour la qualité de cette nouvelle récolte »*.

« Les ventes se portent bien »

Dans son discours de clôture, la présidente du syndicat de Pouilly a également évoqué l'état du marché. *« Le Pouilly Fumé se vend bien, tant en France qu'à l'étranger, avec malheureusement peu de volumes et quelques restrictions qui en ont découlé. Royaume Uni, Belgique et USA restent nos premiers marchés. Nos amis belges sont des clients fidèles, grands amateurs de Pouilly, certainement les meilleurs clients si on ramène à la surface de chaque pays. En ce qui concerne le RU et les USA, l'avenir est plus incertain, entre un Brexit dont les négociations tardent et l'instabilité présidentielle qui donne beaucoup d'inquiétudes à nos importateurs américains »*. Katia Mauroy n'a pas manqué aussi de rappeler qu'il était désormais indispensable de faire preuve de pédagogie à l'égard du Grand Public afin d'expliquer au mieux les contraintes du métier. *« Les titres et les images chocs s'imposent au détriment de la réalité du terrain. Ainsi, une majorité ignore que 90 % de nos travaux sont manuels et seulement 10 % sont mécaniques. Il faut savoir que tous les vignerons traitent, qu'ils exploitent en bio, en lutte raisonnée, en conventionnel. Dès que des solutions de substitution sont possibles, nous faisons notre mieux pour les mettre en œuvre »* a martelé la présidente du Pouilly. Enfin, elle a évoqué les projets à venir pour le syndicat et notamment la création d'un nouveau site Internet. L'objectif est de rendre plus attractifs les métiers de la vigne et d'avoir une plus grande interactivité. *« Depuis un an, une commission de vignerons et vigneronnes travaille activement à cette refonte. Ils ont sélectionné les services d'un photographe pour les portraits de vignerons et d'un drone pour les prises de vues du vignoble et de ses monuments emblématiques. Ce site doit être mis en ligne courant de l'année prochaine »* a expliqué en conclusion Katia Mouroy.

TM

▶ Agenda

25 et 26/08 Foire aux oignons de Villeneuve-la-Guyard
La 42ème édition de la Foire aux Oignons se tiendra à Villeneuve-la-Guyard les samedi et dimanche 25 et 26 août. Retrouvez en plus des démonstrations sportives des associations, du concours d'épluchage d'oignons et des animations musicales : un vide-grenier, une brocante, une fête foraine, diverses animations, de nombreuses expositions (peinture, patchwork, ...). Restauration sur place. Entrée libre

24, 25 et 26/08 Fête de l'art à la Poètrie
A Saint-Sauveur en Puisaye, trois jours de festival multiculturel du café associatif route des Janets. Avec de nombreux concerts, des ateliers pour les enfants, des animations, des performances artistiques et des expositions. Restauration sur place. Entrée 7€/10€/15€.

25/08 Toucy'Storic
A l'église de Toucy, une journée de rencontres, dédicaces, tables rondes et ateliers pour petits et grands aura lieu samedi 25 août autour du livre d'Histoire. Cette journée sera l'occasion de mettre en avant tous les genres littéraires en lien avec l'Histoire , du roman à la BD, en passant par la biographie et les livres jeunesse Une trentaine d'auteurs et éditeurs, seront présents tout au long de la journée animée par Thierry Lentz, un historien spécialiste de Napoléon. La terrasse des remparts réunira les participants autour d'un pique-nique improvisé, avec une assiette carolingienne, à réserver avant le 24/08. De 9h30 à 18h, entrée libre.

1er et 2/09 Fête de l'agriculture à Athie (Avallonnais)
Le rendez-vous agricole organisé par les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne débutera samedi 1er septembre à 14h, et poursuivra dimanche 2 septembre de 10h à 18h. Au programme : des animaux, des animations, un trial de 4x4, un cross de tracteur-tondeuses, un marché de producteurs, et la possibilité de réaliser un baptême d'hélicoptère le dimanche. Retrouvez l'espace restauration pendant l'évènement, et réservez votre assiette pour le repas Cabaret du samedi soir au 06 83 75 83 83. Entrée : 2 €.



Grêle

Un an de dispositif anti-grêle

Quarante-deux générateurs à vortex protègent les vignes icaunaises des grêlons, responsables de beaucoup de dégâts depuis quelques années : bilan d'un an d'utilisation avec Guilhem Goisot, référent départemental de l'Arelfa.


Si les vignes sont épargnées par la grêle, la récolte 2018 devrait être exceptionnelle.

Ces dernières années, le vignoble icaunais a été bien mis à mal par les violents orages accompagnés d'averses de grêles, provoquant d'importants dégâts dans les vignes. Il y a un peu plus d'un an, les producteurs viticoles se sont engagés dans la prévention des dégâts en installant des générateurs à vortex avec l'Association nationale d'étude et de lutte contre les fléaux atmosphériques (Anelfa). À Saint-Bris le Vineux, Guilhem Goisot, viticulteur en biodynamie, a perdu 90 % de sa récolte à cause de la grêle en 2016. Il est le référent départemental de l'Arelfa, antenne régionale de l'Anelfa, qui a installé les quarante-deux générateurs dans la zone, se présentant sous la forme de deux bouteilles de gaz et d'une cheminée. Quand le risque de grêle est estimé supérieur à 40 % par Keraunos, l'observatoire français des tornades et orages, l'Anelfa déclenche le dispositif et prévient les bénévoles responsables d'un générateur de la nécessité de mise en route et d'extinction du système. L'un des deux à trois bénévoles par poste met en route le système : les générateurs propulsent de l'iodure d'argent à plusieurs kilomètres d'altitude. Pour obtenir une concentration optimale à l'arrivée de l'orage, il faut que les générateurs soient activés trois à quatre heures avant l'arrivée de la dépression. Les particules se concentrent sous forme de nuage au-dessus de la « zone à défendre », l'orage les emmène ensuite à 12 km d'altitude. Dans les nuages orageux, les particules empêchent la glace de s'agglomérer, ce qui diminue la taille des grêlons, ou les transforme en pluie.

D'une efficacité « raisonnable »

En 2017, l'année de sa mise en place, le système s'est avéré plutôt efficace. En 2018, une douzaine d'activations ont déjà été enregistrées, concentrés pendant la période orageuse très intense de mai et juin. Certaines communes ont connu des dégâts, comme Maligny en juin. Guilhem Goisot explique : *« Les orages cette année sont bien plus difficiles à gérer. Ils sont très localisés et imprévisibles. Celui de Maligny s'est formé d'un côté du village et est mort à la sortie ! Il n'était pas prévu donc on n'a rien pu faire. »* Le ciel s'est tût pendant la sécheresse de l'été, mais l'activité des générateurs a repris avec les alertes orange de ces derniers jours, ils ont été déclenchés le 7 août après-midi.


Le générateur à vortex propulse des particules d'iodure d'argent dans l'atmosphère.

Au bout de plus d'un an d'utilisation, le système s'avère d'une efficacité assez raisonnable au vu de son coût, une cotisation de 8 €/ha réglée par les viticulteurs. « Ça *n'empêche pas de ne pas pouvoir dormir quand il y a un orage, ni de se protéger avec des systèmes d'assurance… Comme on a pu le voir cette année, on ne peut rien faire contre les orages imprévus…* ». Autre avantage des générateurs : ils veillent sur tout le territoire *« On ne protège pas uniquement les 7 000 à 8 000 ha de vignes de l'Yonne, on protège aussi les habitations et les cultures… »* Aujourd'hui, d'autres systèmes comme le filet anti-grêle arrivent dans les vignobles locaux. Après une expérimentation à Courgis, l'Inao a d'ailleurs permis l'utilisation des filets dans les AOC, tout en laissant à chaque appellation le choix d'autoriser ou non les systèmes. Le jeune vigneron de Saint-Bris le Vineux est dubitatif : *« C'est 100 % efficace, mais en plus du problème visuel,* les filets *ont un vieillissement pré-maturé avec les vrilles des vignes qui s'enroulent dedans. Ils durent bien moins que les 15 à 20 ans prévus… Avec un investissement conséquent ! J'ai aussi des doutes sur l'efficacité des traitements phytosanitaires réalisés avec les filets faisant office d'écran. Pour moi, il y a beaucoup de défauts cumulés. »*

ORIANNE MOUTON

▶ Rendez-vous

Le 30 août à Auxerre

Réunion des producteurs-transformateurs de lait

Une réunion ouverte à tous les producteurs-transformateurs de lait du département se tiendra le 30 août à 13h45 à la Chambre d'agriculture d'Auxerre. L'initiative vient de deux éleveuses de vaches et de chèvres des alentours de Vincelles, qui transforment leur lait en fromage et yaourt. En travaillant ensemble, elles ont remarqué l'importance des échanges et déplorent l'absence de rassemblement des producteurs réalisant la transformation de lait dans l'Yonne. L'objectif de cette réunion est de rassembler un maximum d'éleveurs-transformateurs pour identifier les besoins et les problématiques qui ressortent dans l'exercice de leur activité, de l'élevage à la transformation. Cette réunion sera l'occasion d'étudier la nécessité de création d'une filière propre dans le département, pouvant amener à développer la conseil.

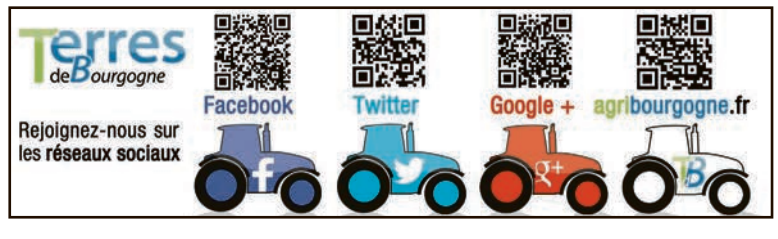
▶ Formations

Les formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires

Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Ateliers d'abattage et de transformation : mettez-vous à l'aise avec la règlementation.
Les 18 et 25 septembre à Autun. Contact : Alice Demolder, 03 86 94 26 33

Créer et animer ma page Facebook, initiation.
Formation d'une journée + 2h de cours en ligne. La séquence à distance sera ouverte durant une quinzaine de jours en septembre et sera suivie de la journée en salle le 16 octobre. Contact : Alice Demolder, 03 86 94 26.



Prédateurs

Le loup est bien passé dans l'Yonne

L'analyse de poils prélevés sur les lieux des méfaits est formelle : c'est bien un loup qui a attaqué les troupeaux à la frontière de l'Aube au début de l'été. Les éleveurs doivent-ils s'alarmer de la présence du grand prédateur ?

Entre le 20 mai et le mois de juillet, six attaques ont été observées dans l'Yonne et l'Aube, dont trois dans le département icaunais, laissant dix brebis et un bélier tués et cinq bêtes blessées. La responsabilité d'un loup était envisagée. Après les suspicions, la confirmation : d'après les analyses ADN, les poils prélevés sont bien ceux d'un loup, un mâle issu de la souche italienne. Ledit loup n'ayant pas renouvelé ses attaques depuis la nuit du 10 au 11 juillet à Melisey, aucune mesure spécifique n'est à mettre en place. Jean-Luc Grandadam, chef de service à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), relate la situation actuelle « *On suppose et espère être sur un épisode très ponctuel et très localisé, comme d'autres départements l'ont connu avant nous, notamment la Côte d'Or et la Nièvre. On ne pas être certains qu'il n'y aura pas d'autres attaques, mais on ne peut rien prévoir ! Pour l'instant, on est en phase d'observation, on est vigilants sur chaque signe de présence. Aujourd'hui plus qu'hier, toute attaque va éveiller les soupçons, donc dès qu'une dégradation de troupeau se produit, ou que quelqu'un prétend avoir aperçu l'animal, nos services doivent être alertés. Les équipes effectueront des contrôles et des expertises pour vérifier l'exactitude des informations.* » Bien entendu, les attaques de chiens errants, fréquentes, ne sont pas à signaler lorsque l'animal a pu être identifié.

À l'heure actuelle, étant donné le caractère ponctuel des attaques, le chef de service de l'ONCFS se veut rassurant : *« il n'y a pas de mesure particulière à mettre en place. La situation peut évoluer très rapidement, mais aucune protection formalisée n'est à instaurer pour le moment ».*

Inquiétudes à long terme

Les éleveurs touchés par les attaques rentrent leurs troupeaux tous les soirs de peur de voir la bête revenir. « *Si jamais ce cas de figure se présente, si les attaques recommencent, le comité loup pourra décider d'activer la mise en place de mesures de protection prévues par les arrêtés ministériels : la mise en bergerie des troupeaux la nuit, des opérations de barriérage, la mise en place de chiens de protection, et ça peut aller jusqu'aux tirs de défense… Mais on n'en est pas là !* » explique Jean-Luc Grandadam. Pour le président de la Fédération départementale ovine, Gilles Rameau, il n'y a pas de surprise sur les résultats de l'analyse ADN : « *ça reste une présence ponctuelle, il n'y a pas d'urgence aujourd'hui, mais on s'inquiète sur le long terme… Si on ne fait rien, il y en aura des loups ! Il y en avait autrefois, ils vont certainement revenir, le terrain leur plaît ! Je ne serai pas surpris si les attaques localisées deviennent plus fréquentes dans nos départements d'ici quelques années. Le problème est que* ça *va être difficile de lutter dans nos systèmes d'élevage. Chez moi par exemple, où les brebis pâturent par lot de 30 pour la reproduction, impossible de mettre un chien de protection dans chaque pré… »*


Photo : © Dominique Hommel/Parlement européen.

Orianne Mouton

Accueil à la ferme

À la découverte des fermes pédagogiques de l'Yonne

Six fermes du réseau Bienvenue à la ferme ont ouvert leurs portes au jeune - et moins jeune - public dans l'Yonne. Découvrez l'origine de ces projets et leurs spécificités au travers de deux portraits de fermes pédagogiques : La ferme de Flo' et la Ferme de Rosny.

« *Le bien-être, le bien-vivre et le bien manger, dans le respect de tous et de chacun* ». Telle est la devise de la Ferme de Flo', véritable arche de Noé à Évry, au nord de Sens. Florence et Bruno Pouteau exploitent 180 ha en agriculture raisonnée, et reçoivent des groupes de petits et grands curieux toute l'année depuis 7 ans. La ferme pédagogique est partie d'une conviction profonde du couple : « *On croit en l'agrotourisme, il y a un manque de lien à l'agriculture qui crée un véritable fossé entre ce que l'on a dans l'assiette et ce qu'on imagine…* ». C'est d'ailleurs le message que Florence souhaite faire passer à ses visiteurs « *Malheureusement, il n'y a plus de respect pour ce qu'il y a dans nos assiettes. Pour moi, la nourriture est le véritable trésor, et j'essaie d'expliquer d'où il vient* ». Pour cela, la ferme pédagogique accueille des groupes scolaires en proposant de nombreuses thématiques comme la biodiversité, l'agriculture raisonnée ou encore la chaîne alimentaire. Mis à part les scolaires, tout le monde peut venir visiter la ferme, en groupe, en famille ou en individuel, sur réservation. Pour que l'immersion à la ferme soit complète, Florence et Bruno ont récemment ouvert quatre chambres d'hôtes et un gîte, et sont la vitrine du Drive fermier du Sénonais : les visiteurs peuvent déguster et acheter les produits des fermes environnantes. Et quand ce n'est pas le public qui vient à la ferme, la ferme de Flo' vient au public en amenant les animaux et le matériel pédagogique sur des événements. Florence Pouteau le concède, il y a de nombreuses activités sur la ferme, et d'autres idées sont à venir. « *C'est très chronophage. Ça nous plaît vraiment, mais la diversification a nécessité un investissement important et l'accueil n'est pas forcément très rémunérateur, au prorata du temps passé. On pense souvent que la diversification rapporte, mais il ne faut pas négliger l'investissement* ».


La ferme de Flo' Florence Pouteau s'entoure de stagiaires et bénévoles pour les soins aux animaux et l'accueil des groupes.


La ferme de Rosny Frédéric Canler se spécialise en médiation animale avec ses ânes et des enfants et adultes en situation de handicap.

Médiation animale à la ferme de Rosny

« *J'ai toujours eu ce projet dans un coin de ma tête* » raconte Frédéric Canler, qui a exercé de nombreux métiers avant de reprendre une ferme en 2009 avec sa femme Sophie. La ferme de Rosny est née, à Chaumont-sur-Yonne, au nord de Sens. L'exploitation de maraîchage biologique utilise la traction animale, et respecte les principes de biodynamie et permaculture. La commercialisation se fait via des paniers de légumes pour les Amap, mais l'activité la plus importante aux yeux de Frédéric est l'accueil du public « *Quand j'ai racheté la ferme, c'était vraiment essentiel pour moi d'accueillir du monde. J'aime la nature, et malheureusement les gens s'en coupent ! Il faut transmettre la connaissance et l'amour de la nature* ».

L'ex-comptable présente la ferme de Rosny à tous les types de groupes à travers la découverte des champs, du métier de maraîcher, de la vie du sol et ainsi de suite en fonction des questions des visiteurs… Frédéric a mis un point d'honneur à faire correspondre la visite de sa ferme au programme scolaire « *Mon épouse est enseignante, et nos copains instit' nous ont aidé à créer quelque chose qui corresponde au programme scolaire* ». Pendant l'été, la ferme a les aménagements nécessaires pour proposer du camping aux centres de loisirs, avec activités autour des animaux. L'accueil pédagogique n'est pourtant plus l'activité principale de Frédéric, qui a découvert sa vocation grâce à une visiteuse travaillant dans un centre pour enfants en situation de handicap et qui a voulu amener ses pensionnaires. « *Ils ont fini par venir chaque semaine ! Il y avait un bon contact, et beaucoup de choses à faire avec les animaux* ». Depuis ce jour, Frédéric se forme au moins une fois par an sur le handicap et le comportement des animaux, principalement des ânes. Il accueille des groupes allant jusqu'à cinq personnes sur plusieurs séances, après étude de chacun des cas et préparation des programmes d'exercices avec les professionnels. « *Le contact avec les animaux est bénéfique sur les personnes présentant des troubles du comportement, et il permet de les faire progresser. Par exemple, pour une personne avec une motricité de la main réduite, brosser un âne demande de nombreux efforts et fait progresser le patient dans la bonne humeur, sans qu'il se rende compte qu'il travaille !* ».

Orianne Mouton

Solidarité pour la ferme aux abeilles

Christine Busson, apicultrice à Fouchères, a été victime d'un incendie la semaine dernière. Le corps de ferme, le matériel, les réserves de miel… Tout est parti en fumée. À l'origine de l'incendie, un brûlage de végétaux en dehors de son exploitation. Un élan de solidarité a été mis en place au travers d'une cagnotte Leetchi pour l'aider à reprendre son activité : https://www.leetchi.com/c/incendie-ferme-aux-abeilles-aout-2018.

En bref

Porc Troisième cas de PPA en Chine, le premier cheptel mondial sous la menace

Selon la presse chinoise, un troisième cas de peste porcine africaine (PPA) a été détecté le 19 août en Chine, dans un élevage de 600 porcs en plein cœur du bassin de production chinois, à l'est du pays. Le deuxième cas avait été détecté le 16 août dans un abattoir sur des porcs en provenance d'une province de l'extrême nord-est, à la frontière avec la Russie. C'est à quelques centaines de km de cette région frontalière qu'un premier cas avait été détecté le 3 août. La PPA engendre un taux de mortalité élevé. Avec un porc sur deux dans le monde produit en Chine, le cheptel chinois est de loin le plus important au monde. Selon Timothée Vergne, maître de conférence en santé publique vétérinaire, *«la progression de la PPA en Chine dépendra de la densité de production et de l'efficacité des mesures sanitaires»*. D'un côté, *«la densité de la production porcine chinoise est très importante, et n'a rien à voir avec celle de la Fédération de Russie, en particulier dans les régions orientales»*. De l'autre, *«les services sanitaires chinois ont jusqu'ici été très réactifs, et ils sont capables de mettre en place des mesures sanitaires draconiennes»*.

Capital risque

Demeter lance un fonds dédié à l'agriculture

La société française de capital investissement Demeter a annoncé récemment le lancement d'Agrinnovation, un fonds dédié *«au financement des jeunes entreprises innovantes contribuant à la transition vers une agriculture et une alimentation plus durable»*. La nouvelle structure *«a déjà réuni 45 M€ d'engagements auprès d'investisseurs institutionnels, d'industriels et de plusieurs family office (patrimoines privés, NDLR)»*, indique Demeter dans un communiqué. Parmi les principaux investisseurs: le groupe Soufflet, Élephant Vert, Unigrains ou le groupe Exel industries. *«Le fonds vise le financement d'une vingtaine de start-up en Europe»*, indique Demeter qui cite notamment plusieurs domaines d'interventions possibles *«bio-intrants, agriculture de précision, ingrédients innovants, chimie biosourcée, sécurité et traçabilité»*. L'entreprise indique également avoir déjà réalisée *«une quinzaine d'investissements»* dans le domaine de l'agtech via des fonds non dédiés à ce domaine.

Coûts et marges

Le gouvernement veut accélérer le travail sur les indicateurs des coûts de production

Un an jour pour jour après le lancement des États généraux de l'alimentation, Emmanuel Macron a souligné l'urgence pour les filières de trouver des indicateurs et ce, sans que l'État ne s'en mêle.


Stéphane Travert: *«l'État tiendra ses engagements».*

Emmanuel Macron a reçu les syndicats agricoles le 20 juillet à l'Élysée, date anniversaire des États généraux de l'alimentation. Il leur a rappelé qu'il était du ressort des filières de s'accorder sur les indicateurs de coûts de production et que le projet de loi issu des États généraux de l'alimentation (Egalim) est conditionné à la réussite des plans de filières.

À la sortie de la réunion, Stéphane Travert a déclaré que si les filières ne remplissaient pas cette mission, le gouvernement procédera *« à des modifications sur le seuil de revente à perte et l'encadrement des promotions »*. En retour de ces exigences, Christiane Lambert, présidente de la FNSEA, attend de l'État des garanties. *« Nous sommes d'accord : c'est au coeur de la profession que les indicateurs doivent se décider, mais il y a une disproportion dans le rapport de force entre les producteurs et la distribution »*.

Que les syndicats se rassurent, le ministre et le président n'auraient pas l'intention de laisser les interprofessions se dépêtrer seules : *« Si nous souhaitons que des engagements soient pris par les filières, l'État aussi tiendra les siens »*, a assuré Stéphane Travert.

Le gouvernement promet de faire pression sur les acteurs de l'aval qui ne joueraient pas le jeu. Il le fera *« par des sanctions s'ils ne respectent pas leurs engagements »*, *rapporte Christiane Lambert*, avant d'ajouter que déjà, certains mauvais joueurs ont été identifiés.

Deux rendez-vous à la rentrée

Le ministre de l'Agriculture a engagé un travail bilatéral avec les filières et les syndicats qui doit durer tout l'été. Syndicats, industriels et distributeurs sont appelés à remettre leur copie au Premier ministre dès le 15 septembre, pour *« parvenir à des accords sur les indicateurs »*, *« préparer les prochaines négociations commerciales »* qui démarrent le 28 novembre et faire le point sur les plans de filières.

Une nouvelle rencontre est programmée avec le Président de la République fin septembre. Si le gouvernement donne un si court délai aux filières pour finaliser leurs plans, c'est que le temps presse pour qu'enfin soit mis en route ce qui doit être prévu dans la loi Egalim. *« Cela passe par des ordonnances qui ne peuvent être déclenchées que si les filières sont au rendez-vous »*, explique l'Élysée.

JA attend des « solutions d'équilibre »



Le plus déçu par cette rencontre, c'est Jérémy Decerle, président des Jeunes agriculteurs. Il déclare que son syndicat sera satisfait *« quand l'argent sera revenu dans les fermes »*. Pour l'heure, il estime que les Egalim, qui devaient justement assurer les trésoreries des exploitations, amènent davantage de contraintes aux agriculteurs. *« Nous avons fait part de cette incompréhension au Président »*, dit-il. Quant à la construction d'un indicateur de prix, JA attend des *« solutions d'équilibre »* entre *« une profession qui considère que l'État doit intervenir »*, et le gouvernement qui considère que s'il intervient *« les filières arrêteront de travailler »*. Jérémy Decerle veut *« faire en sorte que chaque acteur prenne ses responsabilités et redonne le moral aux paysans »*.

Recherche-Innovation

30 millions d'euros pour développer les alternatives aux phytos

Frédérique Vidal, ministre de la Recherche, vient d'annoncer un nouveau programme prioritaire de recherche (PPR) afin de développer les alternatives aux phytosanitaires.


Photo: Réussir

Les PPR portent sur des sujets stratégiques de recherche. Des PPR précédents ont été décidés pour l'intelligence artificielle et le climat (ce dernier est mis en oeuvre avec le programme *« Make our planet great again »*, Mopga). Celui qui a été annoncé le 20 juillet sera doté de 30 M€ afin *« d'accélérer la production de solutions pour la sortie des produits phytosanitaires »*. *« Ce programme sera confié à l'Inra, qui aura la responsabilité d'identifier avec les acteurs publics et privés les secteurs sur lesquels il est nécessaire de renforcer l'effort de recherche. Cette réflexion conduira à des appels d'offres ciblés, lancés avec le concours de l'Agence nationale de la recherche (ANR) »*, a-t-elle précisé. L'Inra finalisera en novembre un rapport qui définira les actions à mener.

Une coupe flexible pour récolter le soja

Les frères Matringhem bénéficient de cinq années d'expérience avec une coupe flexible.



Crédit : L. Vimond

Arnaud Matringhem, 630 hectares avec ses deux frères. « La coupe flexible me permet de récolter le soja deux fois plus vite. »

En agriculture biologique, Arnaud Matringhem et ses deux frères Gilles et François cultivent 630 hectares de blé, pois, féverole, maïs, triticale, lentille et soja, à Jouhet dans la Vienne. Cette dernière culture occupe près du quart de la surface et mérite toutes les attentions. « *Quand on le négocie à 850 euros la tonne, cela vaut la peine d'y passer du temps et de ne pas ramasser trop vite* », justifie Arnaud Matringhem. Mais l'une des difficultés de cette culture tient dans la faible épaisseur du tapis végétal, avec les grosses gousses au ras du sol. Un défi d'autant plus difficile en agriculture biologique que les binages successifs tendent à remonter les pierres.

À 3 kilomètres/heure avec une barre de coupe classique

« *Avant 2012, nous récoltions avec une barre de coupe classique de largeur moyenne, de façon à s'adapter le mieux possible aux irrégularités du terrain. Nous avancions à 2,5-3 km/h pour bien prendre le temps de tout ramasser.* » Mais ce type de coupe ne donne pas entière satisfaction. Les patins qui assurent le suivi du sol sont placés trop en arrière et rendent la coupe insuffisamment réactive. De plus, la culture tend à s'enrouler autour des peignes métalliques des rabatteurs. Dans un premier temps, ces peignes ont été remplacés par des versions en plastique qui limitent ce désagrément. En 2012, les associés finissent par investir dans une coupe flexible, achetée d'occasion dans le Gers. Produit purement américain, la coupe 1020 de Case IH de 6 mètres se révèle un peu plus chère, mais le surcoût est vite rentabilisé au regard des 1 à 2 quintaux qu'Arnaud Matringhem estime ramasser en plus par hectare. Sur cette coupe associée à une Axial-Flow 2388, l'agriculteur a greffé un système de soufflerie « *maison* », inspiré de solutions existantes, pour pousser la culture vers le fond de la coupe et vers la vis. « *La soufflerie permet même de faucher, rabatteur levé, quand les conditions matinales ou tardives sont trop fraîches au risque de voir la culture s'enrouler autour du rabatteur.* »

Deux fois plus vite dans le soja

Satisfaits, les agriculteurs apprécient la série de patins supplémentaires, sous le tablier juste derrière les sections, qui peaufinent la position de la coupe. En 2014, ils investissent donc dans une seconde coupe flexible Case IH Terraflex, une 7,50 mètres d'occasion, montée sur l'Axial-Flow 7130 achetée la saison précédente. Plus récente, « *elle dispose de plaques avant moins larges, ce qui permet de mieux épouser les irrégularités du sol et de ramasser encore mieux* ». Évoluant à 4,5- 5 km/h, cette coupe dépourvue de ventilation a permis de doubler le débit de chantier par rapport à l'ancienne coupe rigide. Revêtus de plastique, les patins sous le lamier assurent un bon suivi du sol et glissent mieux sur les sols argileux. « *Ils affichent aujourd'hui 800 hectares au compteur et seuls quelques-uns ont été remplacés. Il faut préciser qu'ils ne portent que sur le poids du tablier souple.* »

Autre point d'évolution entre les deux générations de coupe, il est désormais possible de régler mécaniquement la tension du lamier, c'est-à-dire sa rigidité, pour l'ajuster en fonction du taux de pierres et de la vitesse d'avancement ou pour récolter des cultures plus hautes comme les céréales. Sur les dernières générations de coupes flexibles, ce réglage est devenu hydraulique et piloté depuis la cabine.

Même prix qu'une coupe à tablier télescopique

Pour ce qui est du tarif, les coupes flexibles coûtent sensiblement le même prix que des coupes à tablier télescopique, sans en avoir la polyvalence, soit entre 5 000 et 10 000 euros de plus qu'une coupe classique à tablier fixe. À cela, s'ajoutent des frais d'entretien un peu plus élevés, du fait des pièces d'usure supplémentaires (patins) et des organes de coupe plus exposés.

LUDOVIC VIMOND

Financer votre matériel est dans notre nature
JOHN DEERE
Offre spéciale Moissonneuse batteuse
(du 01/08 au 31/10/2018)
+ 5 échéances à 0%*
+ Rapidité de décision
+ Possibilité de faire un financement pour la TVA

*Offre valable du 1er août au 31 octobre 2018 pour tout achat d'une moissonneuse-batteuse John Deere neuve chez les concessionnaires de la marque. Exemple : pour un crédit de 10 000 €, démarrage du prêt à la livraison, vous remboursez 5 échéances annuelles, la 1ère échéance de 2 000 € à 12 mois de la livraison et les suivantes de 2 000 € de 12 mois en 12 mois. TEG annuel fixe de 0,268 % (frais de dossier maximum de 80 € inclus et hors assurances facultatives). Durée totale du crédit 60 mois - Remboursement total du crédit : 10 080 € (frais de dossier maximum de 80 € inclus et hors assurances facultatives). Cet exemple ne constitue pas une offre de prêt, mais une simple information n'ayant aucun caractère contractuel, réservée à une clientèle professionnelle. Toute demande de crédit est soumise à l'acceptation de John Deere Financial SAS RCS Orléans B421 649 161.
SARL GIACOMEL
ZA Granges Hautes - Auxonne - 03 80 27 08 00 - giacomelagri.com
JOHN DEERE

NOUVELLE GAMME C 9300
PLUS de PRODUCTIVITÉ HECTARE APRÈS HECTARE
C9306 en présentation à Saint-Loup






• Nouvelle cabine
• Nouvelle hotte arrière
• Nouvel accoudoir multi-fonction
Conditions Morte-saison MAXI
MALECOT POIRIER AGRI
NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE
58 St Loup 03 86 26 24 49
58 Varennes Vauzelles 03 86 71 62 90
58 Saint Hilaire 03 86 76 16 87
18 Crézancy 02 48 79 02 30
Nouvelle agence
89 Ligny le Chatel 03 86 47 43 62
58 Ets Bourgeat - Varzy
89 Ets Huygen - Béon - 45 Hydroméca - Thou
DEUTZ FAHR

Le marché des coupes flexibles en plein

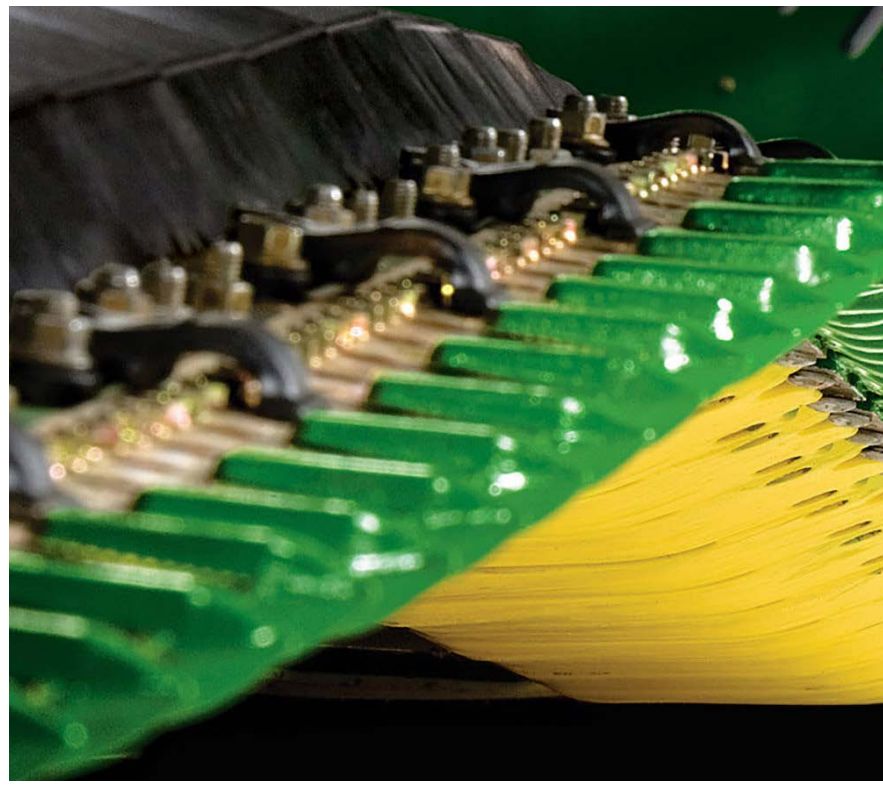
À mesure que la culture du soja se développe en France et remonte vers le Nord, le volume de vente de coupes à tablier flexible croît. Ces dernières sont également appréciées pour des cultures comme le pois et les lentilles. « Depuis cinq à six ans, exception faite de l'année 2016, ce marché croît de 15-20 % », explique-t-on chez New Holland. Ces outils sont dépourvus de releveurs, pour ne pas monter de pierres, et reçoivent des sections haute résistance. Selon les marques, il est possible de monter des doigts releveurs pour récolter des cultures plus classiques. Souple, le lamier se compose d'une multitude de tôles, s'appuyant sur des patins en acier ou en téflon, assurant un suivi précis des irrégularités



Crédit: L. Vimond

Selon les modèles et les marques, la rigidité du tablier est réglable mécaniquement ou hydrauliquement.





La coupe flexible se démarque également dans les cultures versées, puisqu'elle per

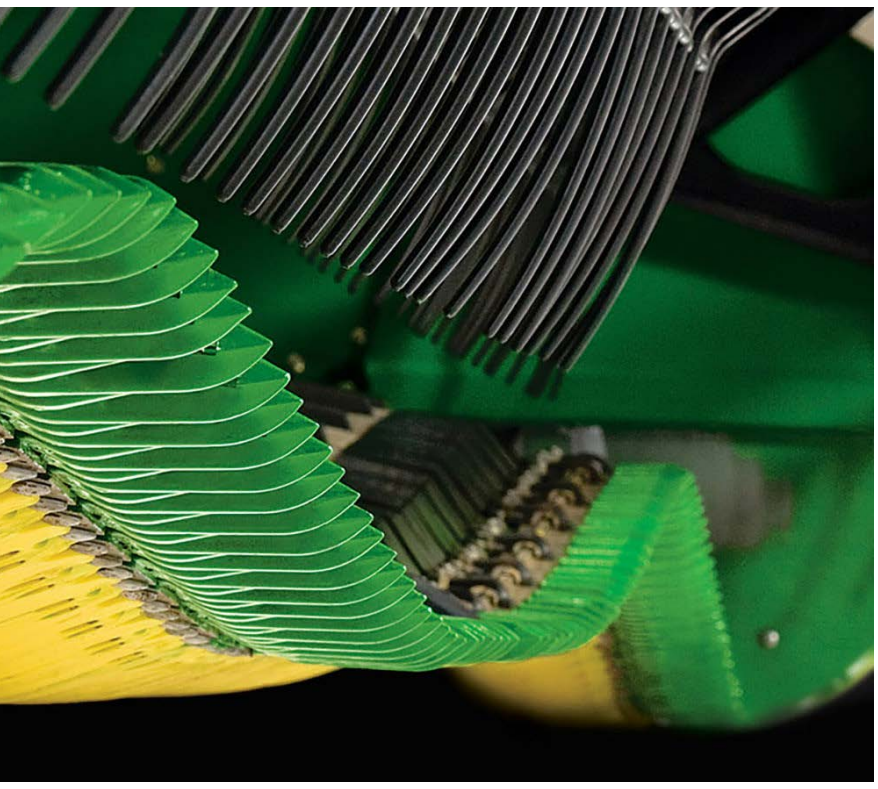


essor



Crédit: L. Vimond

Le meilleur suivi du sol permet de récolter 1 à 2 quintaux de soja supplémentaires par hectare.



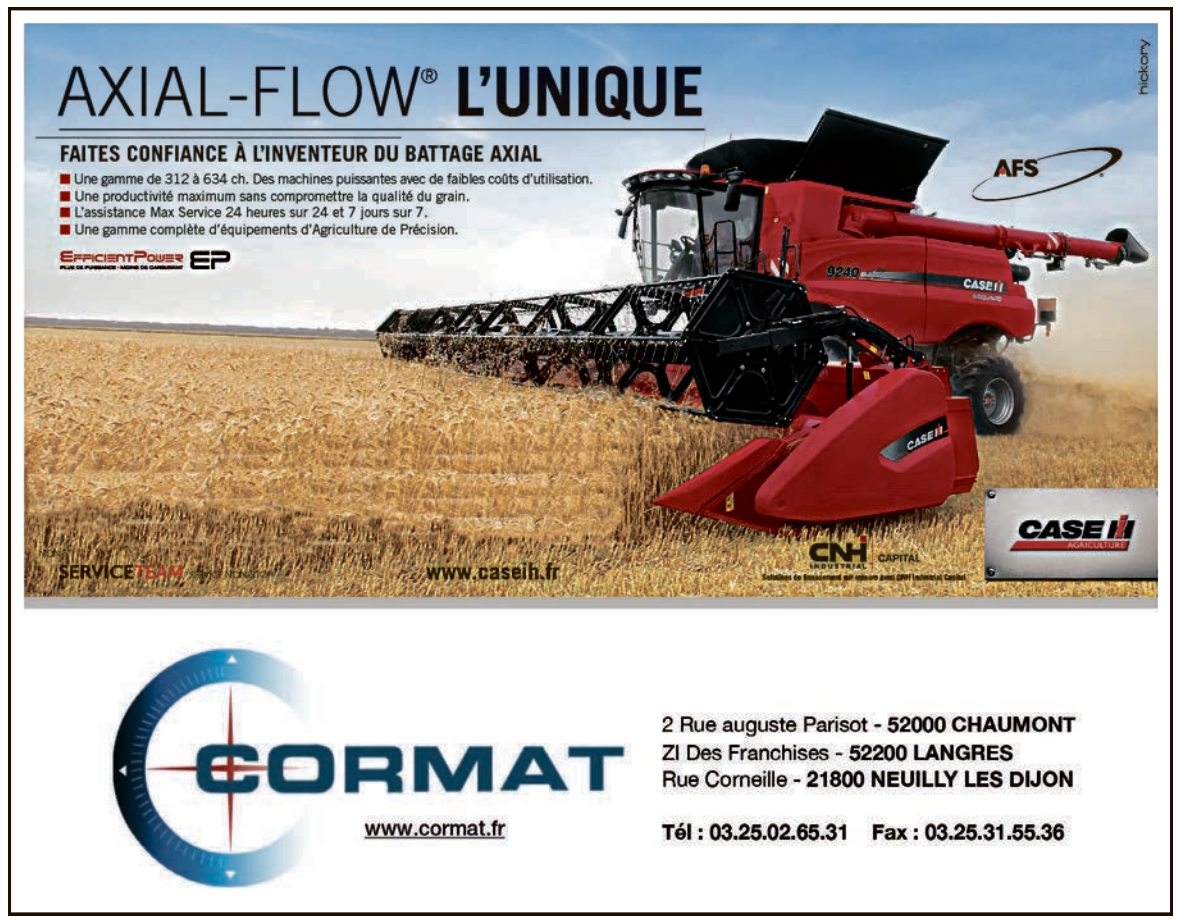
Crédit: L. Vimond

rmet de ramasser correctement dans n'importe quel sens.

du sol. Selon les constructeurs, la déformation maximale du lamier varie de 11 à 18 cm. Cette déformation peut être régulée mécaniquement ou hydrauliquement, afin de s'adapter au taux de pierres ou aux terres meubles (pour ne pas piocher), mais aussi pour récolter des cultures plus hautes, comme les céréales. Également pour éviter de remonter trop de pierres, les rabatteurs peuvent être dotés de doigts en plastique. Leur souplesse permet de descendre très bas le rabatteur pour emmener la culture sur une distance plus importante, mais aussi de s'effacer devant une pierre. Qui plus est, les cultures tendent à moins s'enrouler autour des doigts en plastique que des versions métalliques.

Coupes à tapis, de type « Draper », ou à vis

L'offre du marché se compose aujourd'hui de deux types de coupe, celles à tapis (dites coupes « Draper ») et celles à vis. Dominant clairement le marché, ces dernières disposent souvent de tôles en inox entre les sections et la vis, car ce revêtement glisse mieux et favorise le flux de récolte. Quelques équipementiers comme Zürn proposent désormais des rallonges à colza pour les rendre plus polyvalentes. En attendant une coupe à tablier télescopique et flexible…



CORMAT
www.cormat.fr
2 Rue auguste Parisot - **52000 CHAUMONT**
ZI Des Franchises - **52200 LANGRES**
Rue Corneille - **21800 NEUILLY LES DIJON**
Tél : 03.25.02.65.31 Fax : 03.25.31.55.36



CHEZ VOTRE CONCESIONNAIRE en COTE D'OR

Route de Chaumont - 21400 CHATILLON SUR SEINE
Tél. 03 80 48 91 60
Route nationale - 21110 LONGEAULT
Tél. 03 80 48 52 21
100 ZA les Bruottées - 21200 VIGNOLES
Tél. 03 80 21 46 10

Retrouver nos occasions, actualités et promotions sur www.nodimat.com

NODIMAT GROUPE OUVRARD

Terres de Bourgogne
Flux RSS Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr

STOKER ÉNERGIES



FOD (fuel ordinaire domestique

GNR (gasoil non routier)

FUEL GRAND FROID (livraison et pompe)

ADDITIFS

Contactez-nous
03 80 90 52 13

Route de Saulieu – 21320 Pouilly-en-Auxois

HORAIRE
du lundi au vendredi
De 8h à 12h et de
13h30 à 18h

CONTACT
Nathalie PREFOT
nprefot@stoker.fr



Chez vos concessionnaires

SARL MANIÈRE	21 Verrey sous Salmaise	03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER-PARAGEAU	89 Toucy	03 86 44 01 08
	58 St Martin/Nohain	03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE	89 Avallon	03 86 34 18 35
	58 Tannay	03 86 22 11 54
EUROPAGRI Groupe Sureau	89 St Clément	03 86 83 02 01
	89 Brienon	03 86 43 07 90
	89 Tonnerre	03 86 55 05 07

et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09

Des non conventio

Les moissonneuses-batteuses hybrides ou axiales n'offrent pas toutes les mêmes aptitudes routières, selon leur gabarit.

La configuration du réseau routier, notamment dans les traversées de village ou les périphéries de villes, peut fortement impacter les convois au moment de la moisson. Le gabarit des moissonneuses-batteuses est un critère de plus en plus important pour les agriculteurs partageant une machine à plusieurs ou dont le parcellaire est morcelé. Un aspect encore plus décisif pour les ETA qui sont amenées à rayonner sur de grandes zones géographiques. Les moissonneuses-batteuses hybrides ou axiales ont souvent l'image de grosses machines encombrantes. Dans les faits, on observe une grande diversité de gabarit selon les marques et les modèles. D'une manière générale, les machines axiales n'utilisant qu'un (voire deux) rotor sont plus compactes en longueur que les machines hybrides combinant batteur transversal et rotors axiaux. Mais les longueurs de vis croissantes ont tendance à gommer ces différences. En revanche, d'un point de vue largeur, il n'y a pas vraiment de règles. D'autant plus que le choix des pneumatiques est souvent déterminant à ce niveau. Outre les aspects limitants liés aux aménagements routiers, il est préférable de rester sous la barre des 3,50 mètres, afin de ne pas être soumis aux contraintes des convois de groupe B, imposant notamment un véhicule accompagnateur. Sur les grosses machines nécessitant des pneus suffisamment larges pour limiter la compaction, le train de chenilles est une alternative qui permet de limiter la largeur, tout en offrant une bonne surface au sol. L'autre tendance consiste à utiliser des pneus de technologie VF. En allongeant leur empreinte au sol et en réduisant les pressions de gonflage, cette technologie autorise l'utilisation de pneus moins larges, sans répercussion sur le tassement.

MICHEL PORTIER



Crédit photo : Claas

L'adoption de chenilles sur les grosses machines permet de conserver un gabarit en largeur acceptable au transport, sans sacrifier la préservation des sols.

nnelles plus ou moins encombrantes

Les dimensions des moissonneuses-batteuses non conventionnelles

Marque	Modèle	Type de battage	Largeur extérieure (m)					Hauteur (m)	Longueur (m) (selon longueur de vis)
			pneus 680 mm	pneus 710 mm	pneus 800 mm	pneus 900 mm	Chenilles		
Claas	Tucano 560	Hybride	3,21	3,47	-	-	-	3,95	7,9 à 9,93
	Tucano 570	Hybride	3,48	3,49	3,73	-	-	3,95	7,9 à 9,93
	Lexion 750-760	Hybride	3,22	3,36	3,48	3,62	3,29/3,49/3,79 (1)	3,95	8,90 à 10,80
	Lexion 770-780	Hybride	3,49	-	3,76	3,9	3,49/3,79/3,99 (1)	3,95	8,90 à 10,80
(1) Chenilles 635/735/890 mm									
Case IH	Axial-Flow 140	Axiale	3,26 (1)	-	3,5	3,9	-	3,9	8,49
	Axial-Flow 240	Axiale	-	-	3,75	4	3,49/3,75/3,99	3,98	9,20 à 9,60
(1) avec pneus 650 mm									
Fendt / Massey	Ideal	Axiale	-	-	3,30/3,49	3,79	3,30/3,49/3,79 (1)	3,96	NC
Ferguson	X/Delta	Hybride	3,49	3,49	3,82	3,9	3,49 (2)	4	9,95
(1) avec chenilles de 660/760/910 mm (2) avec chenilles de 635 mm									
John Deere	S700	Axiale	-	3,49	3,79	3,99	3,49 (1)	4	9,1 (2)
(1) chenilles 600 mm (2) avec vis escamotable de 6,90 m)									
New Holland	CR 7.90 et 8.80	Axiale	-	3,25	3,47	3,6	3,25/3,47/3,75 (1)	3,90 à 3,97	9,97
	CR 8.90 à 10.90	Axiale	-	3,49	3,72	3,87	3,48/3,75/3,99 (1)	3,97 à 4	9,97 (2)
(1) avec chenilles 600/720/860 mm (2) 9,07 avec goulotte repliable									



Crédit photo : New Holland

Les non conventionnelles de « petit gabarit » équipées de pneus de largeur modeste sont appréciées pour leurs aptitudes routières.



Contactez le concessionnaire le plus proche de chez vous :

CLAAS BOURGOGNE
L'esprit service

■ 21490 Varois 03 80 68 07 80 ■ 21330 Laignes 03 80 81 60 55
■ 71400 Autun 03 85 52 61 68 ■ 52800 Nogent 03 25 02 12 00

www.tractomarket.com/bourgogne
/CLAASBourgogne

claas.fr
/CLAASFrance

CLAAS

Terres de Bourgogne
reportages
Retrouvez nos vidéos sur notre chaine
démonstrations
YouTube

▶ En bref

Peste des petits ruminants Premiers cas en Bulgarie, l'UE inquiète

La Commission européenne s'inquiète de l'arrivée dans l'UE de la peste des petits ruminants alors que plusieurs foyers ont pour la première fois été détectés à la fin du mois de juin en Bulgarie, à la frontière avec la Turquie. Ce virus très contagieux qui touche les moutons et les chèvres et peut entraîner la mort de l'animal affecte près d'un milliard de petits ruminants dans le monde, principalement en Afrique subsaharienne et au Moyen-Orient. Mais la maladie progresse vers le nord depuis quelques années. La Bulgarie a présenté à l'occasion du Comité permanent sur la santé des animaux à Bruxelles, les 12 et 13 juillet, les mesures qu'elle a mises en place pour éviter la propagation de la maladie : zones de protection (3 km) et de surveillance (10 km) autour des villages touchés, désinfection dans les villages affectés, interdiction de mouvement des animaux sensibles à l'intérieur et en provenance de ces zones. Un programme de surveillance et de contrôle a été mis en place tout au long de la frontière entre la Bulgarie et la Turquie.

AG

Intermarché 10 millions de litres vendus pour le « lait citoyen »

Lancé en février, le lait « Les éleveurs vous disent merci » a franchi la barre symbolique des 10 millions de litres vendus, se félicite Intermarché dans un communiqué de presse du 17 août. *«Ces chiffres dépassent largement nos prévisions les plus optimistes qui étaient d'atteindre 5 millions de litres sur une année»* précise Thierry Cotillard, président d'Intermarché. Un chiffre qui reste à relativiser à la vue des 3,4 milliards de litres de lait liquide conditionné chaque année en France, selon le syndicat des fabricants de lait de consommations liquides. Mais *«cela confirme l'engagement des Français en faveur d'une consommation plus responsable»*, analyse le distributeur. En effet, la démarche tripartite, co-construite avec les éleveurs de l'OP de la Laiterie Saint-Père d'Agromousquetaire, met en avant plus de transparence sur la répartition des prix avec *«une brique de lait demi-écrémé vendue 0,88 € dont 0,44 € sont reversés aux éleveurs»*.

Filières bovine et ovine

La France à l'écart d'un marché nord-africain en pleine expansion

Sur la rive sud et orientale de la Méditerranée, des centaines de milliers d'ovins et de bovins vifs et de tonnes de carcasses de viande congelée sont importées chaque année. L'Océanie, l'Amérique du sud et l'Union Européenne approvisionnent cette région. Mais la France est peu présente.



Les viandes rouges ont la côte en Afrique du nord. Du Maroc à la Turquie, *« la zone périméditerranéenne demande toujours plus de vif »*, rapporte l'Institut de l'élevage dans une étude intitulée « Marché du bœuf, cap à l'est » (1). En 2017, pas moins de 1,65 million de bovins (hors reproducteurs) y ont été expédiés. Les effectifs sont en hausse de 65 % par rapport à 2012. Pour importer les animaux vifs, les pays des rives sud et orientale de la Méditerranée optent pour la proximité si les pays fournisseurs disposent de suffisamment d'animaux.

L'Union européenne expédie, en grande majorité, des bovins vifs polonais. Hormis Israël et la Jordanie, la Pologne exporte des animaux vers tous les pays de la côte sud et orientale de la Méditerranée. Un quart des bêtes importées par la Turquie - deuxième importateur au monde avec 747 000 animaux en 2017 - sont polonaises. Sur la rive sud de la Méditerranée, la France vend des animaux à l'Algérie, au Maroc, au Liban et en Israël mais les livraisons ne portent que sur quelques milliers de têtes. *« Notre pays compte pour les trois quarts des envois de bovins vifs en Algérie. Mais il a vu ses exportations de broutards se réduire de 45 % en 2017 »*, explique l'Institut de l'élevage.

La France est absente du marché égyptien

Or, les importations de vif européen ont bondi de 26 % l'an passé en Egypte par rapport à 2016 en têtes, malgré les fluctuations de la livre égyptienne. Sur les 47 000 animaux européens achetés, 37 000 proviennent d'Espagne. Mais la péninsule ibérique exporte aussi en Algérie, au Maroc ou encore au Liban et en Turquie. Elle monopolise le marché libyen. Sur les rives méditerranéennes, la viande bovine française n'a pas non plus la côte. Elle est largement concurrencée par d'autres origines européennes, polonaise notamment. Mais l'ensemble ne porte que sur quelques milliers de tonnes de carcasse.

«Le marché reste dominé par le Mercosur (60 % des tonnages importés) et l'Inde (29 %). L'Union européenne occupe une place modeste (7 %) mais croissante (+ 12 % par rapport à 2016) », rapporte l'Idele. La préférence des pays de la côte sud et orientale de la Méditerranée porte principalement sur des produits de bas de gamme. L'Algérie est un cas d'école. La moitié des 58000 téc de viandes importées est indienne (prix sous les 4 € par kilogramme) tandis que l'autre moitié est sud-américaine, (brésilienne Paraguay, Argentine, Uruguay) et polonaise (milieu de gamme). La France est, là encore, quasi inexistante sur ces marchés car la viande proposée est de trop bonne qualité et par conséquent trop onéreuse. La tonne de viande brésilienne coûte 200 € de moins à produire qu'en France, selon l'Institut de l'élevage.

Ovins : des échanges commerciaux intenses

Les échanges commerciaux d'ovins vifs ou de viande ovine sont très intenses des côtes libyennes jusqu'en Turquie. Les importations portent, selon les pays, sur des centaines de milliers d'animaux vifs et sur des dizaines de milliers de tonnes de carcasses de viande congelée. Les flux commerciaux sont guidés, comme pour les bovins, par la proximité des sources d'approvisionnement. En Europe, la Roumanie (1,3 million d'animaux ; -25 % en un an) et l'Espagne (844 000 têtes) expédient des animaux vivants. Ce sont les deux pays excédentaires de l'Union en mesure d'exporter, massivement, vers la rive sud de la Méditerranée dont ils sont proches. Sinon, la priorité des pays de l'Union Européenne est l'approvisionnement de son marché intérieur structurellement déficitaire. La Roumanie et l'Espagne ont pour clients la Lybie (683 000 agneaux et 558 000 ovins adultes expédiés en 2017), la Jordanie (626 000 têtes) et dans une moindre mesure la Turquie (42 000 têtes), Israël et le Liban. En Océanie, l'Australie concurrence l'Union européenne dans le bassin méditerranéen en livrant des animaux vifs en Turquie (225 000 bêtes en 2017) et en Jordanie (84 000 têtes en 2017). Avec 475 000 téc produites en 2017, la Nouvelle Zélande essaime de son côté le monde de viande ovine. Le Moyen Orient n'est qu'une destination parmi d'autres (environ 30 000 téc). Les échanges commerciaux sont quasi inexistants avec l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. Les trois pays détiennent des troupeaux d'ovins de dimension suffisante pour couvrir les besoins de leur population. Avec 26 millions d'ovins, l'Algérie possède même le 5ème troupeau le plus important de la planète. Mais le prix élevé de la viande ovine, concurrencée par la viande bovine bon marchée importée, limite les achats des consommateurs.

(1)Perspectives n°489 de mai 2018





Prairies

Comment mieux connaître la flore naturelle de nos prairies

Établir un inventaire des plantes, un diagnostic des prairies, tels étaient les objectifs de la formation conduite par une botaniste pour une quinzaine d'éleveurs du GIEE Herbe@venir.



Photo : PL. Berger

Mieux connaître la flore naturelle des prairies apporte un véritable plus aux agriculteurs.

En mai 2018, une quinzaine d'éleveurs du GIEE Herbe@venir s'est formée avec une botaniste, Blandine Grillon, membre du Gie Zone verte pour renforcer leurs compétences dans la reconnaissance d'espèces végétales présentes dans les prairies. Cette formation a été soutenue par l'animation de Trame (dans l'accompagnement du GIEE) et par les subventions VIVEA. A l'automne 2018, une seconde formation autour du pâturage et des fourrages avec un vétérinaire du même collectif est prévue. L'objectif de cette formation était aussi de chercher à relier la présence de plantes indicatrices à leurs pratiques en termes de conduite (fertilisation, entretien, mélanges utilisés), d'améliorer les techniques agronomiques, la quantité et la qualité des fourrages sur le long terme, tout en préservant, voire en augmentant la biodiversité de la flore. *« Les éleveurs présents à cette formation cherchent à avoir des prairies et des fourrages riches en espèces pour une alimentation diversifiée de leurs animaux, pour la réalisation d'une matière première peu coûteuse et disponible. Il est important de leur faire comprendre l'importance de la diversité des espèces dans une prairie. Les éleveurs passent peu de temps pour se former dans l'année. Ils doivent se familiariser avec les espèces et connaître leurs atouts »* explique Blandine Grillon, animatrice. Elle travaille depuis trois ans avec un groupe d'une quinzaine d'éleveurs dans l'Indre pour leur permettre de mieux connaître leur prairie et favoriser leur biodiversité. Les motivations des éleveurs sont généralement de deux ordres : *« Soit, ils viennent en formation parce qu'ils souhaitent favoriser la biodiversité, pour une raison écologique, soit ils viennent parce qu'ils ont conscience que la biodiversité a un impact sur la santé des animaux, l'ingestion de plantes différentes, aux vertus permettant une diversification des apports alimentaires (sucres, protéines…) et en oligo-éléments »*.

La recherche d'une alimentation variée

Quelles sont les attentes des éleveurs à travers ce type de formation ? Laurent Baudouin, membre du GIEE Herbe@venir, éleveur dans le Jura, est à la tête d'une exploitation de 82 ha, *« la ferme des Couvrées »* et d'un troupeau de 35 vaches laitières et de 35 génisses. Il produit du lait pour l'AOP Comté Morbier et explique : *« Nous n'avons pas, aujourd'hui, suffisamment de recul sur les prairies. Il est nécessaire de privilégier la diversité dans les prairies pour obtenir une meilleure alimentation des animaux. Je recherche avant tout la santé de mes vaches en leur procurant une alimentation variée. Mon but n'est pas la recherche de la productivité laitière pour la productivité. Dans cette diversité des plantes, il faut prendre en compte la maturité des différentes plantes que je connais assez peu. D'autre part, cette diversité florale est utile pour la biodiversité de l'environnement »*. Nicolas Marquet, éleveur dans le Doubs, secrétaire du GIEE Herbe@venir, conduit une exploitation de 65 ha de surface en herbe. L'exploitation de 35 vaches laitières de race Montbéliarde, située à 900 mètres d'altitude, produit uniquement du lait. L'exploitation se situe dans la zone de l'AOP Comté Morbier. Nicolas Marquet effectue deux fauches par an dans ses prairies parfois trois. Il raconte : *« L'objectif de départ du GIEE Herbe@venir est d'améliorer la flore de nos prairies avec le moins possible d'intrants et limiter le travail du sol. Cette formation a été très utile car on ne connaît pas toutes les plantes de nos prairies, mais seulement les graminées principales. Ces deux journées de découverte, de reconnaissance de plantes sur deux exploitations m'ont permis de faire un inventaire et un diagnostic de nos prairies. J'ai découvert un grand nombre d'espèces dans nos prairies qui parfois en contiennent plus de 50. Comment allons-nous mettre à profit ces nouvelles connaissances ? Cela fait trois ans que l'on cherche de nouvelles solutions pour donner une meilleure alimentation plus variée aux animaux. Nous avons effectué des essais qui n'ont pas donné de résultats probants»*.

PIERRE-LOUIS BERGER

Des formations ciblées

Les deux formations de Blandine Grillon portent sur les plantes bénéfiques aux animaux dans les prairies et dans les haies. Il s'agit de savoir reconnaître les espèces médicinales présentes spontanément dans les prairies et les haies, de comprendre dans quelles conditions elles se développent et d'identifier les pratiques qui leur sont favorables.
La seconde formation animée par la botaniste s'appelle « Animaux, pratiques, flore : quels liens… pour quelle végétation dans mes prairies naturelles ? ». Les éleveurs apprennent à reconnaître les principales espèces prairiales et s'exercent à réaliser un auto-diagnostic de la biodiversité végétale des prairies afin de pouvoir le faire sur leur ferme de manière autonome. Site : Gie zone verte.com

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
Barrières d'herbage, piles, clôtures électriques, rateliers, nourrisseurs 2 et 3m.
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Chronique ovine

Des astuces sans frontières

Les 7 pays du réseau Sheepnet partagent leurs trucs et astuces pour améliorer la productivité ovine. Le top 5 parmi les 76 propositions est le suivant :

N°1 : Alimentation en eau des cases d'agnelage (Irlande) : un système de distribution d'eau : pour plusieurs cases d'agnelage provenant d'une seule source pour réduire le travail,
N° 2 : Utilisation de la technologie pour améliorer la productivité (Turquie) : utilisation d'appareils d'enregistrement d'identification électronique pour améliorer la productivité,
N°3 : Une barrière amovible (Australie) : la porte d'un parc de contention en camembert se déplace pour faire avancer les ovins sans stress et se soulève au-dessus des animaux pour revenir à son point de départ,
N°4 : Gestion des gros trayons (Irlande) : en cas de trayon trop gros, on applique un ruban adhésif sur le trayon normal afin d'encourager les agneaux à téter le gros trayon,
N° 5 : Un anti passage cornadis pour les jeunes agneaux (France) : un système qui empêche les agneaux de sauter dans l'auge.

Vous pouvez retrouver les trucs et astuces en images et en vidéos sur le site internet de SheepNet (www.sheepnet.network), en français et traduits dans la langue de chaque pays participant.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT (INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO)

Les activités du CIIRPO sont financées par l'Union Européenne et les conseils régionaux Nouvelle Aquitaine et Centre Val de Loire



L'astuce du Gaec du Petit Poirat à Pindray (86) qui a reçu le premier prix du Berger Futé à TechOvin fait parti du top 5

Terres de Bourgogne
Flux RSS Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Laissac 21/08/2018	Bourg-en-Bresse 21/08/2018	St-Christophe-en B. 21/08/2018	National 15/08 au 21/08/2018
Vaches viande (V)	U	3,80 €	-	-	3,80 €
	R	3,35 €	-	-	3,48 €
	O	3,20 €	-	-	3,28 €
Vaches mixte (M)	R	3,25 €	-	-	3,25 €
	O	3,15 €		-	3,21 €
Vaches lait (L)	O	2,95 €	-	-	2,89 €
	P	2,80 €	-	-	2,67 €
Génisses VML	U	-	-	-	3,93 €
	R	3,25 €	-	-	3,46 €
	O	3,20 €	-	-	3,20 €
Taureaux VML	URO	2,75 €	-	-	2,76 €

VML : type viande, mixte, lait

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **21/08/2018**

Effectif total: 327 - Taux de vente: 92%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	E	300-350	-	-	-	
			450-500	-	-	-	-
		U	300-350	2,79 €	2,90 €	2,83 €	
			350-400	2,65 €	2,82 €	2,76 €	-
			400-450	2,66 €	2,84 €	2,76 €	-
			400-450	-	-	-	-
			450-500	2,73 €	2,73 €	2,73 €	
		R	200-250	2,85 €	2,85 €	2,85 €	-
			250-300	2,93 €	2,93 €	2,93 €	-
			300-350	-	-	-	-
			350-400	2,59 €	2,72 €	2,67 €	-
	F	U	200-250	-	-	-	-
			250-300	2,67 €	2,72 €	2,69 €	-
			300-350	2,63 €	2,74 €	2,72 €	-
			350-400	-	-	-	
		R	300-350	-	-	-	-

BROUTARDS : L'Italie recherche des broutards assez lours et vaccinés FCO 8 depuis au moins 10 jours. L'Allemagne recherche des broutards de 300 à 400 kgs, l'Espagne recherche des sujets plus légers vaccinés FCO 8 et 4 depuis au moins 60 jours. En France, les mises en place sont ralenties par les conditions climatiques et les prévisions pessimistes en récoltes de maïs. L'écart de tarifs pourrait ainsi augmenter dans les semaines à venir entre les animaux valablement vaccinés FCO et ceux qui ne sont pas vaccinés.
LAITONNES : La vente est rapide et totale à des tarifs très satisafaisants en sujets de plus de 300 kgs vaccinés.

Effectif total: 212 - Taux de vente: 69%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS	M	U	300-350	-	-	-	
			350-400	-	-	-	
			400-450	2,52 €	2,54 €	2,53 €	
			450-500	2,40 €	2,73 €	2,64 €	
		R	300-350	-	-	-	
			350-400	2,47 €	2,55 €	2,51 €	
	F	U	300-350	2,46 €	2,77 €	2,51 €	-
			350-400	2,30 €	2,57 €	2,45 €	-
			400-450	2,25 €	2,25 €	2,25 €	-
		R	300-350	2,47 €	2,50 €	2,49 €	-
			400-450	2,21 €	2,39 €	2,30 €	-

TAURILLONS - GENISSES 18 MOIS : On constate qu'il y a des besoins, mais les acheteurs sont rigoureusement attentifs aux dates de naissances (16/17 mois maximum).

Effectif total: 256 - Taux de vente: 94%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

		ÂGE					
VACHES CHAROLAISES	F	E	- 5 ans	2,13 €	2,49 €	2,25 €	-
GÉNISSES - TAUREAUX			5 à 10 ans	2,15 €	2,44 €	2,30 €	-
		U	- 5 ans	1,87 €	2,15 €	2,01 €	-
			5 à 10 ans	1,87 €	2,13 €	1,95 €	-
			+ 10 ans	1,63 €	1,74 €	1,69 €	-
		R	- 5 ans	1,72 €	1,87 €	1,83 €	-
			5 à 10 ans	1,66 €	1,84 €	1,77 €	-
			+ 10 ans	1,19 €	1,59 €	1,45 €	-
		O	- 5 ans	-	-	-	-
			5 à 10 ans	-	-	-	-
			+ 10 ans	-	-	-	-
		E	24 à 36 mois	2,08 €	2,66 €	2,31 €	-
		U	24 à 36 mois	1,97 €	2,19 €	2,06 €	-
		R	24 à 36 mois	1,77 €	1,96 €	1,90 €	
				-	-	-	-
	M	TAUREAUX U	+ 500 kg	1,69 €	1,92 €	1,80 €	

VACHES -GENISSES 30 MOIS : Apports faibles en vaches pour la saison, néanmoins l'effectif des génisses est à la hausse, sans doute à cause des nombreuses écographies et de la sécheresse. La demande est réelle dans les vaches de gros volumes avec du poids. Les vaches trop maigres et peu lourdes trouvent preneurs diffcilement. Les cours sont plus objectifs et meilleurs qu'il y a 15 jours, reste maintenant à les confirmer. A noter que les vaches d'âge supérieur Ð+10ansÐ sont difficiles à commercialiser mise à part celles qui sont bien préparées. En génisses les cours sont reconduits.
TAUREAUX : Demande réelle à l'approche de la rentrée.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 20/08/2018

Bovins (338)		
Broutards	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
295 à 395 kg	830 - 1070	2,66 - 2,71
415 à 435 kg	1110 - 1190	2,44 - 2,84
Taurillons d'herbe		
315 à 495 kg	740 - 1200	2,03 - 2,56
405 à 465 kg	-	-
Génisses		
355 à 430 kg (16-24mois)	900 - 1010	2,36 - 2,58
500 à 715 kg (24-36mois)	-	-
Laitonnes		
320 à 390 kg (14-24mois)	-	-
Taureaux		
1040 à 1110 kg	-	-
Vaches		
Vaches légères	750 - 1060	
Vaches entre deux	1090 - 1300	
Vaches lourdes	1310 - 1660	

En broutards, les sorties sont plus importantes et de bonne qualité. Demande suivie en broutards lourds (+400Kg) à des tarifs sensiblement maintenus. Commerce plus calme en broutards légers.
En génisses d'export, la demande est plus calme en légéres entrainant une baisse des tarifs ainsi que des invendus. Apports plus importants en vaches, vente rapide en vaches lourdes et viandées à des cours fermes. Cours juste reconduits en maigres ou légères.

Bovins gras : 25
Apports plus importants et de qualité correcte. Vente globale à des tarifs plus fermes à l'approche de la rentrée.

Prochain marché le lundi 27 Août 2018

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 08/08/2018

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 88 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Charolais	M	U	200 - 250	-	-	-	-
			250 - 300	-	-	-	-
			300 - 350	2,88 €	3,13 €	2,94 €	+0,01
			350 - 400	-	-	-	-
			400 - 450	-	-	-	-
	F	U	250 - 300	-	-	-	-
			300 - 350	2,68 €	2,86 €	2,71 €	-0,01
		R	300 - 350	-	-	-	-

Vente recentrée sur des mâles de 300/350kg cette semaine. les cours sont maintenus en cette période estivale. Les femelles trop peu nombreuses s'échangent à des tarifs attractifs

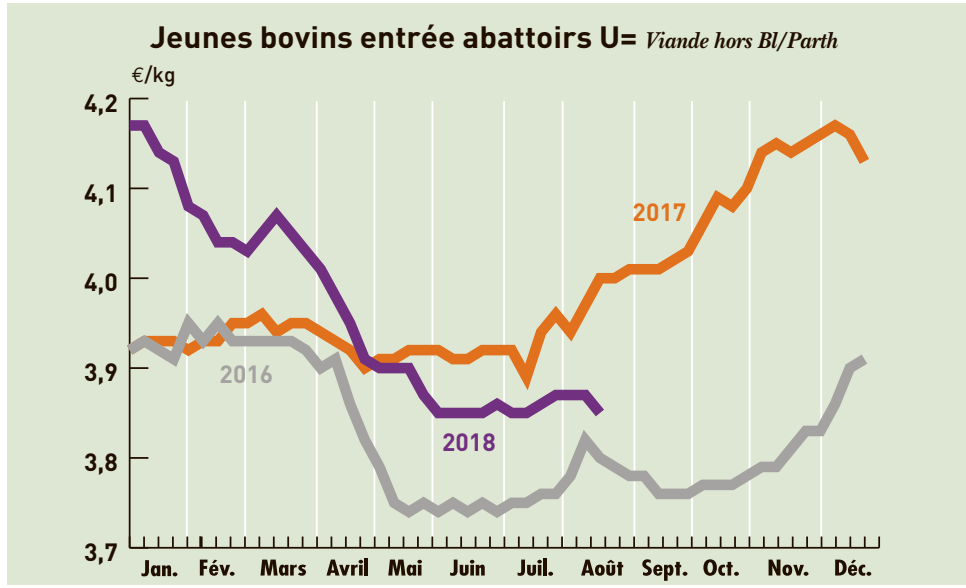
Bovins

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*
Cotations du Bassin Centre-Est du 13/08 au 19/08/2018

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,85 €	3,68 €	-	-	-	-
Races mixte	-	-	3,38 €	3,38 €	3,38 €	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	3,12 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,07 €	3,91 €	3,80 €	3,55 €	-	-	-
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,02 €	3,88 €	3,80 €	-	-	-	-
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,10 €	3,92 €	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	3,37 €	3,32 €	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	2,99 €	2,94 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	-
Viande +350 kg	4,56 €	4,25 €	3,99 €	3,83 €	-	-	-

Tendance : commerce peu dynamique.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*
Cotations du Bassin Grand Sud du 13/08 au 19/08/2018

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,90 €	3,87 €	-	-	-	-	-	-
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,52 €	4,15 €	3,95 €	3,62 €	-	-	-
Charolaise - 10 ans +350 kg	--	4,00 €	3,95 €	3,79 €	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,34 €	3,39 €	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	3,00 €	2,94 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	-	-
Viande +350 kg	4,70 €	4,44 €	4,28 €	3,97 €	-	-	-	-

Tendances SEM. 34/2018

Bovins de boucherie

Sur les marchés où dans les livraisons directes aux abattoirs, la demande se montre plus régulière pour le réapprovisionnement des boucheries des grandes villes, mais les disponibilités sont suffisantes et les tarifs se maintiennent dans le domaine des viandes haut de gamme et des Charolaises viandées. La tendance est également au maintien des prix pour les allaitantes de choix secondaire avec des besoins pour servir les promotions en cours chez certains distributeurs. En réformes laitières, l'activité commerciale est assez calme avec des abatteurs qui ne montrent pas de difficulté pour couvrir leurs besoins, avec plus de disponibilité cette semaine. Les bonnes vaches viandées Frisonnes, Normandes ou Montbéliardes viandées voient leurs tarifs reconduits. Les animaux sans viande commercialisés directement après la dernière traite sont dévalorisés. En jeunes bovins, l'activité commerciale reste très calme avec des tarifs qui peinent à se maintenir.

Broutards

Le redémarrage de l'activité se fait en douceur avec des volumes qui certes sont plus étoffés avec la fermeture de nombreux marchés la semaine passée mais qui restent cependant assez mesurés. Les opérateurs ne sont pas tous revenus de congés et il faudra attendre encore une bonne semaine pour que l'export soit complétement opérationnel. Le commerce est assez régulière avec un maintien des prix dans les bons mâles Charolais ou Limousins de 350/450kg. La vente est un peu plus sélective dans les animaux plus légers, et si les très bons sujets vaccinées trouvent preneurs sans difficulté, ceux de conformation ordinaire ou non vaccinés sont plus difficiles à placer. En femelle, les sorties sont modérées avec des tarifs qui se tiennent dans la bonne marchandise lourde à destination de l'Italie. Le commerce vers l'Espagne reprend peu à peu avec des disponibilités suffisantes, après une semaine d'interruption.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les disponibilités sont abondantes avec le report des marchés fermés de la semaine passée. Cela entraîne un commerce laborieux et les tarifs ont reculé de 10 à 20 euro dans l'ensemble des veaux Frisons, Abondances ou Montbéliards convenables. Une forte dévalorisation est pratiquée dans les veaux légers. Dans les croisés laitiers, l'offre est supérieure aux besoins. La vente est très sélective notamment dans les femelles, avec de gros écarts tarifaires en fonction de la conformation. La vente est également laborieuse dans les croisés jaunes ou blanc bleus où les tarifs sont baissiers. ■

Laurent Chupin

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 08/08/2018

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS
Effectif total : 124 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Vaches Charolaise	F	U	- 5 ans	1,88 €	2,13 €	2,01 €	-0,03
			5 à 10 ans	1,87 €	2,12 €	1,98 €	=
			+ 10 ans	1,81 €	1,89 €	1,86 €	+0,01
		R	- 5 ans	1,78 €	2,01 €	1,90 €	=
			5 à 10 ans	1,74 €	1,94€	1,87 €	+0,02
			+ 10 ans	1,50 €	1,85 €	1,75 €	-0,01

Peu de vaches présentant une finition longue cette semaine, cela permet un maintien des cours intéressant. Les vaches avancées et lourdes s' échangent rapidement.

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **13/08/2018**

Effectif total: 989 - Taux de vente: 88%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
AGNEAUX : Meilleure demande dans les extras et dans les mâles lourds à queue longue. Pour une meilleure valorisation, il faudra penser à tondre les agneaux et à les trier sévèrement.		U	de 32 à 38 kg	2,97 €	3,40 €	3,16 €	-
			de 38 à 44 kg	2,88 €	3,40 €	3,19 €	-
			de 44 à 50 kg	2,83 €	3,48 €	3,09 €	
		R	de 32 à 38 kg	2,54 €	3,11€	2,76 €	-
			de 38 à 44 kg	2,64 €	3,01 €	2,80 €	-
			de 44 à 50 kg	2,54 €	2,83 €	2,75 €	-
Effectif total: 363 - Taux de vente : 98%				OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
BREBIS : Toujours une très forte demande avec des cours qui restent élevés dans les brebis lourdes et grasses. **BELIERS et CAPRINS :** Demande suivie.	M		(M)	1,01 €	2,57 €	1,69 €	-
	F	U	> 60 kg (F)	1,29 €	1,82 €	1,60 €	-
		R	< 60 kg (F)	0,96 €	1,15 €	1,05 €	
			> 60 kg (F)	0,86 €	1,35 €	1,21 €	-
		O	< 60 kg (F)	0,35 €	0,99 €	0,84 €	-
Effectif total: - Taux de vente :				AGNEAUX LAITONS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
		U	32 à 38 kg	-	-	-	
			38 à 44 kg	-	-	-	
			> 44 kg	-	-	-	
		R	38 à 44 kg	-	-	-	
Effectif total: - Taux de vente :				AGNEAUX MAIGRES- COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Agneaux maigres		R	25 - 35 KG	60€	96 €	78 €	-
Effectif total: 7 - Taux de vente : 100%				CAPRINS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Caprins	F	O	-	12 €	26 €	19 €	-

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 20/08/2018*

Ovins : 296	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
Agneaux gras	95 - 149	2,14 - 3,10
Agneaux laitons	-	-
Brebis	36 - 110	0,63 - 1,41
Béliers	80 - 125	-

Apports toujours importants, les tarifs sont orientés à la baisse dans l'ensemble des catégories
Prochain marchés ovins le lundi 3 septembre aux horaires habituels.

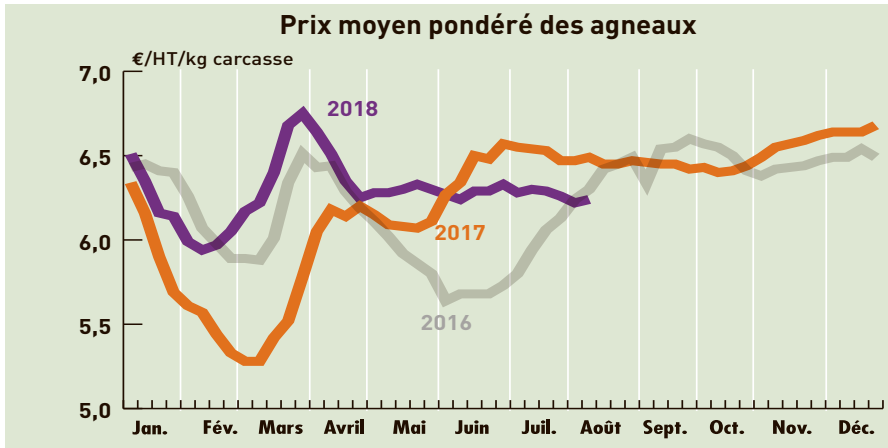
(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 13/08 au 19/08/2018*

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,80 €	6,07 €
Couvert	16 -19 kg	-	6,69 €	6,01 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16 -19 kg	-	5,56 €	-

Prix moyens pondéré *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)*
Cotations FranceAgriMer du 13/08 au 19/08/2018

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,24 €	6,11 €	2,51 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 13/08/2018 au 19/08/2018

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	6,55	6,53	6,01	-	-	-	-
	Var.		0,07	0,04	0,02				
	R	6,27	6,32	6,33	-	6,75	6,64	6,57	-
	Var.	0,06	-0,01	0,01		0,12	-0,05	-0,10	
	O	-	-	-	-	6,18	6,17	-	-
	Var.					0,16	=		
3 (couverts)	U	-	6,50	6,53	5,67	-	-	6,71	-
	Var.		-0,10	-0,06	0,06			0,19	
	R	6,28	6,33	6,29	5,15	6,80	6,69	6,52	5,95
	Var.	0,04	-0,03	-0,02	-0,24	0,19	0,16	0,31	0,18
	O	-	5,90	5,51	-	6,07	6,01	5,92	-
	Var.		-0,27	-0,61		0,01	0,05	0,14	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	O	-	-	-	-	-	5,56	-	-
	Var.						-0,05		

Zone nord : Marché équilibré, cours stables. Le réajustement du prix pour les agneaux de conformation O reflète le prix des agneaux de type race à viande. Zone sud : Cours en hausse toutes catégories.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

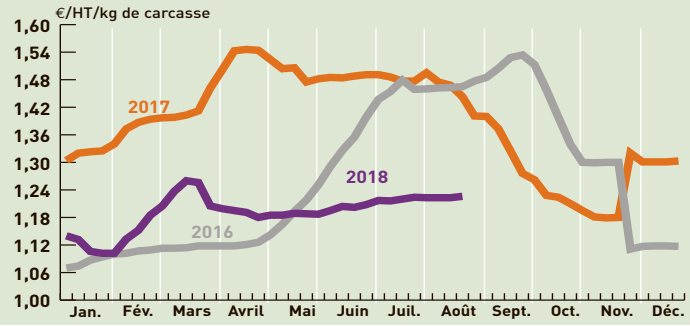
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 20 août 2018) :
«Cours reconduits.»

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 095 porcs présentés) *Cotations du lundi 20 août 2018*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,226 €**

Plérin



Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 10/08 au 16/08/2018*

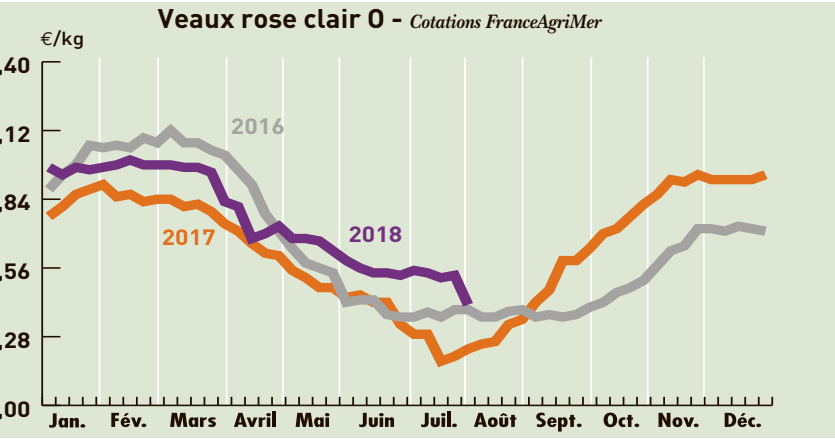
1,46 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotations nationale FranceAgriMer du 13/08 au 19/08/2018*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,36 €	-	-
U	-	7,14 €	5,90 €	-
R	-	6,08 €	4,63 €	-
O	-	5,41 €	4,35 €	3,53 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Veaux de 8 jours à 4 semaines *(en euros/tête)* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 06/08 au 12/08/2018*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	845	Apports plus importants. Ceci, couplé à une sortie difficile des veaux boucherie, entraîne une baisse généralisée
La Talaudière	600	Plus d'apports, la vente reste difficile en toutes catégories. attention après le 15 août.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	226	- 11
Femelles	140	- 19
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	131	- 8,00

Caprins

Chevreau vif *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif)* *Cotations FranceAgriMer du 13/08 au 19/08/2018*

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	2,57	0,00	0,00 %

Céréales

Marché du 31 Juillet 2018

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Sud Côte d'Or	meunier	juin.-juil.	200	V	C
	fourrager	juil.-déc.	187	V	C
Nord Côte d'Or	meunier	juil.-déc.	200	V	C
	fourrager	juil.-déc	187	V	C
Aube/Yonne	meunier	août-déc.	192	N	C
	fourrager	août-déc.	188,50	N	C
ORGE FOURRAGÈRE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	62-63 kg/hl	août-déc.	184	N	C
Sud Côte d'Or	sans limit. d'orgettes 62 kg/hl	6 de juil.	185	V	C
Nord Côte d'Or	sans limit. d'orgettes 62 kg/hl	6 de juil.	185	V	C
AVOINE NOIRE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube/Yonne	48-50 kg/hl	juil.-août	152	N	C
Côte d'Or/Haute Saône	48-50 kg/hl		inc.		C
SEIGLE PANIFIABLE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or		-	inc.	-	-
MAÏS — RÉCOLTE 2017					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube		juil.-sept.	164	N	C
MAÏS — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube		oct.-déc.	179	N	C
Sud Côte d'Or/Saone et Loire		6 d'Oct.	185	N	C
GRAINES DE SOJA — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Saône et Loire	Alim. animale	déc.-mars	360	N	C
POIS — RÉCOLTE 2017					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or	-	-	-	-	-
Yonne	-	-	-	-	-
Aube	-	-	-	-	-
POIS — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or	fourrager		n.p.		C
Yonne	fourrager		n.p.		C
Aube	fourrager		n.p.		C
Luzerne déshydratée — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	18% 1ère main	août	178	V	
Pulpes de betterave — RÉCOLTE 2017					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	6mm 1ère main		inc.		
Pulpes de betterave — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	6 mm 1ère main		inc.		

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Renault 45CV, 2RM, bon état. Embrayage neuf, freins refaits, bons pneus.
✆ **06 24 08 28 30**

38 - Vds Troupeau de moutons Préalpes du sud 25 agnelles 25 brebis, 1 bélier sélection génotype de 2 ans
✆ **06 88 35 36 22**

42 - Vds tracteur JD 920, bon état avec chargeur - 2370 h + tracteur Fergusson TEA 20.
✆ **06 41 55 39 97**

70 - Vends FENDT VARIO 410, 110 ch ,4500 h, TBE général 42000 euros
✆ **06 87 46 85 75**

73 - Vds tracteur Renault 55, 38 cv de 1971, + benne 3pt, 3 000 €.
✆ **06 14 87 49 23**

Travail sol

26 - Recherche Chiesel IH type 55 pour pièces
✆ **04 75 59 80 58**

38 - V tracteur JD 3130 bon état + treuil + scie circulaire vibro + cultivateur carré 25.
✆ **06 88 86 45 85**

69 - Vds cultivateur Huard 11 D + 2 D rabattable manuellement, 2 roues, 3,50 m, dent carbure. Prix 1500 euros exo TVA.
✆ **06 07 06 77 50**

Récolte

26 - Vends Moissonneuse-Batteuse Case Axiale 1660 de 1987 5 500 h 12 000 € Bon état
✆ **07 81 62 17 39**

38 - Vends vendange sur pieds 10 ares environ.
✆ **06 72 47 98 46**

58 - VENDS cause retraite andaineur Kuhn GA 300, - faneuse Kuhn 4 toupies (réf. 3301)
✆ **06 15 61 48 41**

73 - Vends ensileuse portée 1 rang Claas, bon état.
✆ **06 64 98 17 16**

Arbo-viti

30 - Vends pressoir SCHARFENBERGER Europress P52 (52HL), très bon état. Commandes numériques. Pompe à vide et compresseur d'air intégrés.
✆ **04 42 24 57 57**

Irrigation

89 - Constructeur puits, forage, curage de puits, pompage, - RECHERCHE d'eau. Serge Poinsot - Tonnerre (réf. 2301)
✆ **03 86 55 98 85**
06 86 01 50 99

Agri. divers

01 - vend charrue Kuhn Master 112 4 corps NSH (soc neuf) dégagement 70/90 roue de régulation pivot 600 a pneu, roue de transport suspension de 540 attelage avec chap prix 12500€HT/de avril 2013 semoir engrais Khun type MDS901 1800l de oct 96 prix 600€HT /herse rotative Khun type HRB 302D 3m rouleau maxi packer relevage avec semoir nodet BS3V 21 soc passage de roue eléctrique prix 3500€HT /herse a dent 4.20m repli hydro prix 600€HT/ pulvérisateur Berthoud 800l treuil pour rampe de 12m commande élect prix 600€HT /chizel Carre 7 dents roue de jauge prix 600€HT cause retraite
✆ **04 50 42 08 99**

10 - VENDS semoir Monog Nodet gougi PN2, 6 rangs, 3 m., disc. C T B M, 1 400 euros HT, - sèch. tabac Muller fuel 3 rangs, 23 m3, - selètes pour semi-remorques, - godet fumier croco Riman 2.20 m., 1 100 euros HT, - 2 désil. Lucas 4 000, semi-portées, - pièces mot. MF 835, Perkins AD3 152, rel. hydro, PPE inj Lavalète, 200 euros, - Renault 4, 2 places sans carte grise pour pièces (réf. 300B)
✆ **03 25 70 01 68 après 21 h**

21 - VENDS pulvérisateur Hardi 12 m., TBE, - remorque 7 T. Duchesne, - charrue simple 5 socs non stop, - vis à grains diam. 90 (réf. 2902)
✆ **06 98 38 19 62**

21 - Vds Benne Jobez 5T 1300 €. Karcher 180 bars eau chaude avec force 2500 €. Pompe moteur Honda diam. 50, 300 €. (réf 3102)
✆ **06 63 41 19 75**

38 - Vds semoir à blé Nodet largeur 3 m, 17 rangs, 2 vitesses, bon état : 700 euros
✆ **06 76 04 37 57**

38 - Vds tract JD 6320 de 2005, px neuf, rel avant, clim, pont AS, 5000 h - godet ensileur Emily 2m60, 2 m3, 3 pts arr, rotor mob,il distribution gauche et droite : remorque maitre BMM85, mono, fleche ressort, bequille My, kit ensilage - pulvé Berthoud, rampe 12 m, groupe machine à traire, pompe 800 l, Meltec.
✆ **04 74 88 21 76 HR**

38 - Recherche emballeuse peseuse Gatineau occasion ou autre marque faire offre au :
✆ **06 81 62 15 57**

38 - Liquide bas prix benne 3 points + fendeuse vis + semoir engrais + 2 ânes 3 ans sage.
✆ **06 88 86 45 85**

38 - Vend secoueur hydraulique type rousset : 1 000 euros à réviser, covercroop huard 2.60m 24 disques train : 2 500 euros, semoir à céréales Hassia 3 m, 19 rangs 500 euros.
✆ **06 72 14 73 28**

39 - Vds téléphone portable toutes options cause double emploi, 8 cellules à grains Privé avec fond conique Privé (sert autant pour vidanger que pour ventiler) 60 à 80T avec ventilateurs et vis de reprise, TB benne Jobez béquille hydraulique 5T, et 3,5 T maitre cotes amovibles, lame niveleuse Desvoys 2,50M avec kit de déneigement jamais servi prix intéressant, vis sur charriot Fao longueur 10M diam 170mm avec bac et attache, et portatives 9M diam 240 Denis et autres diam 125 et diam 100, charriot élévateur Clarck diesel, semoir Monosem 6 rgs à 0,75 à disques NG + 3 télescopique micro, ferti, boitier CS 3000 avec disques à maïs, tournesol et colza, disques à colza pour semoir Nodet PN II ou Khun état neuf, semoir à disques semi porte Vaderstad 4M PN repliable à 3M avec tass AV roues crantées, semoir Aguirre 3M simplifié porte à disques, étagères en bois et en fer compartimentées avec tiroirs compartimentés bas prix, remorques pour voiture Boyer avec ridelles amovibles 600kgs CU, et Tournier 2 essieux 1400kgs CU, tarière sur prise de force avec vrille diam 400, tonne à lisier Samas pour tonne à eau ou engrais liquide avec ou sans compresseur, ensileuse porté 1 rg pour affouragement journalier, remorque distributrice 7m3, herse rotative Quivogne 30 dents couteaux, rouleau Packer attelage AR, TB tracteur Ford 75 CV 2 RM avec ou sans chargeur 3 vérins cabine, et Ford 7000 90CV 4 cylindres turbo 16 vitesses avec ou sans surélévateur Altec avec arceaux de sécurité possibilité de cabine et chargeur, covercrop Gard 24 D auto-porteur disques état neuf bas prix, andaineur Khun 6M double pneu BP, laisser message je rappelle livraison assurée.
✆ **03 84 70 02 77**

69 - Vds bacs à vendanges avec bec, 1 en tôle plastifié 25 hl + 1 en inox 30 hl + diverses charrues à cheval.
✆ **06 11 45 64 59**

69 - Vds char Kuhn Varilarge 4 socs, sécurité boulon, 4600 euros, TBE + tracteur Landini 13000, bon état.
✆ **06 86 58 27 18**

71 - Vends camion bétaillère LT 40, 84.000 km, très bon état, épareuse de haie rotor 1,20 m + 2 rotors, semoir Mahier 2,50 m, porté, cause cessation.
✆ **06 76 99 18 69**

Elevage

38 - Vends machine à traire Alfa-Lava, 2x3 complète.
✆ **06 29 45 31 35**

Véhicule

Tourisme

42 - Vds Mercedes 300 - 6 cyl. en ligne, D, bon état, 4 pneus neufs. CT OK, boite auto, 260 000 km, px à déb.
✆ **0687770988**

Achat-Vente

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland,Fahr, Fiat, MF, Renault, Fendt, Welger et autres(320A)
✆ **06 29 81 80 05**

69 - Vds maïs irrigués ensilage récolte après le 20/08.
✆ **06 07 33 56 91**

69 - Vds maïs irrigués ensilage, récolte après le 20/08.
✆ **06 07 33 56 91**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91**

Fourrage

01 - Vds 40T de foin de luzerne 165 €/T prix départ 01 Montceaux
✆ **06 98 42 19 52 ou 04 74 66 43 65 hr**

18 - Vends paille orge et blé + foin de prairie de qualité, bottes rectangles, par camion remorque complet, départ du 18, tarif selon distance.
✆ **06 03 07 54 83**

18 - Ach. et vds paille et foin, extra, tout tps en cam/rem plateau. Ets Reybier.
✆ **06 08 53 16 44**

39 - Vds paille blé orge colza foin 2017 de qualité liv camion remorque
✆ **06 73 92 81 55**

Propriété

01 - Vds propriété 50000 m2 Haut Bugey grange source faire élevage poule ou autre «camping»
✆ **04 74 81 42 17**

38 - Part. cherche vieille mais. av terrain et/ou grange à réparer, laisser message :
✆ **07 64 55 62 13**

39 - Cède exploit lait AOP Comté 220000L. Vds bât récents, cheptel, mat terres loc. Région Nozeroy.
✆ **06 07 97 35 69**

58 - VENDS maison 90 m2, grand garage et dépendances, terrain clos, 1 400 m2 (réf. 330A)
✆ **06 44 83 39 14**

Divers

01 - Recherche pièces jeep willys ou épave et minipelle hs.
✆ **06 84 26 47 65**

07 - Mr Franck : le plus grand voyant Medium guérisseur expert retour affectif de l'être aimé, désenvoutement, protection, chance aux jeux,etc...travail sérieux et efficace
✆ **06 03 27 81 28**

18 - Vends 53 DPB, libres 2018 - 1.200 m tuyaux alu 5 pouces Bancilhon, manivelles, 1 euro le mètre - compteur mécanique neuf, DN125 175 M3 H PN16.
✆ **06 80 63 04 94**

26 - Vds calibreuse ail oignon 4 calibres avec tapis de sortie pour sacs ou palox
✆ **06 86 92 08 57**

38 - Vends 2 poutres en treillis sapin ou épicéa L 11,50 et 12m. Excellent état 0,80 de hauteur. 700 euros les deux
✆ **06 89 54 67 93**

69 - Vds bennes Stamp 15 + matériels cuisine + literie complète.
✆ **06 80 40 03 18**

71 - Vends 4 fauteuils, style rotin, 80 € le lot.
✆ **06 71 75 11 85**

71 - Vends cuisinière, chauffage central, complète, type franco-belge, type 82 705 + chauffe eau échangeur mixte Pacific 150 l, 230 w, pour production eau chaude sanitaire.
✆ **03 85 84 00 80 HR**

Location

Agricole

26 - Cse santé, à reprendre exploit. 30 ha lavande + 10 à venir. materiels agri. Montélimar 26
✆ **06 80 15 07 85**

42 - Recherche location maison ferme, terrain clos, dépendances pour activité agricole canine.
✆ **0627383431**

Autre

21 - Loue maison à 6 km Arnay le Duc, 80 m² habitables, dépendances, cour, jardin. Loyer 500€ (réf.3302)
✆ **03 80 22 73 59**

Offre

Emploi

01 - Cherche salarié élevage engraissement porcs pour temps plein CDI permis VL exigé.
✆ **06 99 70 99 71**

01 - Recherche chauffeur tracteur pour récolte betteraves oct-nov.
✆ **06 76 03 14 55**

01 - La commune de Saint Jean de Thurigneux recherche un agent d'entretien polyvalent contractuel pour une durée d'une année renouvelable à raison de 20 heures par semaine. Ses missions : entretien des espaces verts, arrosage, tonte, bonnes références en taille de végétaux, sécurité scolaire, astreinte neige, proximité. Poste à pourvoir au 17 septembre 2018. Envoyer lettre de motivation et cv avant le 3 septembre 2018 à Monsieur le Maire de Saint Jean de Thurigneux 59 place de l'Eglise 01390 Saint Jean de Thurigneux.

38 - Magasin de producteur cherche vendeuse du mercredi au samedi mise en rayon vente produits.
✆ **06 85 38 02 84**

71 - Domaine viticole à Nuits-Saint-Georges, recherche ouvrier tractoriste polyvalent, manuel, entretien matériel, MàV et récolte petits fruits rouges.
✆ **03 80 62 39 33**

UNISYLVA recherche un technicien forestier (H/F) exploitation forestière / vente de bois pour son agence d'Auxerre (89)

Vous aurez pour missions :
- Prospection par des visites conseils d'un portefeuille d'adhérents sylviculteurs ;
- Choix techniques (marquages, cloisonnements...) prévisionnel d'exploitation, estimation financière et contractualisation achat de bois ;
- Planification et suivi des chantiers d'exploitation par sous-traitants ETF (organisation, tri des bois et cubage bord de route, qualité, sécurité, environnement) ;
- Réception des bois, organisation et contrôle les livraisons vers les scieries, papeteries, chaufferies clientes ;
- Gestion des stocks de bois bord de route, Gestion de chantiers Bois-énergie ;
- Gestion administrative et quantitative des chantiers, contrôle des prix de revient.

Profil recherché : *BTS, orientation Gestion Forestière ou Technico-Commercial bois. 1re expérience souhaitée en exploitation forestière. Vous aimez le contact humain, vous êtes réactif, volontaire et faites preuve d'autonomie et d'organisation dans le travail.*

Conditions proposées : CDI. Poste rattaché à l'agence UNISYLVA d'Auxerre. Voiture de service. Salaire à définir selon profil. Grille de salaire évolutive. Encadrement technique et parcours de formation interne.
Envoyer CV + photo + lettre motivation + prétentions à :
alexandre.fabioux@unisylva.com
Référence offre : 89-07-2018. Date limite de candidature au 7/09/2018.

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services









CANECA Coopérative du Groupe SICAREV RECHERCHE
pour son atelier d'engraissement (650 JB) basé à Migennes (89), en CDI :
UN TECHNICIEN DE PRODUCTION h/f
Sous la responsabilité du chef de centre vous assurer la surveillance, l'alimentation et le soin aux animaux. Passionné(e) par l'élevage bovin vous êtes autonome et susceptible de prendre des responsabilités. Diplôme : BAC pro Minimum. Salaire selon expérience. 13ème mois. Intéressement aux résultats de l'atelier.
Envoyez-nous votre CV à : jyves.besse@sicarev.com

UNISYLVA recherche un technicien ou ingénieur forestier (H/F)
Conseil de gestion forestière et travaux sylvicoles
pour son agence d'Auxerre (89)

Sous l'autorité du chef d'agence, vous aurez pour missions :
- Prospection par des visites conseil d'un portefeuille d'adhérents sylviculteurs ;
- Rédaction des documents de gestion, dossiers d'aides publiques ;
- Suivi de gestion des propriétés forestières, conseils, contrats de suivi ;
- Préparation des ventes par appels d'offres sur pieds ou bord de route, tri des bois ;
- Contractualisation des prestations de travaux sylvicoles avec adhérents et sous-traitants ;
- Suivi des chantiers (organisation, qualité, sécurité, environnement, administratif, quantitatif, etc.) ;

Vos capacités vous amèneront en quelques années à devenir une référence en matière de conseil de gestion sur la région.

Profil recherché : *BTS ou Ingénieur forestier doté d'une première expérience dans une entreprise de la filière. Vous aimez le contact humain, vous êtes réactif et faites preuve d'autonomie et rigueur.*

Conditions : CDI. Poste rattaché à l'agence UNISYLVA d'Auxerre. Voiture de service. Salaire à définir selon expérience. Grille de salaire évolutive. Encadrement technique et parcours de formation interne.
Envoyer CV + lettre manuscrite + photo + prétentions à : alexandre.fabioux@unisylva.com
Référence offre : 89-08-2018. Date limite de candidature au 7/09/2018.

74 - Ferme polyculture élevage, 90 VL + suite, AOC Reblochon, recherche salarié polyvalent et motivé, temps plein, septembre 2018.
✆ **06 42 40 41 54**

Demande

Emploi

71 - Recherche emploi agricole.
✆ **06 37 71 87 02**

Proposition

Commerciale

70 - Recherche repreneur ferme herbagère VA. Vends bâtiments matériel, loue terrain Nord Est Haute-Saône.Ecrire au journal La Haute Saône Agricole et Rurale - 17 Quai Yves Barbier, BP 251 70005 VESOUL sous la référence 86174

Mariage

Rencontre

71 - Agri. 56 ans, recherche compagne 52-55 ans pour rompre solitude. Ecrire à L'Exploitant Agricole de S&L, CS 70610, 71010 Mâcon cédex,
✆ **réf. n° 783, qui transmettra**

Animaux

Divers

69 - Vds taureau charolais né le 28/01/15 + porc ferme, env. 150 kg, bio, papier de sélection.
✆ **04 74 60 15 54 ou 06 58 38 45 77**

Bovin

15 - Vends 15 génisses Jersiaises Bio AOP St Nect. entre 5 mois et 2 ans. Indemne IBR.
✆ **06 49 67 66 52**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vend reproducteurs charolais : 3 mâles (18 mois), père Artois, Hamel, Cabar P et 2 génisses pleines de Cabar P et Exotic P, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 2803)
✆ **06 21 88 22 77**

42 - Vds génisses prêtes 66 terme août-sept., IA 66 vaches 66 en lactation, cause surnombre, CL.
✆ **0685693666**

42 - Vds 10 taureaux Charolais HBC 18 m et 10 SL de 8 m, Gaec Lapendery, livraison assurée.
✆ **0633456439**

58 - Eleveur-naisseur vend 5 taureaux charolais de forme, 30 mois, issus de vêlage facile + 2 culardes. (340B)
✆ **06 68 67 23 23**

69 - Elev. Limousin vds cause réduc cheptel 1 taureau 4 ans – 4 vaches suitées 2M+2F + 4 veaux reproducteurs dont 1 homozigothe. Le tout inscrit calme docile et tte garantie sanitaire. Prix raisonnable. Poss Livr.
✆ **06 82 22 56 77**

69 - Vds 3 génisses montbéliardes, contrôle laitier, terme 25/08, 09/10 et 16/11.
✆ **06 85 81 57 13**

SICAFOME - Moulins Engilbert
VENTES de CHEPTELS
JEUDI 6 Septembre 2018 à 13h00
• 190 femelles gestantes •
• 7 taureaux •
Qualifiés IBRA
Velages précoces
Élevage GRIVEAU J-J - IBRA
Renseignements Sicafome
06 48 17 03 17 - 03 86 84 28 75
VIDÉO DISPONIBLE

70 - Vends mâles Parthenais type viande Velage facile calme idéal pour croisement livraison possible.
✆ **06 80 73 11 79**

71 - Vds 9 génisses limousines pleines, vêlage fin 08 début 09/18, TGS, indem. IBR, troupeau très docile, à réserver, bon mâle limousin reproducteur.
✆ **06 85 54 80 24**

71 - Vds cause retraite, 4 génisses montbéliardes, terme 30/09 au 04/12/2018.
✆ **06 41 59 10 33**

71 - Vends 10 génisses PH + jeunes vaches 2e et 3e veaux, termes fin 08 à début 11, IA 66, CL, BO, TGS.
✆ **06 70 85 01 66**

89 - Vends charolais HBC (baisse effectif), 60 taureaux de 12 - 17 mois, - 20 génisses de 2 ans, - 30 laitonnes, - 30 vaches. TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine (réf. 210A)
✆ **06 89 18 05 87 - 06 79 50 15 71 - GAEC CADOUX**

89 - PROPOSE génisses AUBRAC pleines (vêlage décembre) ou prête à saillir, bonnes origines issues du berceau. A réserver pour l'automne mâles reproducteurs, parents qualifiés, bonne souche avec lait, facilité de naissance et viande. IBR A. TGS. Emmanuel Hivert - Sceaux (réf. 240A)
✆ **06 38 83 04 06**

Caprin

26 - Vds boucs issus IA élevage cont. laitier, Capgènes, idemne CAEV
✆ **06 52 52 68 61**

Pour vos petites annonces
03 80 78 90 40

5èmes PORTES OUVERTES au pré de 2 élevages
Samedi 08 et Dimanche 09 septembre 2018
Élevage utilisateur des taureaux testés/qualité maternelle, croissance et facilité de vêlage (insémination artificielle). Présentation et ventes de reproducteurs mâles et femelles, certains sans cornes et génotypés.
Venez découvrir les produits des nouveaux taureaux IA
• **Earl Dominique Compot**
Les Nolats - 58 Thianges
06 03 59 84 26 (naisseur d'Artois)
• **François Bouche**
La prairie - 58 Cercy-la-Tour
06 16 07 54 55 (naisseur de Hibou, Géronimo Jalogny

Ovin

71 - 4e vente nationale d'agnelles à Charolles, hall des expositions, jeudi 13 septembre 2018. Plus de 300 agnelles. Entrée libre. Repas sur place. Organisée par l'OS Mouton Charollais. Renseignements : mouton.charollais@orange.fr - www.mouton-charollais.com
✆ **03 85 24 00 18**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Chien

38 - Vends 1 chien mâle de 1 an, débouré spécial bovin, très bon instinct troupeau. Siret : 538 865023 00013. Puce : 250 268 501 112 56 30.
✆ **06 76 88 73 35**

71 - Vds chiots Petit Berger des Pyrénées, portée de 5, nés le 30-04-18, non Lof, pu. vac., n° mère 250269799036125, Siret 40366768600014.
✆ **06 72 66 70 04**

74 - Vends une portée de Border Collie, nés le 06/06/18, sevrés, 3 mâles et 3 femelles. Siret : 796071868 00023. non lof. puce mère : 250268730121422.
✆ **06 81 57 34 42**

Viticulture

EARL VINETIA
Prestations viticoles
Effeuillage mécanique avant récoltes
Optimisez vos vendangeurs de plus de 30%
06 08 95 70 39
vinetiaservices@gmail.com

Vendanges

69 - Cherche vendangeurs-euses motivé nourris logés début sept 10 jours ambiance sympa.
✆ **06 86 63 46 29**

69 - Cherche chauffeur tracteur pour vendanges sérieux et disponible à partir début sept 15 jours.
✆ **04 74 71 63 23**

69 - Beaujolais ch. vendangeurs(euses) nourris logés pour 10 jours début septembre.
✆ **06 75 67 98 99 HR**

69 - Cherche vendangeurs et porteurs ni nourris, ni logés, début sept. 10 jours.
✆ **06 79 99 37 72**

69 - Ch. vendangeurs(euses) motivés, déb. sept. nourris logés, 6 jours, Villié Morgon.
✆ **06 22 17 49 19**

69 - Viticulteur ch. pour vendanges porteur 6 jours à partir du 2 sept, Villié Morgon
✆ **06 07 30 39 09**

69 - Ch. vendangeurs(euses) secteur Beaujolais, nourris logés ou grande journée, déb. sept.
✆ **06 75 63 62 77**

69 - Ch. chauffeur machine à vendanger déb. sept. nourri, logé, secteur Belleville.
✆ **06 72 33 83 14**

69 - Ch. vendangeurs(euses) nourris logés, déb. sept.
✆ **06 73 80 06 37**

69 - Ch. vendangeurs(euses) motivés déb. sept. 5 jrs environ, nourris logés ou grande journée à Létra.
✆ **07 70 15 16 16**

69 - Beaujolais, ch. vendangeurs(euses) nourris logés pour fin août, déb. sept. pour 8 jours,
✆ **06 14 28 69 66**

69 - Beaujolais recrute vendangeurs H/F 13 j début septembre, milieu agricole préf., motivés, nourris, logés. Voluet Guy, 69 Julienas.
✆ **04 74 04 45 67**

69 - Rech. vendangeurs(euses) nourris logés si besoin. Début sept. 10-12 jrs.
✆ **06 75 41 23 15 ou 07 87 67 29 77**

69 - Domaine viticole familial Beaujolais cherche VENDANGEURS(SES) dynamiques et motivés nourris/logés pr 10 jours début septembre 2018, expérience souhaitée,
✆ **04 74 04 21 08**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable
A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2018 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

ADETIC

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 € ramené à 80 000 €
Siège social : Zone artisanale Le Saule
21220 Brochon
443 226 576 RCS Dijon

Il résulte de l'AGE du 11/01/2018 que le capital a été réduit de 20 000 € pour être ramené à 80 000 € par voie de rachat et annulation de 300 parts sociales. Cette réduction du capital social ayant fait l'objet d'un dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon en date du 12/01/2018 est définitivement réalisée avec effet au 26/03/2018. Les articles 7 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence.

L'AGE du 11/01/2018 a pris acte de la démission de Sylvain LARATTA de ses fonctions de cogérant à compter du jour de la réalisation définitive de la réduction soit le 15/02/2018 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis La Gérance

AL213421078

MODIFICATIONS

KIDISTRIB

SARL au capital de 25.000 euros

Siège social : 3 Allée Pierre Guény

21121 FONTAINE LES DIJON

R.C.S. DIJON 798.163.283.

Suivant un procès-verbal en date du 10 Juillet 2018, l'assemblée générale décide à compter du 06 Aout 2018 :

de modifier l'objet social qui se rédige désormais comme suit :L'exploitation d'un fonds de commerce de type supermarché sis à TALANT (21240) 42 rue de la Libération, à l'enseigne CARREFOUR CONTACT ou toute autre enseigne appartenant au groupe CARREFOUR, à l'exclusion de toute autre.

de transférer le siège social à TALANT (21240) 42rue de la Libération

Les articles 2 et 4 des statuts sont modifiés en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

AL213422308

VENTE

VENTE DE FONDS GÉRANCE

Suivant un acte sous seing privé en date du 6 aout 2018

Il a été mis fin au contrat de location gérance consenti par la société CARREFOUR PROXIMITE FRANCE, Société par Actions Simplifiée au capital de 47.547.008 euros, ayant son siège à MONDEVILLE (14120), ZI Route de Paris, immatriculée au Registre du Commerce et Sociétés de CAEN sous le numéro 345.130.488

à la société KIDISTRIB, Société A Responsabilité Limitée au capital de 25.000 euros, ayant son siège à FONTAINE LES DIJON (21121), 3 Allée Pierre Guény immatriculée au Registre du Commerce et Sociétés de DIJON sous le numéro 798.163.283

Pour un fonds de commerce d'alimentation générale de type supermarché, exploité à FONTAINE LES DIJON (21121) 2-4-6 rue des Arvernes sous l'enseigne CARREFOUR CONTACT et cela à compter du 6 aout 2018.

AL213422309

VENTE DE FONDS GÉRANCE

Suivant un acte sous seing privé en date du 6 aout 2018,

La société CARREFOUR PROXIMITE FRANCE, Société par Actions Simplifiée au capital de 47.547.008 Euros, ayant son siège ZI Route de Paris 14120 MONDEVILLE, immatriculée au Registre du Commerce et Sociétés de CAEN sous le numéro 345.130.488.

a donné en location gérance à la société KIDISTRIB, Société à Responsabilité Limitée au capital de 25.000 euros, ayant son siège à FONTAINE LES DIJON (21121) 3 Allée

Pierre Gueny, immatriculée au Registre du Commerce et Sociétés de DIJON sous le numéro 798.163.283

un fonds de commerce d'alimentation générale de type supermarché avec possibilité de snacking avec ou sans consommation sur place, sis et exploité à TALANT (21240), 42 rue de la Libération sous l'enseigne CARREFOUR CONTACT

Le présent contrat est consenti pour une durée initiale d'une année entière à compter du 6 Aout 2018 pour se terminer à pareille époque le 5 Aout 2019.

A l'expiration de cette période initiale, le présent contrat se reconduira tacitement pour une durée indéterminée.

AL213422310

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI CHENESAINT

Capital 235.600 € 11 Rue du Gl Leclerc 21530 ROUVRAY SIREN 538 889 676 - RCS DIJON Suivant PV d'Ag du 24-07-2018, les associés ont notamment décidé de nommer comme nouveau gérant Mr PELOTIER Arnaud, dt à (83920) LA MOTTE, 130 Ancien Chemin Le Muy, en remplacement de Mme MOICHON Marie, Joelle, décédée, et ce, avec effet rétroactif au 22-12-2015. RCS compétent : DIJON (21) Pour avis.

AL213422297

VENTE DE FONDS GÉRANCE

Le contrat de location-gérance du fonds de commerce de restaurant à enseigne « McDonald's » situé Lieudit «Les Mousseleaux» 21400 Sainte-Colombe-sur-Seine, conclu à effet du 26/2/2013, entre la société McDonald's France (ayant son siège social sis 1 rue Gustave Eiffel 78280 Guyancourt, immatriculée sous le n° 722 003 936 RCS VERSAILLES), et Monsieur André REYNAUD, lequel a été transféré le même jour, par avenant à la société MPRC (ayant son siège social sis Lieudit «Les Mousseleaux» 21400 Sainte-Colombe-sur-Seine, immatriculée sous le n° 789 564 663 RCS DIJON) ayant pris fin le 31/7/2018 au soir, un contrat a été consenti à effet du 1/8/2018, entre la société McDonald's France, et

Monsieur Jean-Jacques BECKER, lequel a été transféré le même jour par avenant à la société MPRC, pour une durée courant du 1/8/2018 au 25/2/2033.

Pour avis.

AL213422300

FIN DE LOCATION GERANCE

Selon un acte SSP du 21/06/2018 TOTAL MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390 553 839 € avec siège social 562 Avenue du Parc de l'Ile – 92000 NANTERRE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 531 680 445 a convenu avec à la SARL TRAORE BISBARDI au capital de 12 000 € avec siège social RELAIS DE LA COTE – ROUTE DE BEAUNE – 21160 MARSANNAY LA COTE, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 491 387 700, pour le fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS DE LA COTE sis à ROUTE DE BEAUNE – 21160 MARSANNAY LA COTE, de résilier au 19/07/2018 le contrat de location-gérance à effet du 01/05/2016.

AL213422301

DISSOLUTION LIQUIDATION

ABHAS SARL

au capital de 2 000 euros
3 G Rue Jeanne Barret 21000 Dijon
RCS Dijon 752917492

A compter A.G.E du 13-08-2018: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Mr SAHARDEED RAAGE Liban, 30 Rue Du Tire Besseau, 21000 Dijon. Siège liquidation: adresse liquidateur.

Mention au RCS Dijon.

AL213422303



AVIS DE DISSOLUTION

S.A.R.L AMICOIF Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 16 000 euros Siège : 32 Place Madeleine, 21200 BEAUNE Siège de liquidation : 29 E Rue du 9 Septembre 25480 MISEREY SALINES RCS DIJON 432 578 706 L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28/06/2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel

dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Marie-Agnès MARESCHAL, demeurant 29 E Rue du 9 Septembre 25480 MISEREY SALINES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 29 E Rue du 9 Septembre 25480 MISEREY SALINES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

AL213422305

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 août 2018, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : THOR EXPRESS

Forme : SASU

Capital social : 2 000 EUROS

Siège social : 7 B Rue du Docteur RENARDET 21000 DIJON

Objet social : Transport tous types de marchandises, déménagement., import export.

Président : Monsieur Varantsov RUSHANYAN

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.

AL213422298

EMMA BONHOMME

Suivant acte sous seing privé en date à Dijon (21000) du 16 août 2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes

Dénomination sociale : EMMA BONHOMME

Capital social : 2 000 euros par apports en numéraire

Siège social : 30 Rue Devosge à 21000 Dijon

Objet social : toutes activités de coiffure pour femmes, hommes et enfants en salon ou à domicile ; l'achat et la vente de produits cosmétiques, capillaires et de tous objets, notamment de bijoux fantaisies en métaux non précieux, accessoires de mode

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Gérante : Mme Emma BONHOMME demeurant 10 Rue Georges Bernanos à 21000 Dijon. RCS Dijon.

Pour avis

AL213422302

NIÈVRE

SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe du 30 décembre 2012, déposé au rang des minutes de Me Elvira DIAS-SOUVANT, notaire associé à CORBIGNY (58800), suivant procès-verbal de description en date du 13 aout 2018, Monsieur Paul GUERIN, retraité, divorcé en premières noces de Mme Gilberte Colette MERLIER et divorcé en secondes noces de Mme Micheline DELACOUR, demeurant à MARIGNY SUR YONNE (58800), Sauvigny, né à MOULINS ENGILBERT (58290) le 29 octobre 1937, décédé à NEVERS (58000) le 9 février 2018, a institué plusieurs légataires universels

Les oppositions devront être adressées à Me DIAS-SOUVANT, notaire associé à CORBIGNY, 22 Avenue du Champ de Foire , en charge du règlement de la succession, dans le délai d'un mois à compter de la date de réception de l'expédition du procès-verbal de dépôt et d'ouverture dudit testament au greffe du Tribunal de grande instance de Nevers

Pour avis : Me DIAS-SOUVANT

AL583422315

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI ADAMO-L'EPERON

Société Civile Immobilière
au capital de 89 640,02 €
Ancien siège social : 2T, rue Gabriel Valette
58000 Nevers
Nouveau siège social : Le Catamaran B
24 avenue Alex Peiré
89500 La Seyne sur Mer
391 946 159 RCS Nevers

Aux termes d'une AGE du 29/06/2018, il résulte la modification suivante antérieurement publiée à compter du 01/07/2018 :

Siège social :

- Ancienne mention : 2T, rue Gabriel Valette - 58000 Nevers

- Nouvelle mention : Le Catamaran B - 24, avenue Alex Peiré - 83500 La Seyne sur Mer

AL583422319

SCI ADAMO DE LATTRE DE TASSIGNY

Société Civile Immobilière
au capital de 150 009,83 €
Ancien siège social : 2T, rue Gabriel Valette
58000 Nevers
Nouveau siège social : Le Catamaran B
24 avenue Alex Peiré
89500 La Seyne sur Mer
391 945 300 RCS Nevers

Aux termes d'une AGE du 29/06/2018, il résulte la modification suivante antérieurement publiée à compter du 01/07/2018 :

Siège social :

- Ancienne mention : 2T, rue Gabriel Valette - 58000 Nevers

- Nouvelle mention : Le Catamaran B - 24, avenue Alex Peiré - 83500 La Seyne sur Mer

AL583422320

MODIFICATION DE CAPITAL

Maîtres Sophie KOWAL
& Elvira DIAS-SOUVANT
Notaires associés à Corbigny
(Nièvre)
22, avenue du Champ de Foire

MODIFICATION DU CAPITAL ET DU DIRIGEANT

GROUPEMENT FONCIER RURAL
SAINT PIERRE,
GROUPEMENT FONCIER RURAL
AU CAPITAL DE 76.224,51 €,
SIÈGE SOCIAL : 58190 DIROL,
SIREN N°422300582, RCS DE NEVERS

Suivant acte reçu par Me ADENOT, notaire associé à CORBIGNY (58800) le 8/12/2007, le capital social de la société de 76.224,51 € a été augmenté à 116.471,04 € par apport de biens immobiliers. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire des associés en date du 4/08/2018, M Didier René Emile PETITRENAUD, directeur de scierie, demeurant à DIROL (58190) a été nommé co-gérant pour une durée illimitée à compter du 4/08/2018

Mention en sera faite au RCS de Nevers

AL583422292

Maîtres Sophie KOWAL
et Elvira DIAS-SOUVANT
Notaires associés à Corbigny
(Nièvre)
22, avenue du Champ de Foire

MODIFICATION DU CAPITAL

GROUPEMENT FONCIER RURAL
DES ALLIERES,
AU CAPITAL DE 15244,90€,
SIÈGE SOCIAL À DIROL (58190)
SIREN N°381 788 413, RCS NEVERS

Suivant acte reçu par Me ADENOT, notaire associé à CORBIGNY (58800) le 8 décembre 2007, le capital social de la société de 15.244,90 € a été augmenté à 815.333,09 € par apport de biens immobiliers. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Nevers

AL583422310

Pour vos annonces légales
03 80 78 90 42

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures du 24/08/2018

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BURE-LES-TEMPLIERS: 25 ha 38 a 55 ca - Au mene la ruelle: D-229-230-231-233 - Borne de beneuvre: C-124 - Champ des pierres: F-530 - Clouzet jambe: A-184 - Derriere les conets: F-140 - Dessous de grande charme: D-765[328] - Dessus l age: B-183

- Devant les felets ronds: D-9 - En prairon: F-355 - Grande charme: D-277-287-288-289-290-302-303-308 - La beguine: B-340 - La bergerie: B-246-252 - La cote de la vigne: A-384 - Le breuil: D-148-152-153-156-161-164 - Le montet d aulot: C-100 - Le tremblois: D-265 - Le village: E-777[148]-779[147] - Les chanis: B-190-191-194 - Les combes: B-417[387] - Les ormaux: D-11-21-763[22] - Les plains d aulot: C-174-237[165]

BUSSEAUT: 35 a 40 ca - La gabelee: ZE-56

SAINT-GERMAIN-LE-ROCHEUX: 2 ha 00 a 90 ca - Champs coin: ZB-4-5 - Les rochottes: ZC-16

SAINT-MARC-SUR-SEINE: 5 a 50 ca - Pre de la pree: ZI-76

SEMOND: 85 a 10 ca - Rut aux cerfs: C-87-175[96]

TERREFONDREE: 20 ha 79 a 90 ca - Combe au pretre: ZE-16 - Derriere la brosse: ZM-50(B)-50(AJ)-50(AK)-51(J)-51(K) - Dessous le faillis: ZN-17(B)-17(AJ)-17(AK)-17(AL) - En ceinture: ZH-21(A)-21(B)-22(A)-22(B)

Pour l'ensemble des communes ci-dessus : Parcelles en nature de Terre - Pré et Bois - Hangar Agricole et Matériel Agricole.

LES MAILLYS : Terre et Pré - Objectif : Maintien de l'exploitant en place.

18 ha 92 a 19 ca - Les bois de la dame: H-2(J)-2(K)-116[3](J)-116[3](K)-119[4](J)-119[4](K) - Maronge: ZW-7

PONT : Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant en place.

44 a 00 ca - Chemin des maillys: ZK-45

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 10/09/2018** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL213422304

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC CONDAMINE

Société Civile au capital social de 11 250 €
Siège social
5 La Buffière – 58150 Suilly-la-Tour
RCS de Nevers - N° 480 753 839

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er juillet 2018, la collectivité des associés a agréé, à effet du 1er juillet 2018 : la réduction du capital social à 7 850 €, la démission de gérance et le retrait de M. Jean-Pierre CONDAMINE.

Les modifications statutaires seront déposées au RCS de Nevers.

Pour avis et mention, les gérants

AL583422317

MEDICAVET
ZA le Clos Ry, 1 Rue Louis Pasteur
58000 Sermoise/Loire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20/10/2017

Les adhérents réunis ou représentés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 octobre 2017 ont procédé au vote pour renouveler les administrateurs dont le mandat venait à échéance ainsi qu'au remplacement d'un administrateur démissionnaire.

Ont été élus administrateurs pour une période de 6 ans Messieurs Jean-Michel DOUET qui se représentait et Guillaume VENISSE, à la place de Mr Bruno BERTELOOT qui ne se représentait pas.

L'assemblée générale a par ailleurs approuvé le remplacement de Monsieur Didier PAULIN, qui a démissionné par Mr Richard COURTIGNE, pour la durée restant du mandat.

L'Assemblée Générale Ordinaire a par ailleurs approuvé les comptes, bilan et conventions. Elle a décidé d'affecter aux réserves facultatives le résultat de l'exercice.

Alexandre ANIER, Directeur général

AL583422318

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BOAH

SCI au capital de 500€
Siège social : 4 rue de la Préfecture
58000 Navers
RCS NEVERS 523 498 731

L'AGE du 10/08/2018, il a été décidé de nommer en qualité de gérant M. EL SHAZLY Ahmed, demeurant 28 rue du Général de Gaulle 28190 St Georges sur Eure en remplacement de FARTMISE Samira ép. ABD ALLA KHALIL, démissionnaire.

Mention au RCS de NEVERS

AL583422313

Maîtres Sophie KOWAL
et Elvira DIAS-SOUVANT
Notaires associés à Corbigny
(Nièvre)
22, avenue du Champ de Foire

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

GROUPEMENT FONCIER RURAL
DE QUINCY,
AU CAPITAL DE 13720,41 €,
SIÈGE SOCIAL À DIROL (58190)
SIREN N°422
300 566, RCS NEVERS

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire des associés en date du 4/08/2018, M Didier René Emile PETITRENAUD, directeur de scierie, demeurant à DIROL (58190). a été nommé co-gérant pour une durée illimitée à compter du 4/082018

Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés de Nevers

AL583422311

DISSOLUTION LIQUIDATION

DES L'AGE DE BRONZE

Société Civile au capital de 800 EUROS
Siège social : 8 rue de la Mairie
58 530 BREVES
RCS 539 397 513 00018 NEVERS

Au terme d'une délibération en date du 31 janvier 2018 , la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, Monsieur Pascal CERCHI, sur l'ensemble des opérations de liquidation, approuve les opérations relatives dans ce rapport et le compte définitif tel qu'il est présent, faisant ressortir un solde négatif de – 4 500 €.

La collectivité des associés a constaté la clôture de la liquidation de la Societe Civile DES L'AGE DE BRONZE dont la personne morale cesse d'exister à compter du 31 janvier 2018.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS

LE LIQUIDATEUR

Monsieur Pascal CERCHI

AL583422321

ETOILES DE LIN

Societe Civile au capital de 800 EUROS
Siège social : 8 rue de la Mairie
58 530 BREVES
RCS 539 397 992 00014 NEVERS

Au terme d'une délibération en date du 31 janvier 2018, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, Monsieur Pascal CERCHI, sur l'ensemble des opérations de liquidation, approuve les opérations relatives dans ce rapport et le compte définitif tel qu'il est présent, faisant ressortir un solde négatif de – 4 774 €

La collectivité des associés a constaté la clôture de la liquidation de la Societe Civile ETOILES DE LIN dont la personne morale cesse d'exister à compter du 31 janvier 2018.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS

LE LIQUIDATEUR

Monsieur Pascal CERCHI

AL583422322

GRAND HUIT

Société Civile au capital de 800 EUROS
Siège social : 8 rue de la Mairie
58 530 BREVES
RCS 539 396 150 00010 NEVERS

Au terme d'une délibération en date du 31 janvier 2018 , la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, Monsieur Pascal CERCHI, sur l'ensemble des opérations de liquidation, approuve les opérations relatives dans ce rapport et le compte définitif tel qu'il est présent, faisant ressortir un solde négatif de 5 209 €.

La collectivité des associés a constaté la clôture de la liquidation de la Societe Civile GRAND HUIT dont la personne morale cesse d'exister à compter du 31 janvier 2018.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS

LE LIQUIDATEUR

Monsieur Pascal CERCHI

AL583422323

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 24 juillet 2018, il a été constitué une SARL dénommée:

PREGERMAIN-MARQUES

Objet social :la réalisation, l'installation, l'achat, la vente, la pose se rapportant aux activités concernant l'électricité générale et tous systèmes électriques et téléphoniques. Les travaux de plâtrerie, de peinture, de pose d'antennes, d'alarmes, câblages informatiques, courants faibles, de plomberie et d'installations sanitaires.

Siège social : Vauvardin, 58210 VARZY

Capital : 3000 euros

Co-gérance : M Julien PREGERMAIN demeurant rue Saint Sulpice 58210 MARCY et M Romain MARQUES demeurant Vauvardin 58210 VARZY

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL583422176

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 11/08/2018, il a été constitué une SCI dénommée : SCI ROSE BLEUE Siège social : 7 RUE HENRI BARBUSSE, APPT 119, 58000 NEVERS Capital : 1.000€ Objet : Acquisition, location et administration de biens immobiliers Gérance : M. FREDERIC FLOQUET, 3 RUE LOUVET, 60000 BEAUVAIS Cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé, son conjoint, ses ascendants et descendants. Toute autre cession à un tiers de la société est soumise à agrément préalable des associés réunis en AG. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS

AL583422314

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net
du LUNDI au VENDREDI
dès 8h00

YONNE

DIVERS

SENAGRAL HOLDING

SAS au capital de 90 838 590 Euros
Siège social
30 Rue des Jacquins 89150 Jouy
537 955 254 RCS Sens

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 15/05/2018, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de Mr NICOLAS Yves en tant que commissaire aux comptes suppléant.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Sens.

AL893422348

NOMINATION

S.J.B.
Société d'Avocats

COMPERAT CO-PRODUITS PÈRE ET FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 29 880 euros
Siège social
26 Rue Bourneil 89000 Auxerre
529 824 153 RCS Auxerre

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2018, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé le Cabinet MORIZE AUDIT, domiciliée 19 Avenue Pierre Larousse – 89000 AUXERRE, en qualité de Commissaire aux Comptes pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Pour avis La Gérance

AL893422346

TRANSFERT DE SIÈGE

UA FORMATION

SASU au capital de 500 euros Siège social : 53 rue Paul Eluard 89100 Sens 840

340 418 RCS Sens. L'AGE du 06/08/2018, a transféré le siège social de la société à 64 Grande Rue, 89100 Sens à compter du 01/09/2018, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. Dépôt au RCS de Sens

AL893422315

LE MOULIN A VINS

SARL au capital de 7622.45 euros
Siège social: 178 RUE DU TEMPLE
75003 PARIS 352962591 RCS PARIS.

L'AGE du 10/08/2018 a décidé : a transféré le siège social

au 6, route de la Villotte - Le Buisson St-Vrin 89130 VILLIERS SAINT-BENOIT à compter du 10/08/2018. Gérant: DANIÈLE BERTIN-DENIS, demeurant 6, route de la Villotte - Le Buisson St- Vrin 89130 VILLIERS SAINT-BENOIT Dépôt au RCS de AUXERRE.

AL893422336

MODIFICATION DE CAPITAL

ASSIST'OFFICE

Société par Actions Simplifiée
à capital variable
Siège Social : 6 rue du pont de pierre
SIREN 788 778 298 RCS SENS

Aux termes de l'AGE du 25 juillet 2018, les associés ont décidé, sous la condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers sociaux, une réduction de capital non motivée par des pertes, d'un montant de 490 € pour le ramener à 510 €.

Cette réduction de capital a lieu par voie de rachat par la société de 49 actions émises par elles qui sont annulées.

Le dépôt au greffe de SENS ouvrant le délai d'opposition des créanciers en application de l'article R. 223-35 du code de commerce interviendra à l'issue de la présente insertion.

La Présidente

AL893422341

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LES COMMUNES DE VAUX (COMMUNE ASSOCIÉE D'AUXERRE), AUXERRE, AUGY et CHAMPS-SUR-YONNE

Le public est averti qu'en execution :

du code de l'expropriation, du code de l'environnement, de l'arrêté n° PREFSAPPIE-BE-2018-0360 du 14 août 2018,

une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale relevant de la loi sur l'eau et préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) de travaux pour la reconstruction du barrage de Vaux, déposée par la Direction Territoriale Centre-Bourgogne de Voies Navigables de France (VNF), sera ouverte du jeudi 13 septembre 2018 (9h00) au lundi 15 octobre 2018 (17h00) inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs en mairies de Vaux (commune associée d'Auxerre), Auxerre, Augy et Champs-sur-Yonne.

Est désigné M. Daniel COLLARD en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale comprenant une étude d'impact, l'avis de l'Autorité environnementale, la réponse du porteur de projet à cet avis, les avis des services consultés en phase d'examen et les registres d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du 13 septembre 2018 au 15 octobre 2018 inclus, en mairies de Vaux, Auxerre, Augy et Champs-sur-Yonne, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies suivants :

Lieux et adresses de consultation - Horaires

- Mairie de Vaux 5 Grande Rue – 89290 Vaux :

Mardi et jeudi de 14 h 30 à 18 h 00 et Samedi de 10 h 00 à 12 h 00

- Mairie d'Auxerre 14 Place de l'Hôtel de Ville 89000 Auxerre :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 30

et Mercredi de 10 h 30 à 18 h 30 sans interruption

- Mairie d'Augy 3 Rue Paul Visse 89290 Augy :

Lundi de 8 h 30 à 10 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00, Mardi et mercredi de 8

h 30 à 10 h 00, Jeudi de 8 h 30 à 10 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00, Samedi

de 10 h 00 à 12 h 00

- Mairie de Champs-sur-Yonne 2 Place Binoche 89290 Champs-sur-Yonne :

Lundi de 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 00, Mardi de 10 h 00 à 12 h 00

et de 14 h 00 à 16 h 00, Jeudi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30,

Vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00 et Samedi de 10 h à

12 h 00

- Préfecture de l'Yonne (bureau de l'environnement) Place de la Préfecture, CS80119 - 89016 Auxerre Cedex :

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30.

Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale relevant de la loi sur l'eau et préalable à la DUP pourra être consulté sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne www.yonne.gouv.fr (rubrique politiques publiques / environnement / installations classées Loi sur l'eau DUP / enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 13 septembre 2018 au 15 octobre 2018 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et 14 h à

16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.17 ou au 03.86.72.79.89.

Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève

le dossier pourront être consignées :

soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante : pref-dupbarragevaux@yonne.gouv.fr

soit par écrit:

- sur les registres déposés dans les mairies de Vaux, Auxerre, Augy et Champs-sur-Yonne, ou

- courrier adressé à la mairie de Vaux (commune associée d'Auxerre) à l'attention du commissaire enquêteur.

Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public qui seront également consignées dans le procès-verbal :

- à la mairie de Vaux, les :

- jeudi 13 septembre 2018 de 9 h à 12 h,
- samedi 29 septembre 2018 de 9 h à 12 h,
- lundi 15 octobre 2018 de 14 h à 17 h,

- à la mairie de Champs-sur-Yonne, le :

- mercredi 19 septembre 2018 de 14 h à 17 h.

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la Préfecture de l'Yonne (Bureau de l'Environnement) et en mairies de Vaux, Auxerre, Augy, Champs-sur-Yonne, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation

assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de la Direction Territoriale Centre-Bourgogne de VNF (M. Pascal BRIDET) 3–1 Chemin Jacques de Baerze – CS 36229 – 21062 DIJON – Tél : 03.45.34.13.00 – courriel : segt.dt.centrebourgogne@vnf.fr

AL893422352

RECTIFICATIF

S.J.B.
Société d'Avocats

RECTIFICATIF

Annonce transformation en SAS TOLERIE FINE ICAUNAISE Dans l'annonce légale parue le 13 juillet 2018, il fallait lire : l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 30 juin 2018.

AL893422340

MODIFICATION DE STATUTS

ROMABELLE

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 220.000 €
Siège social
6 et 10 avenue jean jaurès lieudit les écoles
89400 Migennes
424 314 029 R.C.S. Sens

Par PV du 26/06/2018, l'associé unique a décidé :

- De nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire la société DELOITTE & ASSOCIES, SA 6 Place de la Pyramide, 92908 Paris la Défense Cedex 572 028 041 RCS NANTERRE, en remplacement de ERNST & YOUNG ET AUTRES et AUDITEX démissionnaires de leurs fonctions respectives de commissaires aux comptes titulaire et suppléant

- D'augmenter le capital de 362.992 euros pour le porter 582.992 euros,

- De réduire le capital d'un montant de 562.992 euros pour apurer les pertes, pour le ramener à 20.000 euros. Les capitaux propres se trouvent ainsi reconstitués.

Mention au R.C.S. de SENS.

Pour avis.

AL893422345

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

VENTE DE FONDS GÉRANCE

Le contrat de location-gérance du fonds de commerce de restaurant à enseigne « McDonald's » situé Lieudit «Les Petits Jumériaux» 89700 Tonnerre, conclu à effet du 26/3/2014, entre la société McDonald's France (ayant son siège social sis 1 rue Gustave Eiffel 78280 Guyancourt, immatriculée sous le n° 722 003 936 RCS VERSAILLES), et Monsieur André REYNAUD, lequel a été transféré le même jour, par avenant à la société MSRT (ayant son siège social sis Lieudit «Les Petits Jumériaux» 89700 Tonnerre, immatriculée sous le n° 800 415 796 RCS AUXERRE) ayant pris fin le 31/7/2018 au soir, un contrat a été consenti à effet du 1/8/2018, entre la société McDonald's France, et Monsieur Jean-Jacques BECKER, lequel a été transféré le même jour par avenant à la société MSRT, pour une durée courant du 1/8/2018 au 25/3/2034.

Pour avis.

AL893422347

CERFRANCE

EARL TRIBUT - DAUVISSAT

EARL au capital de 64 699,36 euros Siège social : 15 rue de Poinchy - 89800 CHABLIS 388 433 138 RCS AUXERRE L'assemblée générale extraordinaire du 31 juillet 2018 a pris acte e la démission de M. Laurent TRIBUT de ses fonctions de gérant. Pour avis, la gérance.

AL893422355

DISSOLUTION LIQUIDATION

AVIS DE DISSOLUTION

GAUTHIER MINI AUTO
SARL au capital de 8 000 euros
Route de paris - RN 6
89140 PONT SUR YONNE
RCS SENS N° 445 152 598

La société GAUTHIER MINI AUTO sus-désignée, a été dissoute par déclaration en date du 3/08/2018 souscrite par la société GAUTHIER, SARL au capital de 200 000 €, située Route de Sainte colombe - ZA de la Fontaine d'Azon, immatriculée au RCS de SENS sous le numéro 400 179 982.

Cette déclaration de dissolution sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code Civil, les créanciers de la société GAUTHIER MINI AUTO peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

A l'issue de ce délai, le patrimoine de la société GAUTHIER MINI AUTO sera transmis à la société GAUTHIER, associée unique, qui reprendra tous ses droits et obligations.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de SENS.

Pour avis

AL893422339

AVA
Conseil - Contentieux
Yonne & Aube

AVOCATS VIGNET ASSOCIES
SCP d'AVOCATS
INTER-BARREAUX
1 Place du Palais de Justice - 89000 AUXERRE
18 rue du Général Leclerc
89100 SENS
4 rue Aristide Briand
10000 TROYES
Tel : 03.86.52.60.00

SENONAISE DE SERVICES A DOMICILE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège : 52 rue des Caves,
89100 ST MARTIN DU TERTRE
Siège de liquidation : 52 rue des Caves
89100 SAINT-MARTIN-DU TERTRE
490 739 992 RCS SENS

L'Assemblée Générale réunie le 27 juillet 2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Annie RAT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis , le Liquidateur

AL893422356

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 août 2018 à PASSY, il a été constitué une société à responsabilité limitée Dénomination sociale : LES SERVICES DU COEUR Forme : Société à responsabilité limitée Objet : L'aide et le service à la personne à domicile, tel que l'entretien de la maison, la garde d'enfants de plus de 3 ans, la préparation de repas à domicile, la livraison de repas ou de courses à domicile, la promenade des animaux de compagnie pour les personnes dépendantes, l'assistance

administrative à domicile, la conduite du véhicule personnel des personnes présentant une invalidité temporaire, l'accompagnement des personnes qui présentent une invalidité temporaire en-dehors de leur domicile, les soins esthétiques pour les personnes dépendantes mais uniquement les interventions élémentaires d'hygiène sur les cheveux, l'assistance aux personnes qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle à leur domicile Capital social : 100 euros Siège social : Château de Passy, rue du Château 89510 PASSY Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Gérant : Mme Sophia BRAZ, demeurant Château de Passy, rue du Château 89510 PASSY La société sera immatriculée au Registre du

commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne) Pour avis et mention, la gérante

AL893422342

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 13/08/2018 il a été constitué une SARL dénommée : ISMET FOREST.

Siège social : 3 rue de la Santé 89700 Tonnerre.

Capital : 100 euros.

Objet : EXPLOITATION FORESTIERE ET BUCHERONNAGE FORESTIER.

Gérant : M KYORMEHMED DZHEMALI ISMET, 3 rue de la Santé 89700 Tonnerre.

Durée : 99 ans.

Immatriculation au RCS de Auxerre.

AL893422344

PRESBYTERE DE LAIN

Par acte SSP du 14/08/2018, il a été constitué une SCI dénommée : PRESBYTERE DE LAIN

Siège social : 2 ruelle de l'Eglise, 89560 LAIN

Capital : 100.000 €

Objet : Gestion par bail ou attribution gratuite en jouissance aux associés de l'immeuble SIS 2 ruelle de l'Eglise 89560 Lain

Gérance : M. Jaime GIRALDO, 2 ruelle de l'Eglise, 89560 LAIN, Mme DAUPHINE GIRALDO, 2 ruelle de l'Eglise, 89560 LAIN

Durée : 45 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AUXERRE

AL893422349

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 14/08/2018, il a été constitué une SASU dénommée : S.A.S.U COURS PARTICULIERS AUXERRE

Sigle : CPA S.A.S.U

Siège social : 17 Avenue Marceau, 89000 AUXERRE

Capital : 100 €

Objet : - Soutien Scolaire - Aide aux Devoirs - Formation - Enseignement pour tous niveaux, de la primaire au lycée -Préparation aux concours et examens divers -Formation enfants et Adultes en langue

Président : Mme beverly DUTERLAY, 15 Avenue Marceau, 89000 AUXERRE.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AUXERRE

AL893422351

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net
du LUNDI au VENDREDI
dès 8h00

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT,
VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN ACCÈS ILLIMITÉ
AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

☐ Bovins viande
☐ Grandes cultures
☐ Lait élevage
☐ Porcs
☐ Vigne
☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes
☐ Pâtre
☐ Chèvre

Terres de Bourgogne
Je m'abonne pour 1 an 105 €
Je m'abonne pour 2 ans 200 €
+ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 48 €
☐ pour 2 ans 96 €
TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°__/__/__/__
date d'expiration: __/__

SIGNATURE

Courts séjours touristiques

Les Français aiment séjourner à la campagne

Une enquête réalisée pour Airbnb et l'Agence de Développement et de Réservation Touristique d'Eure-et-Loir par Kantar TNS souligne le potentiel touristique des courts séjours à la campagne.



Photo : N. Ouvrard

Les Français apprécient de séjourner à la campagne

Partir en court séjour est désormais devenu une pratique incontournable dans la vie des Français : dans l'Hexagone, 8 personnes sur 10 ont effectué au moins un court séjour de moins de trois nuits, quelle que soit leur destination, lors des douze derniers mois. Cette tendance est encore plus marquée chez des Franciliens, qui effectuent en moyenne 2,8 courts séjours par an, notamment pour faire une pause dans leur quotidien ou entre deux périodes de vacances. Même si les villes de France à visiter (43 %) et la mer (38 %) restent les destinations les plus convoitées par les Français, le court séjour à la campagne est devenu aussi un réflexe : 3 Français sur 10 sont partis en court séjour à la campagne au cours de l'année écoulée. La montagne (20 %) et les parcs à thème (10 %) arrivent ensuite. La campagne a été plus particulièrement plébiscitée par les Franciliens, qui y ont effectué en moyenne 2,5 courts séjours l'année dernière, et indiquent vouloir avant tout se ressourcer durant ces week-ends. Les principales motivations évoquées par l'ensemble des Français pour partir en court séjour sont : passer du temps avec sa famille (42 %), le besoin de se ressourcer et de faire un break (35 %) et l'envie de découvrir un endroit nouveau (32 %), puis l'envie de se retrouver avec son conjoint (24 %).

Les Français effectuant des courts séjours à la campagne le font en moyenne 2,1 fois par an. Avec 2,5 fois par an, la fréquence est plus forte chez les Franciliens. Le court séjour à la campagne se vit à plusieurs, bien souvent dans un cadre familial. Le séjour entre amis séduit plus fortement les Franciliens. Et c'est avant tout hors des périodes de vacances que les Français partent en court séjour à la campagne. La période préférée pour y séjourner est le printemps (78 %), devant l'automne (58 %), l'été (42 %) et l'hiver (28 %).

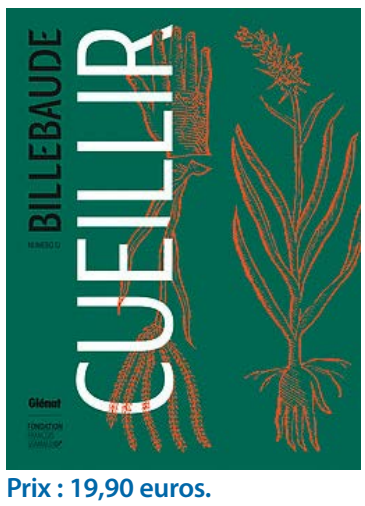
Un important potentiel pour les territoires ruraux

Lorsqu'ils partent à la campagne, les personnes sondées séjournent pour 50 % dans un logement gratuit : maison de famille, chez des parents ou des amis. La location de maison, d'appartement ou de gîte séduit 38 % des Français alors que 28 % optent pour un hôtel ou une auberge et 20 % pour une chambre d'hôte. La location de logement entre particuliers en ligne est choisie par 15 % et le camping par 10 % des interviewés. Les hébergements insolites type yourte ou roulotte séduisent 6 % des Français tout comme les résidences de tourisme et les villages de vacances. Les auberges de jeunesse n'accueillent quant à elles que 1 % des sondés. Si le séjour à la campagne s'anticipe en grande partie, 36 % des voyageurs ne le prévoient que deux semaines ou moins avant le Jour J. La principale préoccupation relative au séjour à la campagne est avant tout le budget à prévoir (45 %), suivi de près par l'environnement (40 %) et l'envie de découvrir un nouveau lieu (39 %). Les principales motivations des Français pour partir en court séjour à la campagne sont : recharger les batteries, se ressourcer, à égalité avec le fait de pouvoir partager des moments privilégiés avec sa famille ou ses amis (34 %), mais aussi se dépayser et découvrir des lieux méconnus de France (33 %) Le potentiel d'hébergement pour les courts séjours à la campagne pourrait être encore bien plus important puisque 79 % des Français aimeraient y séjourner lors des douze prochains mois, ce souhait est même mentionné par 86 % des Franciliens.

V. G.

▸ Coin lecture

Le retour de la cueillette



Prix : 19,90 euros.

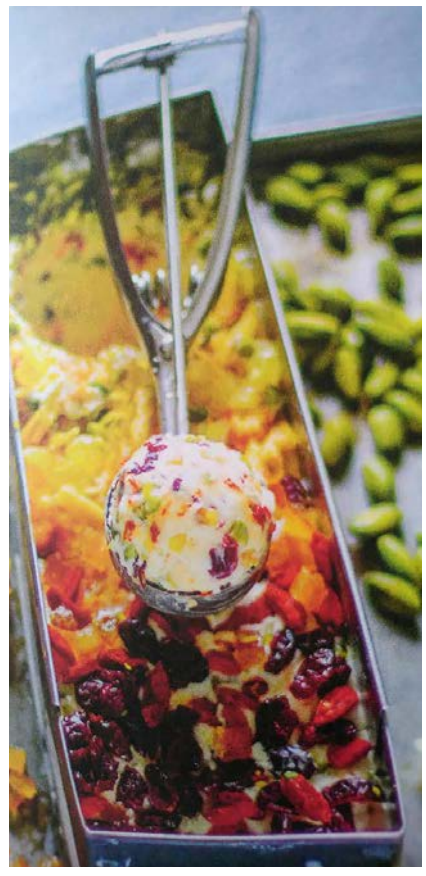
« Cueillir » est le thème principal de la revue Billebaude n° 12 - printemps été 2018, parue aux éditions Fondation François Sommer/Glénat (www.glenatlivres.com).

En 96 pages et sous la direction d'Anne de Malleray, la revue Billebaude fait le tour du « retour du sauvage dans nos assiettes : plantes, champignons et « bonnes herbes ». Que ce soit du point de vue alimentaire, scientifique, traditionnel ou autre, le magazine fait la part belle à cette pratique ancestrale, redécouverte aujourd'hui comme une façon d'imaginer un autre rapport à l'alimentation. On trouvera des articles sur la manière dont certains peuples pratiquent la cueillette de nos jours, sur les scientifiques qui constituent des herbiers issus d'une cueillette raisonnée, sur certaines plantes sauvages qui sont aussi de bons légumes. On voyage beaucoup dans ces pages, souvent tôt le matin, pour découvrir des herbes, des plantes, des champignons, des baies… Mozambique, Oregon, vallée de la Clarée (Hautes-Alpes) et bien d'autres constituent la géographie de cette itinérance au pays de la cueillette. Mais attention, point de nostalgie : les nouvelles pratiques sur le terrain ou encore la réintroduction de plantes sauvages dans les cuisines des grands chefs sont également abordées.

Thierry Michel

▸ Coin cuisine

Glace Plombières aux fruits secs



(pour 8 personnes)
Préparation : 20 minutes ;
Temps de repos : de 5 à 10 h.

Ingrédients :
600 grammes de yaourt à la grecque (ou de yaourt de soja nature),
200 millilitres de crème de soja,
100 millilitres de sirop d'agave,
50 grammes de pistaches,
25 grammes d'ananas séché,
5 ou 6 morceaux de gingembre confit,
40 grammes d'écorces d'orange confites,
30 grammes de canneberges séchées,
20 grammes de baies de goji.

Réalisation :
La veille ou huit heures avant, placer le bol de la sorbetière au congélateur. Le lendemain, fouetter les yaourts, la crème de soja et le sirop d'agave dans un saladier. Hacher les pistaches au couteau-chef. Couper l'ananas séché en petits morceaux à l'aide de ciseaux. Hacher finement le gingembre confit. Couper en petits dés l'orange confite. Mélanger le tout avec les canneberges et les baies de goji.
Installer le bol dans la sorbetière. Verser la crème dedans et laisser turbiner jusqu'à ce que la crème solidifie. Ajouter les fruits à la fin. Verser la crème glacée dans une boîte hermétique. On peut décorer avec des fruits sur le dessus et placer au congélateur pendant 2 heures avant de déguster.

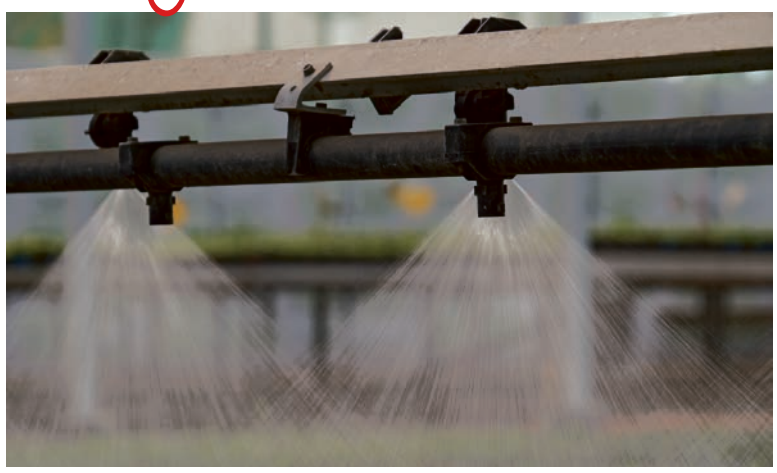
Note : Cette recette est tirée du livre « Rainbow food » de Linda Louis paru aux éditions Alternatives/Gallimard. Elle est inspirée de la recette traditionnelle de la crème glacée Plombières à base de fruits confits parfumée de kirsch.

la p'tite graine

la page interdite aux grands

Pourquoi irrigue-t-on ?

Comme l'humain, les plantes transpirent lorsqu'il fait chaud et, si elles n'ont pas assez d'eau à leur portée, elles dessèchent. Pour qu'elles restent en bonne santé et produisent une récolte abondante, il faut leur apporter de l'eau. C'est pourquoi certaines cultures sont irriguées.



Les cultures sous serre sont très souvent irriguées. Photo ©Ilona Bonjean

En été, lorsqu'il fait 25 à 30 °C, les plantes consomment 4 mm d'eau par jour par évapotranspiration (l'évapotranspiration résulte de l'évaporation de l'eau du sol et de la transpiration des plantes). L'irrigation permet de compenser cette perte lorsque l'eau n'est pas assez abondante naturellement. Celle-ci peut provenir des rivières, des lacs, des nappes phréatiques, des retenues d'eau artificielles, du recyclage des eaux usées et même du dessalement de l'eau de mer. Pour les agriculteurs, l'irrigation est une assurance de revenu, car elle permet de sécuriser la quantité, mais aussi la qualité des produits, pour les cultures spéciales (fruits, légumes, tabac) comme pour les grandes cultures (maïs, coton, betterave à sucre). On l'utilise aussi dans la lutte contre le gel : l'eau est aspergée sur le feuillage des arbres fruitiers et des vignes pour gagner quelques degrés lors des gelées printanières.

Plusieurs techniques sont utilisées pour irriguer, plus ou moins économes en eau : l'écoulement de surface, l'aspersion (canons, pivots, rampes), la micro-irrigation (goutte-à-goutte) et l'immersion, comme dans les rizières. Dans le monde, l'agriculture irriguée représente 20 % de l'ensemble des terres cultivées mais 40 % de l'alimentation produite. En France, 5 % de la surface agricole est irriguée, ce qui représente 3 milliards de m^3 prélevés, soit 1,7 % de la ressource en eau (source Irrigants de France). Mais pas question d'irriguer n'importe comment : l'agriculteur tient compte des réserves en eau du sol, de l'évapotranspiration et de la météo.

En savoir plus : www.fao.org/nr/water/aquastat/didyouknow/indexfra3.stm

Bravo l'artiste • Apprends à dessiner une chèvre



Fabrique ton pluviomètre

À l'aide de ciseaux, coupe le goulot d'une bouteille plastique, retourne-le à l'intérieur de la bouteille, comme un entonnoir, et fixe-le avec du ruban adhésif. Attache le pluviomètre à un piquet avec du ruban adhésif et plante-le dans un endroit à l'abri du vent. Après chaque pluie, observe la quantité d'eau recueillie.



Les Campagnons ! • Au feu les agris !



Ce qu'il faut savoir • fiche à collectionner

Le merlot

Les vignobles du monde entier ont adopté le merlot.



- Le merlot est un cépage qui enchante les vins bordelais, où deux grandes appellations en ont fait leur chantre : le Pomerol et le Saint-Émilion.
- Une fois vinifié, le merlot dégage un fin bouquet de fruits rouges, cerises, framboises, mûres et de prunes.
- On peut aussi retrouver des arômes épicés qui évolueront sur des notes de truffes, prunes, cassis et de chocolat en vieillissant.
- Les œnologues aiment bien vinifier le merlot dans des barriques en bois pour lui apporter des arômes de vanille.

Le merlot est un cépage rouge très apprécié des oiseaux comme les merles.

Le p'tit quiz

A. Le merlot est un cépage apprécié par :
1. Les stylos
2. Les bonobos
3. Les oiseaux

B. En vieillissant, le merlot développe des arômes de :
1. Chocolat
2. Pomme
3. Chaussettes

Réponses : A.3, B.1

INTERVIEW : ANNE-MARIE QUÉMÉNER COMMISSAIRE GÉNÉRALE ET MARCEL DENIEUL PRÉSIDENT DU SPACE

Le Space, un espace de découvertes et de solutions

Cette nouvelle édition du Space se tiendra du 11 au 14 septembre à Rennes et se profile sous les meilleurs auspices. Anne-Marie Quéméner, commissaire générale du salon et Marcel Denieul, président du Space, reviennent sur le contexte de cet événement professionnel agricole dont la fréquentation dépasse tous les ans les 100 000 visiteurs.



HÉLÈNE BONNEAU



HÉLÈNE BONNEAU

■ Dans quel contexte le Space 2018 ouvrira ses portes ?

Anne-Marie Quéméner. Malgré un contexte concurrentiel particulièrement chargé au niveau international, la confiance des exposants se confirme pour cette 32e édition du Space. Le niveau des inscriptions est constant et l'ensemble des halls affiche complet. Nous notons un fort enthousiasme pour le hall 1, dédié aux équipementiers bovins, aux organismes de sélection… où nous peinons à répondre à toutes les demandes. De manière générale, pour les exposants sous halls qui renouvellent leur participation cette année, nous enregistrons une demande de surfaces supérieures de près de 800 m² à celles de leurs stands de l'an passé. Le Space 2017 avait accueilli 114 653 visiteurs, dont 38 000 uniquement sur la journée du jeudi, cette fréquentation soutenue est le témoin de l'attractivité du Space et démontre que notre salon apporte à ses visiteurs le contenu qui leur permet de construire leur avenir.

Marcel Denieul. Concernant la tribune politique que représente le Space, l'enjeu est clair : nous ne souhaitons pas que la porte qui s'est entrouverte grâce aux EGAlim se referme et que les espoirs soient déçus… Ou pire : pervertis. Notre inquiétude est que le volet 1 qui comprend la partie économique favorable aux éleveurs soit oublié pour se concentrer sur le volet 2, lié au bien-être animal, aux attentes sociétales… Le risque est que nous soyons soumis au bâton sans la carotte, avec des contraintes réglementaires plus dures mais sans amélioration des prix et donc du revenu. Le défi est bien là et l'inquiétude est grande. Nous attendons un message clair, fort et sans ambiguïté du gouvernement.

■ Quelles sont vos ambitions pour le Space pour aujourd'hui et pour demain ?

Marcel Denieul. Toutes les évolutions en termes d'élevage, qu'elles soient techniques, économiques ou sociétales se retrouvent dans les allées du Space. Les exposants profitent de la vitrine du salon pour présenter les innovations de la rentrée que ce soit aux éleveurs du Grand Ouest ou aux investisseurs étrangers, toujours plus nombreux. Entre les questions des éleveurs et les propositions des entreprises, il faut un point de rencontre. Il ne s'agit pas uniquement de résoudre un problème immédiat mais aussi d'éveiller la curiosité, de découvrir des innovations qui pourront nous servir dans nos exploitations demain, de faire de la veille informative. Aujourd'hui, les éleveurs sont encore dans l'expectative. La volatilité des marchés, les cycles de crises sont de plus en plus longs, même s'il y a des mouvements notables, les éleveurs ne sont pas dans un optimisme béat. Le Space doit être cet espace de découvertes et de solutions pour permettre à chaque éleveur de se projeter dans son métier demain.

Malgré un contexte concurrentiel particulièrement chargé au niveau international, la confiance des exposants se confirme pour cette 32e édition du Space

Anne-Marie Quéméner. Il est primordial que notre salon soit en prise avec les politiques agricoles, que nous soyons le reflet des enjeux et des décisions qui en découlent. Au-delà des quatre jours de salon, notre ambition est aussi de faire vivre la marque Space tout au long de l'année afin d'incarner les filières d'élevage et promouvoir le savoir-faire breton en France et à l'étranger. Notre rôle est aussi de permettre aux entreprises françaises de s'implanter à l'international, où les enjeux financiers sont conséquents. Prenons l'exemple de l'Afrique qui doit répondre au défi d'associer élevage industriel et élevage familial pour viser l'autosuffisance alimentaire et la stabilité de sa population, les entreprises bretonnes peuvent avoir un rôle à jouer. Elles sont largement en capacité d'accompagner ces États, grâce à un savoir-faire et une expérience acquise qui combine forte production et qualité sanitaire.

■ Associations militantes, mauvaises perceptions des pratiques, quelle place donnez-vous à l'attractivité du métier d'éleveur pour construire demain ?

Marcel Denieul. Ces mises en cause fortes de l'élevage par des associations militantes, atteignent d'abord les éleveurs. Et parfois, au vu du travail, des compétences et des capitaux engagés, se pose la question de la continuité quand la reconnaissance de la société n'est pas là. Aujourd'hui, la représentation de notre métier par ces associations et le relais médiatique qui en est fait est un mensonge total ! La réalité du métier et l'investissement humain des éleveurs, ce n'est pas ça. De plus, un grand défi attend l'agriculture : en dix ans, 50 % des agriculteurs vont partir à la retraite. Cette transition démographique, nous devons la réussir en rendant nos exploitations attractives pour de futurs repreneurs. Ainsi, nous avons fait de cette question la thématique de l'espace pour demain (voir encadré).

PROPOS RECUEILLIS PAR HÉLÈNE BONNEAU

L'espace pour demain s'interroge sur l'innovation et l'attractivité du métier

Avec ses 23 000 visiteurs en 2017, l'Espace pour demain est devenu une étape de visite incontournable du Space. La plateforme est pensée pour répondre à une problématique agricole d'actualité. Cette année, les élus agricoles interrogent sur les conditions de travail en élevage. L'innovation technique mais aussi l'organisation du travail doivent favoriser le confort de l'éleveur et l'attractivité du métier.

Le confort : un investissement pour tous

Alors que la traite représente 50 % du temps d'astreinte en élevage laitier et que les tâches de lavage, de vaccination, d'entretien des sols sont très répétitives en élevage hors-sol, la question de la pénibilité du travail et du confort de l'éleveur devient prépondérante. En intégrant les trois piliers du développement durable que sont l'économie, l'environnement et le social, la plateforme souhaite répondre le plus exhaustivement possible à cette problématique créée par un contexte financier difficile et un agrandissement rapide des structures.

Des solutions pratico-pratiques sont à trouver pour répondre à l'enjeu du renouvellement des générations et à la poursuite du métier d'éleveur fortement lié à l'amélioration des conditions de travail.

Table ronde du mercredi après-midi sur le thème « l'innovation suffit-elle à rendre nos métiers d'élevage attractifs ? »